



COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

« DÉFIS SÉCURITAIRES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO »

RAPPORT 2019



Jun 2020

Direction Générale de la Coopération
www.dgcoop.gov.bf

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU
DÉVELOPPEMENT



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

« DÉFIS SÉCURITAIRES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO »

Juin 2020

Direction Générale de la Coopération
www.dgcoop.gov.bf



Avant-propos

Le Ministère de l'économie, des finances et du développement met à votre disposition, comme à l'accoutumée, le 21^{ème} rapport sur la coopération pour le développement, élaboré sous le leadership du Gouvernement. Structuré en trois grandes parties, ce rapport synthétise et analyse l'ensemble de l'Aide publique au développement fournie au Burkina Faso en 2019.

Le Gouvernement note avec satisfaction l'augmentation continue de l'APD qui dénote des efforts constants des partenaires en faveur du Burkina Faso dans un contexte particulièrement difficile marqué depuis les cinq (05) dernières années par une dégradation du climat sécuritaire. En effet, en 2019, l'APD s'est établie à 1 549 millions de dollars US, soit 907,41 milliards de FCFA, affichant ainsi une augmentation de 4,0% par rapport à 2018.

En 2019, l'APD a été majoritairement absorbée par 05 secteurs de planification à hauteur de 64,0%. Il s'agit des secteurs « Environnement, eau et assainissement » (15,7%), « Santé » (15,2%), « Production agro-sylvo-pastorale » (13,8%), « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%), « Éducation et formation » (6,4%). Je constate avec satisfaction que malgré l'urgence sécuritaire et humanitaire qui a fortement mobilisé les Partenaires techniques et financiers, l'aide pour les secteurs de production n'a pas diminué.

La mise en œuvre des projets et programmes de développement dont la majorité est financée par des concours extérieurs a été sans doute entravée par le contexte sécuritaire difficile. Afin de capter les effets de la crise sécuritaire sur l'efficacité de la coopération au développement, le présent rapport s'est penché sur le thème : « Défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso ». J'ose espérer que les recommandations déclinées seront prises en compte à travers la mise en place de mesures de mitigation visant à optimiser les actions dans ce contexte d'insécurité.

Le rapport a été élaboré grâce à la collaboration des PTF, des ONG et des DGESS des Ministères qui ont fourni les données nécessaires. Le RCD 2019 a été rendu disponible grâce à l'accompagnement technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Délégation de l'Union européenne. Que tous ces acteurs trouvent ici la reconnaissance du Gouvernement.



Le Ministre de l'Économie, des Finances
et du Développement

Lassané KABORÉ

Officier de l'Ordre de l'Étalon

EN 2019, LE MONTANT DE L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT S'EST ÉTABLI

1 549 millions de \$US

soit 907,41 milliards de FCFA

COMPOSÉ
AINSI QU'IL SUIT :



Prêts :
532,16 millions
de \$US, soit
34,4% de l'APD



**Éducation et
formation :** 99,18
millions de \$US



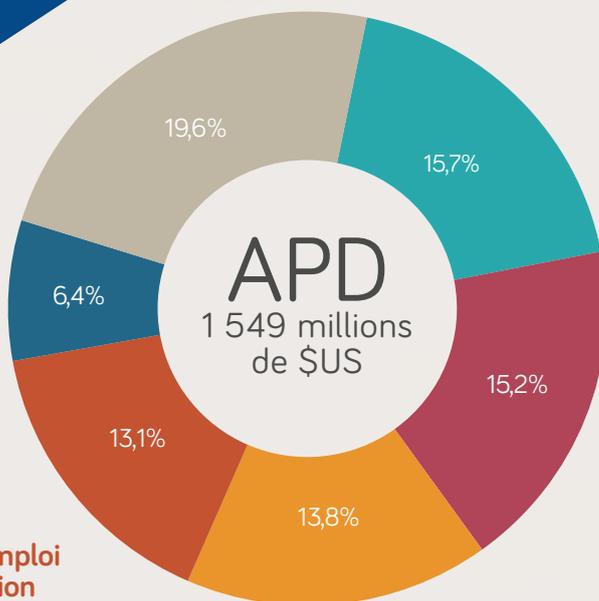
**Travail, emploi
et protection
sociale :**
203,02 millions
de \$US



Dons :
1 016,56 millions
de \$US, soit 65,6%
de l'APD

AUTRES

Autres secteurs* :
303,79 millions de \$US



**Environnement,
eau et
assainissement :**
242,64 millions
de \$US



Santé :
235,51 millions
de \$US



Production agro-sylvo-pastorale :
213,53 millions de \$US

RÉPARTITION DE L'APD
SELON LE SECTEUR

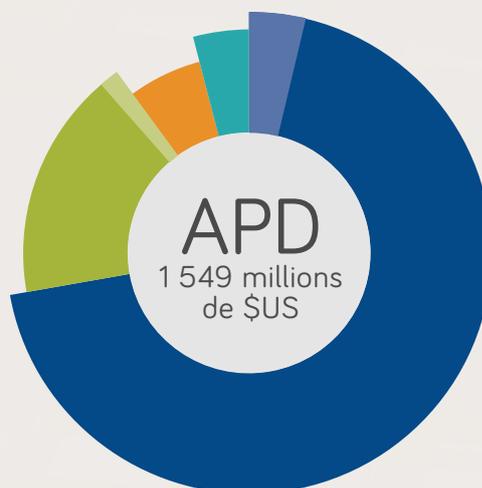
RÉPARTITION SELON LE TYPE D'ASSISTANCE



AIDE PROJET / 72,2%
1 118,10 millions de \$US

Sans fonds communs :
1 052,72 millions de \$US

Avec fonds communs :
65,39 millions de \$US



AIDE ALIMENTAIRE / 4,0%
40,43 millions de \$US



ASSISTANCE ET SECOURS D'URGENCE / 6,0%

61,32 millions de \$US

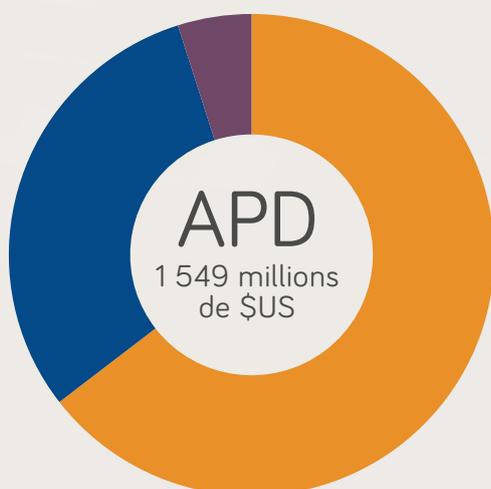
APPUI BUDGÉTAIRE / 17,8%
328,86 millions de \$US

Appui budgétaire général :
251,05 millions de \$US

Appui budgétaire sectoriel :
77,81 millions de \$US



RÉPARTITION SELON LA SOURCE DE FINANCEMENT



AIDE MULTILATÉRALE
999,56 millions de \$US



AIDE BILATÉRALE
473,09 millions de \$US



CONTRIBUTION DES ONG
76,09 millions de \$US

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------|-------|
| AVANT-PROPOS | III |
| CHIFFRES-CLÉS | IV |
| TABLE DES MATIÈRES | VI |
| LISTE DES TABLEAUX | X |
| LISTE DES GRAPHIQUES | XI |
| LISTE DES CARTES | XII |
| LISTE DES ANNEXES | XII |
| SIGLES ET ABRÉVIATIONS | XIII |
| INDICATEURS DE BASE | XV |
| MÉTHODES ET SOURCES DES DONNÉES | XVIII |
| RÉSUMÉ | XX |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 1 |

PREMIÈRE PARTIE : **CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO EN 2019** 3

| | |
|--|-----------|
| 1. MAINTIEN D'UN CADRE MACROÉCONOMIQUE STABILISÉ EN SOUTIEN À LA CROISSANCE | 4 |
| 1.1. La poursuite du ralentissement de l'économie mondiale | 4 |
| 1.2. Le maintien de la résilience de l'économie nationale | 5 |
| 1.2.1. Une croissance économique en décélération | 5 |
| 1.2.2. Une inflation maîtrisée | 5 |
| 1.2.3. Un déficit budgétaire en amélioration | 5 |
| 1.2.4. Un solde global de la balance des paiements en dégradation | 6 |
| 1.2.5. Des agrégats monétaires en hausse | 6 |
| 2. UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN AMÉLIORATION EN DÉPIT DES CONDITIONS SOCIALES ET SÉCURITAIRES DIFFICILES | 7 |
| 2.1 Une loi sur le pilotage et la gestion du développement en appropriation par les acteurs | 7 |
| 2.2 Un effort continu pour un meilleur accès du public à l'information budgétaire | 8 |
| 2.3 Le renforcement des actions de lutte contre la corruption | 8 |
| 2.4 Une situation stagnante du climat des affaires | 9 |
| 2.5 Une quête permanente de la promotion de l'emploi | 9 |
| 2.6 Mesures multisectorielles face à la dégradation de la situation sécuritaire | 10 |
| 3. UNE GOUVERNANCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE EN AMÉLIORATION | 12 |
| 3.1 La consolidation de la démocratie et de l'État de droit | 12 |
| 3.2 L'Efficacité de l'administration publique à améliorer | 12 |
| 3.3 Un espace de liberté de la presse élargi et dynamique | 13 |
| 3.4 L'ancrage local de la gouvernance | 13 |

| | |
|--|-----------|
| 4. UNE ORGANISATION ET DES OUTILS POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION | 14 |
| 4.1 Le renforcement du pilotage et de la gestion de l'économie | 14 |
| 4.1.1 Le PNDES comme principal référentiel et outil de dialogue | 14 |
| 4.1.2 La finalisation des politiques sectorielles | 14 |
| 4.2 Des mécanismes de coordination efficaces en soutien au dialogue de politiques | 14 |
| 4.2.1 Le dispositif de coordination de l'aide | 14 |
| 4.2.2 Les cadres de concertation mixtes | 15 |
| 4.2.2.1 Les cadres de suivi du PNDES | 16 |
| 4.2.2.2 Les tables rondes de mobilisation des ressources | 17 |
| 4.2.2.3 Les rencontres MINEFID-Troika des PTF et Gouvernement - PTF | 17 |
| 4.2.2.4 Les Journées nationales de concertation (JNC) État-ONG/AD | 18 |
| 4.2.2.5 Les rencontres sur l'efficacité de la coopération au développement | 19 |
| 4.3 Le Programme d'investissement public | 19 |
| 4.4 La poursuite des réformes ambitieuses en matière de finances publiques | 21 |
| 4.4.1 Des réformes aux plans fiscal et douanier | 21 |
| 4.4.2 Des réformes budgétaires | 23 |
| 5. UN EFFORT CONTINU EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN | 24 |
| 5.1 L'élargissement de l'offre éducative en progression | 24 |
| 5.1.1 L'éducation formelle | 24 |
| 5.1.2 L'éducation non formelle | 25 |
| 5.2 La formation technique et professionnelle toujours en consolidation | 26 |
| 5.3 La poursuite de la consolidation des acquis dans l'enseignement supérieur | 27 |
| 5.4 Un effort d'accroissement de l'offre sanitaire en dépit de la menace sécuritaire | 27 |
| 5.5 Le renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement | 29 |

DEUXIÈME PARTIE :

PROFIL DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2019 31

| | |
|--|-----------|
| 1. APERÇU GÉNÉRAL SUR LE PROFIL DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO | 32 |
| 1.1 L'APD en hausse depuis 2017 | 32 |
| 1.2 Analyse de l'APD dans le budget de l'État en 2019 | 33 |
| 1.2.1 Une détérioration du niveau d'exécution des dépenses d'investissements sur financement extérieur | 33 |
| 1.2.2 Un niveau d'exécution satisfaisant des contreparties nationales en 2019 | 34 |
| 1.2.3 Une dynamique baissière de la dépendance du budget vis-à-vis de l'APD | 34 |
| 1.3 Une légère baisse du montant des conventions signées | 35 |

| | |
|---|-----------|
| 2. ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET PAR TYPE DE FINANCEMENT | 37 |
| 2.1 Une prédominance de l'aide projet par rapport aux autres instruments de financement | 37 |
| 2.1.1 Une baisse de l'aide projet en 2019 | 37 |
| 2.1.1.1 L'Aide projet sans fonds commun | 38 |
| 2.1.1.2 L'Aide projet avec fonds commun | 38 |
| 2.1.2 Une poursuite de la hausse des appuis budgétaires | 39 |
| 2.1.2.1. L'Appui budgétaire général | 39 |
| 2.1.2.2. L'Appui budgétaire sectoriel | 40 |
| 2.1.3 Une aide alimentaire en baisse | 41 |
| 2.1.4 L'assistance et secours d'urgence en forte augmentation | 41 |
| 2.2 Une aide caractérisée par une prédominance des dons | 42 |
| 2.2.1 Les dons | 42 |
| 2.2.2 Les prêts | 43 |
| 3. PROFIL DE L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET AUTRES FORMES DE COOPÉRATION | 45 |
| 3.1 Une prépondérance de l'aide multilatérale par rapport aux autres sources de financement | 45 |
| 3.1.1 L'aide multilatérale | 46 |
| 3.1.2 L'aide bilatérale | 47 |
| 3.1.3 L'aide des ONG/AD | 47 |
| 3.1.4 La contribution des donateurs par groupe géographique | 48 |
| 3.2 Les autres formes de coopération | 49 |
| 3.2.1 Une forte augmentation du nombre d'assistants techniques | 49 |
| 3.2.2 La Coopération déléguée | 49 |
| 3.2.3 L'appui aux ONG/AD | 50 |
| 4. ANALYSE DE L'AIDE PAR SECTEUR DE PLANIFICATION | 52 |
| 4.1. Secteurs bénéficiaires de L'APD | 52 |
| 4.2. Analyse des cinq principaux secteurs bénéficiaires de l'APD | 53 |
| 4.2.1 Secteur « Environnement, eau et assainissement » | 53 |
| 4.2.2 Secteur « Santé » | 55 |
| 4.2.3 Secteur « Production agro-sylvo-pastorale » | 56 |
| 4.2.4 Secteur « Travail, emploi et protection sociale » | 58 |
| 4.2.5 Secteur « Éducation et formation » | 59 |
| 4.3. Analyse des financements spécifiques au genre | 61 |

| | |
|--|-----------|
| TROISIÈME PARTIE : | 63 |
| DÉFIS SÉCURITAIRES ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DU BURKINA EN 2019 | 63 |
| INTRODUCTION | 64 |
| 1. LE CONTEXTE SÉCURITAIRE | 65 |
| 1.1. Les raisons profondes de l'insécurité au Burkina Faso | 65 |
| 1.2. Le phénomène terroriste et la recrudescence de l'insécurité | 66 |
| 1.3. L'insécurité perçue et vécue au niveau régional | 69 |
| 2. LES EFFETS DE L'INSÉCURITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU BURKINA FASO | 72 |
| 2.1. Les effets sur la vie nationale et les mesures prises | 72 |
| 2.2. Les effets sur la mise en œuvre des projets et programmes de développement | 75 |
| 2.3. Les effets par région | 76 |
| 3. VERS UN NOUVEAU MODE OPÉRATOIRE POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS UN CONTEXTE D'INSÉCURITÉ | 78 |
| 3.1. Les enjeux | 78 |
| 3.2. Le rôle régalien de l'État | 80 |
| 3.3. Le rôle des partenaires au développement | 81 |
| 3.4. Le rôle des acteurs non étatiques | 82 |
| CONCLUSION | 83 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 84 |
| BIBLIOGRAPHIE | 85 |
| ANNEXES | 87 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Évolution des parts contributives des secteurs au PIB (2015-2019) | 5 |
| Tableau 2 : Situation de quelques indicateurs de la promotion de l'emploi | 10 |
| Tableau 3 : PIP révisé par type et mode de financement entre 2018 et 2019 (en milliards de FCFA) | 20 |
| Tableau 4 : Nombre d'établissements fonctionnels de 2013-2019 | 24 |
| Tableau 5 : Situation des effectifs des apprenants en ENF en 2019 | 26 |
| Tableau 6 : Évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants de 2015 à 2019 | 33 |
| Tableau 7 : Situation d'exécution du budget de l'État, exercice 2019 (en milliards de FCFA) | 34 |
| Tableau 8 : Évolution des appuis extérieurs dans le budget de l'État de 2015 à 2019 (en milliards de FCFA) | 35 |
| Tableau 9 : Structure de l'APD par instrument de financement en 2019 | 37 |
| Tableau 10 : Contribution des donateurs par groupe géographique en 2019 | 48 |
| Tableau 11 : Situation par bailleur de la coopération technique en 2019 (en millions de dollars US) | 49 |
| Tableau 12 : Situation des PTF ayant fourni de l'aide sous forme de coopération déléguée en 2019 (millions \$US) | 50 |
| Tableau 13 : Situation des partenaires ayant fourni un appui aux ONG/AD en millions de dollars US | 51 |
| Tableau 14 : Répartition de l'APD par secteur de planification en 2018 et 2019 | 53 |
| Tableau 15 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2019 | 54 |
| Tableau 16 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Santé » en 2019 | 55 |
| Tableau 17 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2019 | 57 |
| Tableau 18 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2019 | 58 |
| Tableau 19 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Éducation et formation » en 2019 | 60 |
| Tableau 20 : Interventions des PTF dans le domaine genre en 2019 | 62 |
| Tableau 21 : Revendications des attaques terroristes au Burkina Faso (2016 à 2019) | 68 |
| Tableau 22 : Répartition des PDI par région | 72 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | | |
|----------------|---|----|
| Graphique 1 : | L'évolution de l'APD de 2010 à 2019 (en millions de dollars US) | 32 |
| Graphique 2 : | Répartition des conventions selon le volume de financement par type de partenaire en 2019 | 35 |
| Graphique 3 : | Situation des conventions signées par type de financement en 2019 | 36 |
| Graphique 4 : | Contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'AP/SFC en 2019 (en millions de dollars US) | 38 |
| Graphique 5 : | Contribution des bailleurs utilisant l'AP/FC en 2019 (en millions de dollars US) | 39 |
| Graphique 6 : | Contribution des bailleurs de l'ABG en 2019 en millions de dollars US | 40 |
| Graphique 7 : | Contribution des donateurs de l'ABS en 2019 (en millions de dollars US) | 40 |
| Graphique 8 : | Contribution des donateurs de l'aide alimentaire en 2019 (en millions de dollars US) | 41 |
| Graphique 9 : | Contribution des donateurs de l'assistance et secours d'urgence en 2019 (en millions de dollars US) | 41 |
| Graphique 10 : | Évolution de la répartition de l'APD en prêts et en dons de 2015 à 2019 | 42 |
| Graphique 11 : | Les dix (10) principaux pourvoyeurs de dons en 2019 (en millions de dollars US) | 43 |
| Graphique 12 : | Contribution des dix (10) principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2019 (en millions de dollars US). | 44 |
| Graphique 13 : | Répartition de l'aide par source de financement de 2015-2019 (en millions de dollars US) | 45 |
| Graphique 14 : | Contribution des dix premiers PTF en 2019 (en millions de dollars US) | 45 |
| Graphique 15 : | Les dix (10) principaux PTF multilatéraux en 2019 (en millions de dollars US) | 46 |
| Graphique 16 : | Les principaux PTF bilatéraux en 2019 (en millions de dollars US) | 47 |
| Graphique 17 : | Contribution des ONG en 2019 (en millions de dollars US) | 48 |
| Graphique 18 : | Les cinq principaux donateurs du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2019 (en millions de dollars US) | 54 |
| Graphique 19 : | Les cinq (05) premiers contributeurs du secteur « Santé » en 2019 (en millions de dollars US) | 56 |
| Graphique 20 : | Les cinq (05) premiers donateurs du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2019 (en millions de dollars US) | 57 |
| Graphique 21 : | Les cinq (05) premiers contributeurs du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2019 (en millions de dollars US) | 59 |
| Graphique 22 : | Les cinq (05) premiers contributeurs du secteur « Éducation et formation » en 2019 (en millions de dollars US) | 60 |

LISTE DES CARTES

| | |
|--|----|
| Carte 1 : Présence djihadiste et manifestation de l'insécurité due au terrorisme au Burkina Faso (2016 – 2019) | 68 |
| Carte 2 : Zones concernées par la fermeture des écoles en janvier 2019 | 73 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|--|-----|
| Annexe 1 : Taux de change moyen en 2019 des principales devises utilisées | 88 |
| Annexe 2 : L'APD par source de financement (en millions USD) | 88 |
| Annexe 3 : L'APD par instrument et source de financement (en millions USD) | 92 |
| Annexe 4 : L'APD par type et source de financement (en millions USD) | 93 |
| Annexe 5 : L'APD par instrument et type de financement (en millions USD) | 94 |
| Annexe 6 : Inventaire des projets en cours d'exécution par secteur (en millions USD) | 95 |
| Annexe 7 : Liste des conventions de financement signées avec les PTF en 2019 | 121 |
| Annexe 8 : Les conventions d'établissement signées avec les ONG/AD en 2019 (FCFA) | 124 |
| Annexe 9 : Les contrats de partenariat public-privé signés en 2019 en FCFA | 125 |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | | | |
|---------------------|---|------------------|--|
| AB : | Appui budgétaire | DCE-APD : | Direction de la coordination et de l'efficacité de l'Aide publique au développement |
| ABG : | Appui budgétaire général | DCM : | Direction de la coopération multilatérale |
| ABS : | Appui budgétaire sectoriel | DDP : | Direction de la dette publique |
| AE : | Autorisation d'engagement | DGB : | Direction générale du budget |
| AEN : | Actifs extérieurs nets | DGCOOP : | Direction générale de la coopération |
| AEPA : | Approvisionnement en eau potable et assainissement | DGEP : | Direction générale de l'économie et de la planification |
| AEPS : | Adduction d'eau potable simplifiée | DGESS : | Direction générale des études et des statistiques sectorielles |
| AFD : | Agence française de développement | DGI : | Direction générale des impôts |
| AN : | Assemblée nationale | DPAM : | Direction de la prévision et des analyses macro-économiques |
| AP/FC : | Aide projet avec fonds commun | DPB : | Direction de la programmation budgétaire |
| AP/SFC : | Aide projet sans fonds commun | EFTP : | Enseignement et formation techniques et professionnels |
| APD : | Aide publique au développement | EIGS : | État islamique dans le grand Sahara |
| APOSE/EFTP : | Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle | EIS : | Évaluations d'impact sécuritaire |
| ASCE/LC : | Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption | ENF : | Éducation non formelle |
| BAD : | Banque africaine de développement | FAFPA : | Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage |
| BADEA : | Banque arabe pour le développement économique en Afrique | FAIJ : | Fonds d'appui aux initiatives des jeunes |
| BCEAO : | Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest | FAO : | Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| BF : | Burkina Faso | FAPE : | Fonds d'appui à la promotion de l'emploi |
| BFA : | Burkina Faso | FASI : | Fonds d'appui au secteur informel |
| BID : | Banque islamique de développement | FCFA : | Franc de la Communauté financière africaine |
| BM : | Banque mondiale | FDS : | Forces de défense et de sécurité |
| BOAD : | Banque ouest-africaine de développement | FED : | Fonds européen de développement |
| BTP : | Bâtiments et travaux publics | FMI : | Fonds monétaire international |
| CAD : | Comité d'aide au développement | GIZ : | Coopération technique allemande |
| CE : | Commission européenne | GSIM : | Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans |
| CHR : | Centre hospitalier régional | IADM : | Initiative d'allègement de la dette multilatérale |
| CM : | Centre médical | IAP : | Instrument automatisé de prévision |
| CMA : | Centre médical avec antenne chirurgicale | ICG : | International crisis group |
| CNP : | Comité national de pilotage | IDA : | Association internationale de développement |
| CNPD : | Commission nationale de planification du développement | IDE : | Investissement direct étranger |
| CNPE : | Comité national de politique économique | IED : | Engin explosif improvisé |
| CP : | Crédit de paiement | JNC : | Journée nationale de concertation |
| CRD : | Cadre régional de dialogue | MAAH : | Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles |
| CSD : | Cadre sectoriel de dialogue | MENAPLN : | Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales |
| CSLP : | Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté | MFSNFAH : | Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire |
| CSPS : | Centre de santé et de promotion sociale | | |
| CTN : | Comité technique national | | |
| CVD : | Conseil villageois de développement | | |
| DCB : | Direction de la coopération bilatérale | | |

| | | | |
|------------------|---|------------------|---|
| MINEFID : | Ministère de l'économie, des finances et du développement | PTE : | Pays pauvre très endetté |
| MS : | Ministère de la santé | PTF : | Partenaire technique et financier |
| ODD : | Objectif de développement durable | PUS-BF : | Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso |
| ONEA : | Office national de l'eau et de l'assainissement | RAR : | Restes à recouvrer |
| ONG : | Organisation non Gouvernementale | RCD : | Rapport sur la coopération pour le développement |
| ONG/AD : | Organisation non Gouvernementale/ Association de développement | RFFI : | Responsable de la fonction financière |
| OSC : | Organisation de la société civile | SCADD : | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable |
| OPEP : | Organisation des pays exportateurs de pétrole | SIDA : | Syndrome d'immunodéficience acquise |
| PACTE : | Projet d'agriculture contractuelle et de transition écologique | SIFIM : | Service d'intermédiation financière indirectement mesuré |
| PADEL : | Programme d'appui au développement des économies locales | SNADDT : | Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire |
| PAM : | Programme alimentaire mondial | SNFI : | Stratégie nationale de la finance inclusive |
| PASANAD : | Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso | SNPG : | Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance |
| PDI : | Personne déplacée interne | SNU : | Système des Nations Unies |
| PDSEB : | Programme de développement stratégique de l'éducation de base | SONABEL : | Société nationale d'électricité du Burkina Faso |
| PGA : | Plateforme de gestion de l'aide | STD : | Service technique déconcentré |
| PIB : | Produit intérieur brut | SYDONIA : | Système douanier automatisé |
| PIP : | Programme d'investissement public | UE : | Union européenne |
| PME : | Partenariat mondial pour l'éducation | UEMOA : | Union économique et monétaire ouest-africaine |
| PND : | Politique nationale de décentralisation | UNHCR : | Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés |
| PNDES : | Plan national de développement économique et social | UNFPA : | Fonds des Nations Unies pour la population |
| PNUD : | Programme des Nations Unies pour le développement | UNICEF : | Fonds des Nations Unies pour l'enfance |
| POS : | Plan d'occupation du sol | USD : | Dollar des États-Unis d'Amérique |
| PPP : | Partenariat public-privé | VIH : | Virus de l'immunodéficience humaine |

INDICATEURS DE BASE

| RUBRIQUES | CHIFFRES |
|---|--------------------------------------|
| SUPERFICIE | 274 200 km ² |
| DÉMOGRAPHIE | |
| Population (RGPH 2006) | 14 017 262 habitants |
| Taux de croissance démographique (2006) | 3,1% |
| Population projetée (2019) | 20 870 060 habitants |
| - Femmes | 10 787 284 habitants |
| - Hommes | 10 082 776 habitants |
| AGRICULTURE | |
| Utilisation des sols (2018) | |
| - Cultures | 6 098 646 ha |
| - Cultures irriguées | 21 262 ha |
| ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT (2018) | |
| Taux d'accès à l'eau potable | |
| - Zones urbaines | 97,4% |
| - Zones rurales | 80,3% |
| Taux d'accès à l'assainissement | |
| - Zones urbaines | 38,3% |
| - Zones rurales | 15,1% |
| SANTÉ | |
| Taux brut de natalité (2010) | 41,2 pour 1 000 |
| Taux brut de mortalité (2006) | 11,8 pour 1 000 |
| Taux mortalité infantile (2015) | 43 pour 1 000 |
| Taux de mortalité maternelle (2015) | 330 pour 100 000 naissances vivantes |
| Indice synthétique de fécondité (2015) | 5,27 enfants par femme ¹ |
| Espérance de vie à la naissance (2006) | 56,7 ans |
| Taux de séroprévalence du VIH/SIDA (2017) | 1,3% |
| Rayon moyen d'action théorique (2017) | 6,5 Km |
| Ratio habitants par CSPS (2017) | 9 624 |
| EDUCATION (2018/2019) | |
| Taux brut de préscolarisation 2018/2019 | 5,2% |
| Taux brut de scolarisation au Primaire | 88,8% |
| Taux brut de scolarisation au Primaire pour les filles | 89,2% |
| Taux brut de scolarisation au post-primaire (2019) | 50,5% |
| Taux brut de scolarisation au secondaire | 21,6 % |
| Ratio élèves/maître dans le primaire | 49 |
| Taux d'achèvement au primaire 2018/2019 | 61,7% |
| Taux d'achèvement au post-primaire 2018/2019 | 38,6% |
| Taux d'achèvement au secondaire | 15,4% |
| Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants | 655 |
| Taux d'alphabétisation (2016) | 39,4% |

1 EMC 2015, Module démographie et santé

| RUBRIQUES | CHIFFRES |
|--|--|
| ÉCONOMIE (2019) | |
| PIB par habitant (courant) | 404 088 FCFA/ 689,6 USD |
| Indice de développement humain (2018) | 0,434 (182 ^e /189) |
| PIB courant | 8 433,4 milliards de FCFA |
| PIB réel | 5 561,6 milliards de FCFA |
| Taux de croissance du PIB réel | 5,7% |
| Taux d'inflation | -3,2% |
| <i>Part des secteurs d'activité dans le PIB réel</i> | |
| - Primaire | 26,1% |
| - Secondaire | 16,5% |
| - Tertiaire + droits et taxes + SIFIM | 57,4% |
| Encours de la dette publique | 3 967,53 milliards de FCFA |
| Encours de la dette publique rapporté au PIB | 47,0% |
| Principales exportations | Or, coton, karité et oléagineux, fruits et légumes, animaux vivants, cuirs et peaux |
| Principales importations | Produits pétroliers, produits alimentaires, machines et appareils, matériels de transport, produits chimiques, fer, ciments |
| Principaux marchés d'exportation | Union européenne, Afrique de l'Ouest, Singapour, Japon, États-Unis d'Amérique, République populaire de Chine, Inde et Canada |
| Taux d'exécution du PIP financé sur ressources internes | 92,58% |
| Taux d'exécution du PIP financé sur ressources externes | 96,16% |
| DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE | |
| Nombre de tribunaux de grande instance (2017) | 25 |
| Nombre de magistrats pour 100 000 habitants (2017) | 5,8 |
| Part du budget transférée aux collectivités territoriales (2019) | 9,21% |
| Nombre de stations radio fonctionnelles (2017) | 152 |
| Nombre de télévisions fonctionnelles (2017) | 25 |
| DONNÉES SUR LA PAUVRETÉ (EMC 2014) | |
| Seuil de pauvreté national | 153 530 FCFA |
| Incidence de la pauvreté globale | 40,1% |
| Incidence de la pauvreté urbaine | 13,6% |
| Incidence de la pauvreté rurale | 47,5% |
| INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (2017) | |
| Routes nationales | 6 728 km |
| Routes bitumées (2017) | 3 717 km |
| Routes en terre | 11 662 km |
| Total routes | 22 032 km |
| Voies ferrées | 625 km |
| Routes entretenues | 15 272 km |
| Pistes rurales aménagées | 91,6 km |

| RUBRIQUES | CHIFFRES |
|---|---|
| ÉLECTRICITÉ | |
| Taux d'électrification nationale (2019) | 22,79% |
| Taux d'électrification urbaine (2019) | 68,83% |
| Taux d'électrification rurale (2019) | 5,06% |
| Taux de couverture national (2019) | 38,68% |
| Production (2016) | 1 698,1 GWh |
| GÉNÉRALITÉS | |
| Principales religions | Animisme, Christianisme, Islam |
| Langue officielle | Français |
| Monnaie | Francs CFA |
| Taux de change annuel moyen (2019) | 1 dollar US pour 585,91 FCFA |
| Exercice budgétaire | du 1 ^{er} janvier au 31 décembre |

MÉTHODES ET SOURCES DES DONNÉES

Le présent rapport a été élaboré par un comité technique qui a travaillé sous la supervision de M. Inoussa OUIHINGA, Directeur général de la coopération suivant un processus participatif. Ce comité technique comprend des cadres de différentes structures du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) ainsi que de la Primature et se compose comme suit :

- M. W. Jean Marie KÉBRÉ, Directeur de la coordination et de l'efficacité de l'Aide publique au développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Kassoum BIKIENGA, Chef du Service de la coordination de l'Aide publique au développement (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Karim OUÉDRAOGO, Chef du Service de suivi de l'efficacité de l'Aide (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. François d'Assise DEMBÉLÉ, Chef du Service de promotion de programme de coopération/Institutions multilatérales européennes et asiatiques (DCM/DGCOOP) ;
- M. Moustapha D. BAGA, Chargé d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Justine DAMBRÉ/NIKIÉMA, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- M. Jean TANKOANO, Chargé de programme (DCB/DGCOOP) ;
- M. Issa SISSAO, chargé d'études (DGESS/MINEFID) ;
- Mme R. Raïssa SANOU/OUÉDRAOGO, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Satta FOFANA/TRAORÉ, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Mme Inès Marina KABORÉ/ TOÉ, Chef de service (DDP/DGTCP) ;
- M. Seydou SAWADOGO, Chargé d'études (SP-PNDES) ;
- Mme Hézita OUATTARA/SÉRÉ, Chargée d'études (DP-ONG) ;
- Mme Christine NAKOULMA/SONDO, Chargée d'études (DPAM/DGEP) ;
- M. Alain Florent YÉLÉMOU, Chargé d'études (DPB/DGB) ;
- M. Bourhanoud-Dine SAWADOGO, chargé de programme, DGCOOP/DCM ;
- Mme Judith KAFANDO/SAWADOGO, Chargée d'études (DSPF/DGCOOP) ;
- Mme Anick Stéphanie KABRÉ, Chargée d'études, (DPPP/DGCOOP).

Le comité de rédaction a été appuyé par des personnes-ressources qui ont apporté leurs contributions à l'élaboration du présent rapport. Il s'agit de Mme Clotilde KY NIKIÉMA, M. Koudbi SINARÉ, M. Dieudonné GOUNGOUNGA et M. Souleymane M'Pa SANOGO, tous membres de la cellule d'appui technique de la DGCOOP ainsi que de M. Siaka BLEGNA de l'ANPTIC qui a assuré la fonctionnalité de la Plateforme de gestion de l'aide. Le rapport a également bénéficié des contributions des Directeurs techniques de la DGCOOP à certaines étapes du processus, notamment au niveau du choix du thème et de l'amélioration du contenu du rapport.

Les étapes suivantes ont marqué le processus d'élaboration du rapport :

- **le lancement de l'élaboration du rapport** : une rencontre s'est tenue le 20/02/2020 et a regroupé les PTF, des Organisations non Gouvernementales et Associations de développement (ONG/AD) et des Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS). Elle a permis d'échanger sur le processus et les responsabilités des acteurs à toutes les étapes de l'élaboration du rapport. Présidée par le Conseiller technique Moumounou GNANKAMBARY, la rencontre de lancement a permis de susciter un plus grand engagement des acteurs d'accélérer la parution du rapport ;
- **la collecte, la saisie et le traitement des données** : les données économiques et sociales ont été collectées auprès des structures techniques des départements ministériels. Celles relatives aux décaissements proviennent des Partenaires techniques et financiers (PTF), des ONG/AD et de l'Administration publique. Ces données ont été saisies et traitées dans le logiciel « Plateforme de gestion de l'aide (PGA) », selon les devises ayant servi aux transactions. Les informations sur les taux de change moyens de ces devises en 2019 ont été collectées auprès de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (cf. annexe 1). Le processus de collecte de données a été optimisé grâce à une validation des données par consultation à domicile qui a permis un dialogue plus approfondi avec les PTF tout en accélérant le processus ;
- **l'élaboration d'un draft du document**, grâce à une répartition du travail entre les membres du comité de rédaction. Des travaux en ateliers ont permis l'examen et l'enrichissement du document par les membres du comité de rédaction et des personnes-ressources ;
- **la validation nationale du rapport** à travers une consultation à domicile auprès des Ministères sectoriels et des PTF en raison des mesures de restrictions dues à la pandémie de la COVID-19 ;
- **la finalisation** du rapport à travers une retraite qui a permis l'intégration de l'ensemble des amendements résultant de la validation par consultation à domicile ;
- **l'édition du rapport** a consisté à travailler étroitement avec l'imprimeur pour valider ses propositions de corrections ainsi que le design du rapport.

Pour l'analyse des flux d'aide par secteur, la classification sectorielle utilisée est celle du Plan national de développement économique et social (PNDES). Pour la présentation des résultats, les pourcentages et les taux sont arrondis à un dixième près, tandis que les montants sont arrondis à un centième près. Les données de l'Aide publique au développement (APD) sont exprimées en millions de dollars US.

Enfin, le processus de rédaction a été empreint de quelques difficultés qui sont, entre autres, la transmission tardive des données par certains PTF, l'incomplétude de certaines données fournies, l'absence de certaines données désagrégées par secteur du PNDES et par Objectif de développement durable (ODD) et la fréquente inaccessibilité de la Plateforme de gestion de l'aide (PGA). Ces difficultés ont été exacerbées par le contexte de la pandémie de la COVID-19.

RÉSUMÉ

En 2019, la coopération au développement s'est déroulée dans un contexte national marqué par une décélération du rythme de l'activité économique. En effet, le taux de croissance du PIB réel est passé de 6,8% en 2018 à 5,7%. Ce fléchissement est dû à un ralentissement de l'activité dans l'agriculture, les mines et les BTP en lien avec le contexte sécuritaire difficile.

À l'instar des années antérieures, en 2019, le pays a reçu de ses Partenaires techniques et financiers (PTF), au titre de l'Aide publique au développement (APD), 1 548,72 millions de dollars US (environ 907,41 milliards de FCFA) contre 1 489,19 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 4,0%. Cette augmentation traduit l'engagement des PTF à accompagner le Gouvernement dans le financement de ses actions de développement et à faire face à l'insécurité grandissante.

L'APD de l'année sous revue est caractérisée par une prédominance de l'aide multilatérale (64,5%), des dons (65,6%) et de l'aide projet (72,2%). Cinq secteurs ont absorbé 993,88 millions de dollars US, soit 64,2% de l'aide totale. Il s'agit des secteurs de l'Environnement, eau et assainissement (15,7%), de la Santé (15,2%), de la Production agro-sylvo-pastorale (13,8%), du Travail, emploi et protection sociale (13,1%), et de l'Éducation et formation (6,4%).

Pour les types de financement, les décaissements effectués au titre des dons s'évaluent à 1 016,56 millions de dollars US en 2019 contre 1 072,73 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 5,2%. Les prêts s'élèvent à 532,16 millions de dollars US contre 416,46 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 27,8%. Par ailleurs, la répartition de l'APD selon les quatre types d'assistance est de 1 118,10 millions de dollars US (environ 621,64 milliards de FCFA) pour l'aide projet ; 328,86 millions de dollars US (182,84 milliards de FCFA) pour les appuis budgétaires ; 61,32 millions de dollars US (environ 34,09 milliards de FCFA) pour l'assistance et secours d'urgence et 40,43 millions de dollars US (environ 22,48 milliards de FCFA) pour l'aide alimentaire malgré la situation sécuritaire difficile.

Le rapport de 2019 traite du thème : « Défis sécuritaires et coopération au développement » en lien avec l'actualité de ces dernières années au Burkina Faso. En effet, depuis 2015, le pays est confronté à des attaques terroristes. L'analyse fait ressortir une situation sécuritaire fortement dégradée dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun avec son corollaire d'attaques de centres de santé, d'écoles, de l'administration publique et privée, de cibles dures et des déplacements des populations en masse.

On note également que l'insécurité affecte négativement la mise en œuvre des actions de développement financées sur ressources extérieures, ce qui a occasionné l'abandon de certains projets et programmes de développement.

Pour remédier à cette situation qui inhibe les efforts de développement, l'État burkinabè a mis en œuvre une batterie de mesures, notamment au plan sécuritaire, économique et social. Le Burkina Faso bénéficie, en sus, de soutiens des PTF ainsi que des autres pays du G5-Sahel dans divers domaines concourant à la lutte contre le terrorisme comme le renforcement des capacités des FDS et les appuis logistiques.

L'analyse fait ressortir également que les communautés ont mis en place des stratégies locales de sécurisation des personnes et des biens dans les centres urbains et ruraux aux côtés des forces régulières. Aussi, certains acteurs de la mise en œuvre des projets et programmes ont développé des initiatives de résilience permettant la poursuite de certaines activités de développement dans les localités menacées.

L'étude a recommandé des actions pour l'établissement d'un nouveau mode opératoire pour la coopération au développement dans un contexte d'insécurité. Il s'agit entre autres de :

- faire de la sécurité et de la paix le levier principal pour relancer la vie sociale et économique dans les zones fortement affectées ;
- travailler désormais en considérant l'insécurité comme une réalité et non pas seulement comme un risque, surtout dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes ;
- faire preuve de flexibilité dans la conduite des projets et programmes dans les zones à forts défis sécuritaires et responsabiliser les ONG et associations nationales pour assurer la continuité des actions de développement au profit des populations ;
- réhabiliter les valeurs sociétales par tous les moyens (éducation civique, sensibilisation de la population) et promouvoir la réconciliation nationale et le vivre-ensemble à travers des actions de cohésion sociale et de dialogue social ;
- privilégier l'expertise locale dans la réalisation des investissements.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La coopération internationale permet une action conjointe et coordonnée au niveau international dans un domaine déterminé en vue de parvenir à des résultats communs. Elle a pour but d'aider toutes les parties prenantes à participer efficacement au dialogue politique mondial et à contribuer à l'atteinte des résultats. C'est dans ce cadre que s'inscrit la coopération pour le développement qui vise à soutenir les priorités de développement nationales et internationales. Cette coopération applique une discrimination positive en faveur des pays en développement et est basée sur des relations de coopération ciblant l'amélioration de l'appropriation par les pays en développement des questions de développement.

La coopération pour le développement en 2019, au niveau du Burkina Faso, s'est déroulée dans un environnement socioéconomique marqué par le maintien d'un cadre macroéconomique stabilisé en soutien à la croissance malgré les conditions sociales et sécuritaires difficiles. Elle s'est menée autour du Plan national de développement économique et social (PNDES) qui constitue le principal outil de dialogue avec les Partenaires techniques et financiers (PTF) dans leurs interventions de développement. Le dynamisme de la coopération pour le développement durant l'année 2019 s'est aussi appuyé sur l'effort du Gouvernement dans le respect des engagements pris avec la communauté des PTF en termes de mobilisation accrue des ressources internes et de mise en œuvre d'une gouvernance vertueuse. En retour, les PTF ont joué le rôle qui était le leur en accompagnant les efforts de développement à travers la mise

à disposition des ressources financières et la coopération technique. Cette mobilisation des ressources intérieures et de l'aide extérieure a permis au Gouvernement d'effectuer un pas qualitatif, en termes de résultats atteints, dans la mise en œuvre du PNDES.

Le présent rapport qui restitue les résultats de la coopération pour le développement de l'année 2019 est organisé en trois grandes parties. La première partie porte sur le contexte économique, politique et social du Burkina Faso en 2019. La deuxième partie analyse le profil de l'APD, en mettant en exergue la répartition de l'aide par instrument de financement, par source de financement et par secteur de planification. La troisième partie aborde le thème du rapport intitulé : « Défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso ».



01

PREMIÈRE PARTIE :

CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO EN 2019

L'activité économique au cours de l'année 2019 s'est déroulée dans un contexte macroéconomique stable, en dépit de l'instabilité de l'économie mondiale ainsi que du contexte sécuritaire délétère aussi bien au niveau national que sous régional. Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de développement avec certes des défis quant à la poursuite des activités de certains projets et programmes de développement dans certaines régions. Cette partie traite du cadre macroéconomique, de la gouvernance et du capital humain.

1. MAINTIEN D'UN CADRE MACROÉCONOMIQUE STABILISÉ EN SOUTIEN À LA CROISSANCE

1.1. La poursuite du ralentissement de l'économie mondiale



2,9%
de croissance
mondiale
en 2019

Au niveau mondial, l'activité économique a encore ralenti en 2019 comme en 2018, en dépit d'une politique monétaire accommodante aux États-Unis et dans de nombreux autres pays avancés et émergents. Ce ralentissement s'explique principalement par le recul de la production et des ventes dans le secteur automobile, les tensions commerciales et technologiques qui ont prévalu entre les États-Unis et la Chine, et les incertitudes liées au Brexit. Ainsi, la croissance économique mondiale s'est établie à 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018.

Dans les pays avancés, la croissance économique a chuté à 1,7% en 2019 après 2,2% en 2018. Pour les pays émergents et en développement, elle est de 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018.

Aux États-Unis, l'expansion économique a connu un ralentissement en 2019, en lien essentiellement avec la faiblesse des investissements et les tensions commerciales, malgré des niveaux de l'emploi et de la consommation soutenus. Ainsi, la croissance s'est affichée à 2,3% en 2019 contre 2,9% en 2018.

Dans la zone euro, la croissance économique s'est effritée en 2019, en lien avec une faible croissance de la demande extérieure et de la production industrielle dans le contexte du Brexit. Le ralentissement du rythme de croissance s'est ressenti dans de nombreux pays, notamment en Allemagne (-1,0 point de pourcentage), en Italie (-0,9 point de pourcentage) et en France (-0,4 point de pourcentage).

En France, le rythme de l'activité économique a baissé en 2019, en lien avec les effets négatifs des manifestations collectives dites des « Gilets jaunes » sur le commerce de détail, notamment les dépenses de consommation. Il s'est établi à 1,3% en 2019 contre 1,7% en 2018.

Au Royaume-Uni, la croissance économique a été affectée par la fragilité de la croissance

mondiale et le climat d'incertitude engendré par le Brexit. Toutefois, la relance opérée dans le budget 2019 a été une source d'atténuation des effets négatifs liés au Brexit. Le taux de croissance économique est ressorti à 1,3% en 2019 tout comme en 2018.

En somme, la croissance économique de cette zone s'est située à 1,2% en 2019 contre 1,9% en 2018.

Au Japon, la croissance économique s'est inscrite en forte hausse en 2019, soutenue principalement par les mesures budgétaires supplémentaires de relance de l'activité économique. Le taux de croissance économique s'est établi à 1,0% en 2019 contre 0,3% en 2018.

En Chine, le taux de croissance économique a fléchi en 2019, en lien avec le durcissement de la réglementation, l'affaiblissement de la demande extérieure et les effets négatifs des tensions commerciales avec les États-Unis. En 2019, la croissance s'est située à 6,1% contre 6,6% en 2018.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est légèrement confortée en 2019, soutenue par la progression régulière de la consommation et de l'investissement privé, malgré une conjoncture extérieure moins favorable, les bouleversements persistants de la production dans les pays exportateurs de pétrole et une performance économique en deçà des attentes en Afrique du Sud. Le taux de croissance s'est affiché à 3,3% en 2019 contre 3,2% en 2018.

Dans l'UEMOA, l'activité économique s'est légèrement renforcée en 2019, en lien avec le dynamisme des Bâtiments et travaux publics (BTP), des services bancaires et des télécommunications ainsi que l'essor des activités commerciales. La croissance économique s'est établie à 6,7% en 2019 contre 6,6% en 2018.



6,7%
de croissance
dans l'espace
UEMOA en
2019

1.2. Le maintien de la résilience de l'économie nationale

L'économie nationale a connu une performance appréciable malgré un ralentissement de l'activité dans l'agriculture, les mines et les BTP en lien avec le contexte sécuritaire difficile. En effet, l'activité économique en 2019 a évolué dans un contexte national marqué par une campagne agricole défavorable, la persistance des attaques terroristes entraînant d'importants déplacements internes de populations et par la poursuite des revendications sociales dans le secteur public. En dépit du contexte défavorable, l'économie maintiendrait sa bonne orientation, mais en deçà des objectifs du PNDES.

1.2.1. Une croissance économique en décélération

Sur la base des dernières estimations, l'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance en 2019. En effet, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,7% en 2019 contre 6,8% en 2018. Cette croissance a été imprimée principalement par le secteur tertiaire (+9,7%), les autres secteurs ayant connu des décélération notables.

La part du secteur primaire dans la formation du PIB s'est située à 26,1% en 2019 contre 27,9% en 2018, celle du secteur secondaire à 16,5% en 2019 contre 19,9% en 2018. La contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et le SIFIM) à la formation du PIB a été, quant à elle, de 57,4% en 2019 contre 52,3% en 2018.



5,7%
de taux de
croissance
du PIB réel
en 2019

Tableau 1 : Évolution des parts contributives des secteurs au PIB (2015-2019)

| Désignation | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|------|------|------|------|------|
| Secteur primaire (%) | 30,3 | 30,6 | 28,3 | 27,9 | 26,1 |
| Secteur secondaire (%) | 19,0 | 19,5 | 20,7 | 19,9 | 16,5 |
| Secteur tertiaire (y compris les taxes et le SIFIM) (%) | 50,7 | 49,9 | 51,0 | 52,3 | 57,4 |
| Taux de croissance du PIB réel (%) | 3,9 | 5,9 | 6,3 | 6,8 | 5,7 |

Source : IAP, DGEP/DPAM, mars 2020

1.2.2. Une inflation maîtrisée

En 2019, le taux d'inflation s'est établi à -3,2% contre 1,9% en 2018. La forte baisse du niveau général des prix est principalement due au fléchissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-6,4%) et des tarifs des services de « communication » (-11,1%).

Le repli des prix des produits alimentaires s'expliquerait notamment par la poursuite des mesures Gouvernementales de lutte contre la vie chère (vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, contrôle des prix des produits de grande consommation, ouverture de points de vente de céréales aux personnes vulnérables).

1.2.3. Un déficit budgétaire en amélioration

L'exécution des opérations financières de l'État, base engagement, est ressortie déficitaire de 252,5 milliards de FCFA à fin décembre 2019 contre un déficit de 381,8 milliards de FCFA à la même période de 2018, soit une amélioration de 129,4 milliards de FCFA. Ce déficit base engagement a représenté 3,0% du PIB en 2019 contre 4,9% en 2018 et a été couvert à 54,1% par des financements extérieurs.

Quant au déficit global base caisse, il s'est aussi amélioré à fin décembre 2019 de 180,4 milliards de FCFA en passant de 478,5 milliards de FCFA à fin décembre 2018 à 298,0 milliards de FCFA. Il a représenté 3,5% du PIB en 2019.



-3,2%
de taux
d'inflation
en 2019

Détérioration
du solde
global de la
balance des
paiements

de **51,2**
milliards de
FCFA

12,6%
de taux d'aug-
mentation
des créances
intérieures

1.2.4. Un solde global de la balance des paiements en dégradation

Les échanges avec l'extérieur se solderaient par un excédent global de la balance des paiements de 65,0 milliards de FCFA en 2019 contre un excédent de 116,3 milliards de FCFA en 2018, soit une détérioration de 51,2 milliards de FCFA sur un an. Cet excédent a représenté 0,8% du PIB en 2019.

1.2.5. Des agrégats monétaires en hausse

L'évolution de la situation monétaire a été marquée, entre 2018 et 2019, par une progression des Actifs extérieurs nets (AEN) de 65,0 milliards de FCFA (+4,5%), des créances intérieures de 342,8 milliards de FCFA (+12,6%) et des passifs à caractère non monétaire de 89,7 milliards (+14,2%), induisant un accroissement de la masse monétaire de 316,1 milliards de FCFA (+8,5%).

Les AEN des Institutions monétaires sont ressortis à 1 508,5 milliards de FCFA à fin décembre 2019, en hausse de 4,5% par rapport à

fin décembre 2018. Cette évolution est exclusivement imprimée par les Autres institutions de dépôt (AID) dont les AEN se sont améliorés de 298,8 milliards de FCFA (+26,3%), ceux de la Banque centrale enregistrant un reflux de 233,8 milliards de FCFA (-75,3%).

S'agissant des créances intérieures, elles sont ressorties à 3 064,7 milliards de FCFA à fin décembre 2019 contre 2 721,9 milliards de FCFA à fin décembre 2018, soit une augmentation de 12,6%. Cet accroissement est imputable à un afflux tant des créances sur l'économie de 251,5 milliards de FCFA (+9,4%) que des Créances nettes du système bancaire sur l'Administration centrale (CN-AC) de 91,3 milliards de FCFA (+159,3%).

Quant à la masse monétaire, suivant l'évolution de ses contreparties, elle est ressortie à 4 034,3 milliards de FCFA à fin décembre 2019, en progression de 316,1 milliards de FCFA (+8,5%) sur un an. Cet accroissement est observé aussi bien au niveau des dépôts (+241,3 milliards de FCFA, soit +7,7%) qu'au niveau de la circulation fiduciaire (+74,8 milliards de FCFA, soit +12,9%).



2. UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN AMÉLIORATION EN DÉPIT DES CONDITIONS SOCIALES ET SÉCURITAIRES DIFFICILES

2.1 Une loi sur le pilotage et la gestion du développement en appropriation par les acteurs

La gouvernance économique en 2019 a été essentiellement marquée par la finalisation du processus de prise des textes d'application de la loi N°034-2018/AN portant pilotage et gestion du développement par des actions d'appropriation de ces textes par les acteurs. Il faut rappeler que la loi a été adoptée le 27 juillet 2018 et promulguée le 27 août 2018 en vue d'instaurer un système national cohérent de planification.

Concernant le processus de finalisation des textes, la loi a été complétée par trois (03) décrets d'application adoptés le 22 mai 2019 en Conseil des Ministres. Il s'agit du :

- décret N°2019-0492/PRES/PM/MINE-FID portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale de l'Évaluation (CNE). La CNE est une structure technique interministérielle placée sous la tutelle du Ministère en charge de la planification du développement et a pour attribution de soutenir le processus d'institutionnalisation de l'évaluation au Burkina Faso ;
- décret N°2019-0573/PRES/PM/MINE-FID portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission Nationale de Planification du Développement (CNPD). La CNPD est également une structure technique dont la mission est de veiller à la qualité des projets de documents de politiques de développement ainsi que leurs plans d'actions avant leur adoption ;
- décret N°2019-0510/PRES/PM/MINEFID portant création, attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de Prospective et de Planification Stratégique (CNPPS). Le CNPPS a pour attribution d'étudier et de proposer au Gouvernement le profil et les perspectives de développement à long terme du Burkina Faso.

S'agissant des actions d'appropriation de ces textes par les acteurs de développement, elles ont consisté surtout en l'organisation de sessions d'information et de diffusion dans les différentes régions du Burkina Faso. Ainsi, pour l'année 2019, deux (02) ateliers se sont tenus à Bobo-Dioulasso et à Kaya. De plus, dans le cadre de l'application de cette loi, un atelier de cadrage pour l'élaboration des différents outils pour l'évaluation de l'étude nationale prospective «Burkina 2025» s'est tenu à Bobo-Dioulasso et un rapport en Conseil des Ministres expliquant le processus a été adopté.

En perspective, la dynamique de la diffusion des textes au niveau régional devrait se poursuivre en 2020. L'année 2020 sera consacrée à la mise en place du dispositif d'évaluation ainsi que la finalisation des outils pour l'évaluation.

2.2 Un effort continu pour un meilleur accès du public à l'information budgétaire

Dans le cadre de la transparence dans la gestion des finances publiques, le MINEFID a entrepris en 2019 plusieurs actions visant à favoriser un meilleur accès du public à l'information budgétaire. Ce sont :

- l'analyse diagnostique sur la diffusion des informations et des données budgétaires au Burkina Faso ;
- l'élaboration d'une directive sur la diffusion des informations et données budgétaires ;
- l'amélioration du format et du contenu des budgets citoyens ;
- la formalisation d'un comité chargé de la publication des informations sur le site web de la Direction générale du budget (DGB).

En ce qui concerne l'analyse diagnostique, elle a permis surtout de faire l'état des lieux des informations budgétaires mises à la disposition du public en lien avec les exigences en la matière,

d'identifier les acteurs, les canaux et les goulots d'étranglement de diffusion des informations budgétaires et de proposer un calendrier de publication et les modes de production et de diffusion de ces informations.

La directive sur la diffusion des informations et données budgétaires a pour objectif principal d'orienter la DGB dans la diffusion des informations et des données budgétaires. Cette directive capitalise l'analyse diagnostique sus-citée.

Dans son format utilisé jusqu'en 2016, plusieurs insuffisances ont été relevées dans le processus d'élaboration et le contenu des budgets citoyens du Burkina Faso. Les documents produits ne permettaient pas une bonne appropriation du budget par les populations. C'est pourquoi des activités ont été menées dans le but d'y remédier. Il s'agit, entre autres, de l'élaboration du budget citoyen 2019 conformément à un guide produit et sa traduction en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé, gulfancema).

85^{ème}
rang sur
180 selon le
rapport
Transparency
international

2.3 Le renforcement des actions de lutte contre la corruption

En 2019, le rapport de Transparency international sur l'état de la corruption dans le monde classe le Burkina Faso au 85^{ème} rang sur 180 pays avec un score de 40 sur 100 contre 78^{ème} rang sur 180 pays avec un score de 41 sur 100 en 2018. Cela dénote l'accentuation de l'état de la corruption au Burkina Faso, signifiant ainsi que le pays est perçu comme de plus en plus corrompu.

Afin de combattre ce mal, la dynamique de la lutte contre la corruption s'est maintenue au cours de l'année 2019 avec l'application des textes législatifs et réglementaires. Il s'est agi de mettre en pratique la loi n°004-2015/CNT du 03 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso. Dans cette même lancée, l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de la lutte contre la corruption (ASCE/LC) a organisé en décembre 2019 à Ouagadougou, la 1^{ère} édition de la nuit de

l'anti-corruption. Elle s'est tenue sous le thème : « Responsabilité individuelle et collective dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso » et a été présidée par le Président du Faso.

La lutte contre la corruption ne pourra répondre aux attentes légitimes des citoyens sans leur engagement qui présuppose une prise de conscience. En tout état de cause, pour réduire la corruption et restaurer la confiance, Transparency International recommande aux pays dont le Burkina Faso de : (i) renforcer les systèmes de redevabilité et promouvoir la séparation des pouvoirs, (ii) s'attaquer au traitement préférentiel pour s'assurer que les budgets et les services publics ne soient pas motivés par des relations personnelles ou orientés par des intérêts particuliers, (iii) contrôler le financement politique pour éviter un excès d'argent et d'influence en politique, (iv) renforcer l'intégrité électorale.

2.4 Une situation stagnante du climat des affaires

Le rapport Doing Business de 2019 de la Banque mondiale positionne le Burkina Faso au 151^{ème} rang (même rang qu'en 2018) mondial sur 190 pays. Cette stagnation du Burkina Faso s'explique en grande partie par la faiblesse du raccordement à l'électricité, où le pays est placé 183^{ème} sur 190 pays. L'accès à l'électricité, son prix et la fiabilité de l'offre ainsi que la transparence de l'indice tarifaire demeurent toujours le talon d'Achille des entreprises.

Au niveau de l'enregistrement de propriété, le Burkina Faso a perdu quelques points en plus avec 50,47 points sur 100 dans le classement 2019, contre 51,4 points à l'édition précédente. Il en est de même de la protection des investisseurs minoritaires contre l'utilisation abusive des actifs de l'entreprise par les administrateurs où le score est passé de 40 à 42 sur 100, hissant le pays à la 120^{ème} place contre la 140^{ème} qu'il occupait pour cette catégorie dans le DB/2019.

Concernant l'enregistrement des impôts et les contributions obligatoires qu'une entreprise de taille moyenne doit payer ou retenir au cours

d'une année donnée, ainsi que la charge administrative de paiement des taxes et contributions et le respect des procédures de post-dépôt, le pays affiche un score de 55,9 (154^{ème} place).

Dans l'optique de faciliter les procédures des affaires au Burkina Faso, un plan triennal 2019-2021 a été adopté le 15 janvier 2019. Le Burkina Faso, ayant mis en œuvre la plupart des réformes dites de « première génération », envisage celles de « deuxième génération ». Avec ce plan, le Gouvernement, en accord avec le secteur privé, veut mettre l'accent sur les réformes touchant les indicateurs pour lesquels le Burkina Faso est le moins bien placé tout en maintenant au moins le bon classement dans les autres indicateurs. Il s'agit des indicateurs liés à l'obtention de l'électricité, au commerce transfrontalier, au transfert de propriété, au paiement des impôts, à l'exécution des contrats, à la protection des investisseurs minoritaires. L'ambition de l'État, en matière d'environnement des affaires, est d'améliorer le classement du Burkina Faso dans le rapport Doing Business de la 151^{ème} place à la 130^{ème} place.

151^{ème}
rang mondial
sur 190
pays selon le
rapport Doing
Business

2.5 Une quête permanente de la promotion de l'emploi

En 2019, la situation de l'emploi au Burkina Faso reste toujours caractérisée par une quête permanente d'amélioration. Le Gouvernement est toujours dans la dynamique de multiplier les initiatives pertinentes pour accroître et améliorer l'employabilité et l'emploi pour tous au Burkina Faso.

Aussi, en sus des actions déjà entreprises par le Gouvernement, pour l'année 2019, la politique en matière d'emploi et d'insertion professionnelle a connu un soutien considérable à travers plusieurs initiatives de promotion de l'emploi afin de garantir un emploi décent à tous. Il s'agit entre autres de :

- la promotion de l'auto-emploi par le **renforcement des capacités d'intervention des fonds de financement et l'allègement des conditions d'accès** ;
- **l'assainissement du portefeuille des fonds nationaux de financement à travers la radiation des créances irrécouvrables** ;

- la promotion des projets et programmes d'insertion professionnelle comme le Programme emploi jeunes pour l'éducation nationale (PEJEN) qui a organisé en octobre 2019 un concours direct spécial en vue de **l'intégration de 1 520 professeurs des collèges d'enseignement général et technique** ;
- le **placement de 110 jeunes diplômés en stage** sur une prévision de 140 jeunes ;
- la **formation de 1 536 demandeurs d'emploi en entrepreneuriat** ;
- la **mise en œuvre du Fonds Khalifa pour le financement des micro-projets des jeunes** ;
- la tenue en novembre 2019 du Salon national de l'emploi sous le thème : « Employabilité des jeunes au Burkina Faso : la contribution du secteur privé à la promotion d'emplois décents et durables et la mise en place d'un dispositif de forma-



1 520
professeurs
intégrés
dans les
collèges d'en-
seignement
général et
technique

1 536
demandeurs
d'emploi
formés en
entrepre-
neurial

tion à la demande des entreprises». Ce Salon a été un cadre d'échange entre les demandeurs d'emploi, les recruteurs, les employeurs et les services publics d'emploi en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;

- l'initiative Job booster qui vise à favoriser, d'ici à 2021, **l'accès à l'emploi ou à l'auto-emploi au profit d'au moins 15 000 jeunes ayant une qualification professionnelle**, âgés de 15 à 35 ans, dans les

régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

Ces actions ont permis l'atteinte de résultats par le Ministère en charge de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers les trois programmes budgétaires que sont le « Programme Jeunesse », le « programme Formation Professionnelle » et le « programme Emploi » et se présentent comme suit :

Tableau 2 : Situation de quelques indicateurs de la promotion de l'emploi

| Indicateurs | Effectif/ Montant |
|--|--------------------|
| Personnes formées/sensibilisées en civisme, citoyenneté | 5 703 |
| Personnes formées/sensibilisées en entrepreneuriat | 7 651 |
| Bénéficiaires des formations FAFPA | 7 444 |
| Montant des formations financées par le FAFPA | 1 526 628 000 FCFA |
| Microprojets financés (FASI, FAPE, FAIJ) | 3 096 |
| Montant des microprojets financés (FASI, FAPE, FAIJ) | 1 983 670 000 FCFA |
| Personnes formées en Techniques de recherche d'emploi (TRE) et assimilés | 3 222 |
| Volontaires nationaux placés | 440 |
| Bénéficiaires des stages | 4 548 |

Source : DGESS/MJPEJ, mars 2020

2.6 Mesures multisectorielles face à la dégradation de la situation sécuritaire

L'année 2019 a été marquée par la dégradation de la situation sécuritaire. Elle aura été la plus sanglante pour le Burkina Faso en proie à des attaques terroristes depuis 2016 et la pire en termes de coût humain avec son corollaire de milliers de déplacés internes, d'écoles fermées, de villages déserts. Cette détérioration a accru considérablement les besoins humanitaires et compromis les acquis, en termes de développement, mais aussi en matière de cohésion sociale et de paix au Burkina Faso. Ce qui a conduit le Gouvernement à entreprendre des initiatives importantes pour résorber le problème parmi lesquelles des réponses militaires et économiques.

Au niveau militaire, on note l'augmentation des budgets alloués à la défense et à la sécurité respectivement de 23,41% et 38,99% en 2019, et la mise en œuvre de deux opérations militaires antiterroristes d'envergure. La première dé-

nommée « Otapuanu », qui signifie en langue gulmancema « Pluie de feu ou foudre », est lancée en février 2019 dans les régions de l'Est et du Centre-Est. L'objectif était de restaurer l'autorité de l'État dans cette partie du pays où les populations étaient quotidiennement sous la menace et les exactions des groupes armés terroristes et des groupes criminels de tout genre. La seconde opération, Doofu (Déraciner, en langue nationale fulfuldé) est mise en branle en mai 2019 dans les régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel, considérées comme les terreaux du terrorisme au Burkina Faso.

La réponse économique du Gouvernement entre, surtout, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) pour la période 2017-2021. En 2019, la réponse aux besoins des populations en termes d'actions de développement est résumée dans les deux axes suivants :

- l'optimisation de la gestion des urgences sociales à travers la réalisation des activités dans le domaine de l'humanitaire, de la santé, de l'éducation et de l'eau et l'assainissement. Dans l'humanitaire, il s'est agi de la prise en charge des personnes déplacées internes. Dans le domaine de la santé, on note, entre autres, la construction de nouveaux CSPS, la normalisation de CMA et CM, l'acquisition d'ambulances au profit de districts sanitaires. Concernant l'éducation, on note essentiellement des constructions de blocs de salles de classe. En matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, les résultats portent sur la réalisation d'AEPS, la réalisation de forages et de latrines familiales et publiques dans six régions du PUS-BF ;
- la construction des bases de la résilience des populations et des territoires à travers la réalisation d'activités dans les domaines de l'urbanisme, du commerce et de l'artisanat, de la production agro-sylvo-pastorale, de la gestion pacifique des conflits. Dans l'urbanisme, il y a eu la réalisation du Plan d'occupation du sol (POS) de Dori. Au niveau du commerce et de l'artisanat, on note l'octroi de crédits aux PME et la

formation de 120 jeunes sur le concept « Entreprendre à zéro franc (EZF) » dans certaines régions fortement touchées par l'insécurité. Dans le domaine de la production agro-sylvo-pastorale, il y a eu, entre autres, la construction de parcs de vaccination, la réalisation de forages pastoraux et l'acquisition de petits ruminants au profit des ménages vulnérables.

Malgré ces efforts, une détérioration de la situation sécuritaire en 2019 dans plusieurs localités du Burkina Faso est constatée. C'est pourquoi le Gouvernement a entrepris, avec l'appui de ses Partenaires techniques et financiers, une Evaluation pour la prévention et la consolidation de la paix (EPCP). Cette évaluation a abouti à l'élaboration de la « Matrice d'actions prioritaires du Programme d'urgence pour le Sahel » (MAP/PUS-BF) qui a été saluée par la communauté internationale. Le coût estimatif du plan d'actions de la stratégie est estimé à 226,9 milliards de FCFA dont 120,9 milliards de FCFA sont acquis ou susceptibles d'être acquis (soit 53%) et 106 milliards de FCFA sont à rechercher sur la période 2020-2021. Les financements de la MAP proviendront du budget de l'État et des ressources mobilisées auprès des Partenaires techniques et financiers.



120
jeunes
formés sur le
concept En-
treprendre à
zéro franc



3. UNE GOUVERNANCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE EN AMÉLIORATION

Convaincu que le développement du Burkina Faso dépend du traitement efficace des déficits de gouvernance, le Gouvernement a entrepris d'investir stratégiquement dans la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative afin d'accélérer la transformation structurelle de l'économie et le développement humain. Ce qui explique l'adoption de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) qui couvre la période 2018-2027 et vise à promouvoir les principes de bonne gouvernance dans la conduite des actions de développement.

3.1 La consolidation de la démocratie et de l'État de droit

En dépit du contexte sécuritaire et des difficultés traversées en 2019, qui ont pu affecter l'efficacité de l'action publique, plusieurs actions ont été entreprises dans le sens de la consolidation de la démocratie, de la sécurisation des zones fortement touchées par le terrorisme pour un retour de la stabilité et de la paix.

Ainsi au plan juridique, nous notons l'amélioration du cadre législatif par l'adoption de 43 projets de lois dont la loi portant organisation judiciaire.

Pour le traitement des affaires pénales, le pays s'est également doté d'un nouveau code pénal en 2018 et modifié par la loi n°044-2019/AN du 21 juin 2019 qui soumet des incriminations spécifiques à des procédures particulières comme les infractions de terrorisme, la criminalité organisée ou la délinquance économique et financière. Aussi, la relecture du code de procédure pénale intervenue le 29 mai 2019 par la loi n°040-2019/AN portant code de procédure pénale est consécutive à l'adoption du code pénal.

Pour le renforcement de l'accessibilité géographique des citoyens à la justice, le Gouvernement a entrepris la construction de nouvelles juridictions et des maisons d'arrêt et de correction. L'organisation de la Semaine nationale de la citoyenneté (SENAC) a permis également une large sensibilisation de la population sur le civisme. Par ailleurs, le dialogue politique entre majorité et opposition organisé en 2019 a abouti à un large consensus. Consacré à la situation nationale et aux élections de 2020, il avait pour vocation de contribuer au renforcement de la paix, de la sécurité, de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de favoriser la réconciliation nationale.

Sur le plan sécuritaire, on note le renforcement du dispositif sécuritaire pour faire face aux actions terroristes et de déstabilisation, l'adoption de plusieurs lois portant prorogation de la durée de l'état d'urgence au Burkina Faso déclaré par le décret n°2018-1200/PRES du 31 décembre 2018 dans 14 provinces du pays et l'adoption de la loi sur le recrutement des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

3,6
points pour
la qualité
globale des
institutions
selon la no-
tation CPIA

3.2 L'Efficacité de l'Administration publique à améliorer

Dans la quête du renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'Administration publique et de la redevabilité, les acquis ont trait à l'élaboration de guides des postes de travail de certains Ministères et la poursuite de la mise à niveau de la plateforme informationnelle du Guichet virtuel unique de l'Administration publique permettant

de totaliser 667 prestations dont 3 e-services au 30 juin 2019. La qualité globale des institutions du Burkina Faso peut être appréciée à travers la notation CPIA (Country policy and institutional assessment) qui est restée stable à 3,6 points sur 6 en 2019 par rapport à celle de 2018.

3.3 Un espace de liberté de la presse élargi et dynamique

La liberté de presse représente l'une des principales libertés de l'Homme. Elle naît du droit d'expression et de critique dont disposent tous les citoyens. Elle est essentielle à la bonne gouvernance et au progrès économique et social. En la matière, le Burkina Faso se classe parmi les réussites du continent africain grâce au fruit du professionnalisme des acteurs de médias, mais également aux efforts conjugués des autorités politiques qui placent de plus en plus la liberté d'expression et d'opinion au cœur de leurs actions. Le classement mondial de la liberté de presse, fait par Reporters sans frontières (RSF) en 2019, hisse le Burkina Faso, avec un score global de +1,20, à la 36^{ème} place mondiale ; 4^{ème} en Afrique et 1^{er} en Afrique francophone.

Les résultats engrangés sont le fruit de nombreux efforts consentis dans le renforcement du cadre législatif et réglementaire de la presse, dans l'accroissement du nombre de médias et la prise de certaines initiatives par les associations professionnelles de médias. L'accompagnement du Gouvernement à la presse privée s'est matérialisé en 2019 par un effort supplémentaire de 303 millions de FCFA sous forme de prêt à 09 entreprises de presse, au-delà de la subvention annuelle de 400 millions de FCFA.

De nos jours, le Burkina Faso compte près de 200 médias audiovisuels privés disséminés sur l'ensemble du territoire national, plus de 70 organes de presse écrite, toutes périodicités confondues, et plus d'une trentaine de médias en ligne.



4^{ème}

rang au niveau africain de la liberté de presse

3.4 L'ancrage local de la gouvernance

En matière de gouvernance locale, l'année sous revue a été marquée par l'appropriation par les acteurs de la décentralisation des référentiels adoptés en 2018 et qui marquent le début d'un nouveau cycle de la décentralisation après l'échéance du Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (CSMOD) en 2015. Au nombre de ces outils, qui constituent désormais le cadre fédérateur de toutes les interventions dans le domaine de la décentralisation, on note :

- la Vision prospective de la décentralisation (VPD) à l'horizon 2040 qui s'énonce comme suit : « **des collectivités territoriales performantes qui délivrent des services publics locaux de qualité et accessibles, impulsent un développement local inclusif et durable et animent une démocratie locale ancrée dans le substrat socio-culturel** » ;
- la Politique nationale de décentralisation (PND) qui est une traduction dans les court, moyen et long termes de la réalisa-

tion de la Vision prospective de la décentralisation ;

- la Stratégie décennale de la décentralisation (SDD) qui représente la politique nationale sur une période de 10 ans.

Aussi, une stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation 2019-2023 a été adoptée en novembre 2019 avec pour objectif de faire des collectivités territoriales des structures capables de piloter le développement local et de promouvoir la bonne gouvernance locale. Elle permet de rendre effectifs les transferts de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales dans tous les domaines.

Enfin, dans le but de renforcer le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales, pour l'amélioration continue de la gouvernance locale, l'année 2019 a connu l'institutionnalisation d'un cadre annuel de concertation entre le Gouvernement et les Présidents de conseils de collectivités territoriales.

4. UNE ORGANISATION ET DES OUTILS POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION

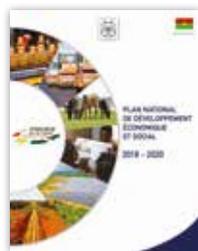
6% de
taux annuel
moyen de
croissance
sur la
période
2016-2019

4.1 Le renforcement du pilotage et de la gestion de l'économie

L'économie burkinabè est en pleine croissance avec un taux annuel moyen de 6% sur la période 2016-2019. Dans l'optique de mieux canaliser cette croissance afin qu'elle puisse permettre d'améliorer les conditions de vie des populations, un pilotage stratégique et une gestion optimale de l'économie sont nécessaires. C'est dans ce cadre que des outils de planification stratégique et opérationnelle ont été élaborés par le Gouvernement du Burkina Faso.

La plupart de ces outils de planification sont utilisés dans le cadre de la coordination des actions des partenaires au développement intervenant au Burkina Faso en accompagnement aux efforts du Gouvernement.

4.1.1 Le PNDES comme principal référentiel et outil de dialogue



En tant que référentiel national de développement économique et social du pays, le PNDES regroupe l'ensemble des interventions stratégiques à mettre en œuvre sur la période 2016-2020. Il constitue le principal outil de dialogue avec les PTF pour l'alignement de leurs interventions sur les priorités nationales qui y sont définies. Ainsi, les PTF faisant des appuis budgétaires généraux et sectoriels utilisent certaines réformes de la Matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants (MRSIS), comme critères de décaissement.

En tant que référentiel national de développement économique et social du pays, le PNDES regroupe l'ensemble des interventions stratégiques à mettre en œuvre sur la période 2016-2020. Il constitue le principal outil de dialogue avec les PTF pour l'alignement de leurs interventions sur les priorités nationales qui y sont définies. Ainsi, les PTF faisant des appuis budgétaires généraux et sectoriels utilisent certaines réformes de la Matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants (MRSIS), comme critères de décaissement.

L'échéance de mise en œuvre du PNDES prévue pour fin 2020 coïncide avec celle du cycle des stratégies de coopération en cours de certains partenaires, offrant ainsi une opportunité de renforcement du dialogue avec ces partenaires en vue d'un meilleur alignement des nouveaux instruments à élaborer.

4.1.2 La finalisation des politiques sectorielles

Les politiques des 14 secteurs de planification définies dans le PNDES ont été élaborées. Au 31 décembre 2019, il ne restait que l'adoption de la politique de sécurité nationale. Des outils d'opérationnalisation, comme les plans d'actions ministériels ont aussi été élaborés et adoptés.

14
politiques
sectorielles
de
planification
élaborées

4.2 Des mécanismes de coordination efficaces en soutien au dialogue de politiques

Il existe une variété d'instruments destinés à la coordination de l'aide. On distingue généralement les instruments de politiques et de stratégies de développement généraux, les instruments de politiques sectorielles, les instruments de programmation financière et technique et les instruments de suivi, d'évaluation et de contrôle. Il convient également de mentionner les instruments de coopération qui permettent de rendre efficace la coopération au développement.

4.2.1 Le dispositif de coordination de l'aide

La coordination de l'aide est une fonction transversale qui permet de planifier l'aide extérieure, de l'intégrer dans les objectifs et les priorités de développement du pays.

L'objectif visé par la coordination de l'aide est de renforcer son efficacité à travers l'harmonisation des procédures, le renforcement de la maîtrise de l'information et l'ajustement des interventions des partenaires grâce à la concertation permanente Gouvernement/PTF, circulation de l'information sur l'aide.

Le dispositif de coordination de l'aide au Burkina Faso vise deux objectifs majeurs :

- renforcer le dialogue entre le pays et ses partenaires au développement sur les politiques, les stratégies, les projets et programmes et ;
- renforcer les capacités nationales en vue de disposer de documents fiables et de qualité. Il s'opère tant au niveau de l'Administration publique que des PTF.

• **Au sein de l'Administration publique**

En 2019, les activités de coordination et d'efficacité de l'aide ont porté, entre autres, sur :

- l'élaboration et la diffusion du RCD 2018 ;
- la finalisation du référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTF ;
- la poursuite du processus de validation du référentiel d'évaluation des performances des PTF et du Gouvernement ;
- la poursuite du processus de validation de la Stratégie nationale de la coopération au développement 2020-2025 ;
- l'élaboration du rapport sur les engagements financiers de 2018 ;
- l'organisation et la tenue de trois ateliers régionaux de sensibilisation et d'information sur les engagements internationaux en matière de l'efficacité de la coopération au développement dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau Central ;
- le suivi régulier et l'élaboration de la situation de mise en œuvre des recommandations transversales et sectorielles de l'Aide-mémoire conjoint des PTF 2018-2019 ;
- la tenue des revues avec les PTF y compris le FMI.

• **Au niveau des PTF**

La Troïka, principal dispositif de coordination propre aux PTF, a contribué à :

- la préparation des revues techniques et politiques de suivi de la mise en œuvre du PNDES ;
- l'élaboration du RCD 2018 ;
- l'organisation de deux rencontres MINEFID-Troïka et deux rencontres Gouvernement-PTF.

4.2.2 Les cadres de concertation mixtes

La coordination de l'aide nécessite l'instauration d'une concertation et d'un dialogue permanents avec chaque partenaire au développement au niveau macro-économique et de la gestion des programmes de coopération, des revues périodiques des projets et programmes de développement, des stratégies et des politiques sectorielles, et les programmes d'action du Gouvernement, de même que sur la recherche de financement et sur l'exécution des investissements publics.

Au Burkina Faso, la quasi-totalité des documents de politiques et stratégies nationales,

sectorielles et thématiques est élaborée et mise en œuvre avec la collaboration des partenaires au développement.

En vue de faciliter le dialogue entre le Gouvernement et ses PTF, des cadres mixtes de concertation ont été institués. Il s'agit des cadres de suivi du PNDES, des tables rondes de mobilisation des ressources financières, des rencontres MINEFID-Troïka des PTF et Gouvernement-PTF, des Journées nationales de concertation Gouvernement-ONG, les cadres de concertation avec les bilatéraux ainsi qu'avec les multilatéraux.

4.2.2.1 Les cadres de suivi du PNDES

Selon le décret n°2017-0004/PRES/PM/MINEFID 12 janvier 2017 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES, ensemble ses modificatifs, le SP/PNDES est l'organe administratif et technique de coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES.

À ce titre, il assure le secrétariat des cadres de concertation de suivi du PNDES au niveau national et participe aux travaux des cadres de concertation aux niveaux sectoriel et régional. Ces cadres sont :

- le Comité national de pilotage ;
- le Comité technique national et ;
- les Cadres sectoriels et régionaux de dialogue.

- **Le Comité national de pilotage (CNP)**

Organe politique dans le dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, le CNP est présidé par le Premier ministre. Le Ministre en charge du développement en assure la vice-présidence. Il est composé de membres (Troïka des PTF, présidents ou vice-présidents des CSD, etc.) et d'observateurs.

En 2019, le CNP a tenu le 27 mai, une session qui a porté sur le rapport annuel de mise en œuvre du PNDES 2018.

- **Le Comité technique national (CTN)**

Le CTN est l'organe technique chargé de préparer les dossiers à soumettre au CNP. Présidé par le Secrétaire général (SG) du Premier Ministère, il est composé, entre autres, des SG des départements ministériels, des conseillers spéciaux du Premier Ministère, d'observateurs et de rapporteurs. Le CTN s'est réuni le 29 avril 2019 pour examiner et adopter les documents relatifs au rapport de performances 2018. Les PTF (représentés par leur Troïka, leurs chefs de file sectoriels et ceux fournissant un appui budgétaire) sont membres du CTN, selon le décret. À ce titre, ils prennent part aux travaux de validation des documents à transmettre au CNP, en faisant des observations et des propositions d'amendements.

- **Les Cadres sectoriels de dialogue (CSD)**

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES au niveau sectoriel sont assurés par les secrétariats techniques des quatorze CSD correspondant aux secteurs de planification définis par le Gouvernement. Chaque CSD est présidé par un ministre chef de file du secteur assisté de ministres vice-présidents. Pendant l'année 2019, les CSD se sont déroulés régulièrement et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports sectoriels de performance du PNDES avec la présence effective des présidents et/ou vice-présidents. Les PTF membres participent à tous les travaux des CSD. L'un des défis dans le fonctionnement des CSD reste l'opérationnalisation des groupes thématiques dans l'ensemble de ces cadres.

- **Les Cadres régionaux de dialogue (CRD)**

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES au niveau régional sont assurés par les secrétariats techniques des Cadres régionaux de dialogue. Les CRD, présidés par les gouverneurs, assistés des Présidents du Conseil régional, ont lieu régulièrement et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports régionaux de performance du PNDES. Par manque de Plans locaux de développement (PLD) actualisés, au niveau de certaines régions et de communes, la mise en œuvre du PNDES s'effectue à travers l'exécution des actions phares retenues dans les Plans annuels d'investissement des collectivités territoriales.

4.2.2.2 Les tables rondes de mobilisation des ressources

Le Burkina Faso, outre les autres mécanismes de mobilisation des ressources, a recours depuis des décennies aux tables rondes pour financer ses politiques publiques. Le mécanisme des tables rondes est considéré comme un moyen de concertation et de dialogue du Gouvernement avec ses partenaires désirant l'appuyer dans ses efforts de développement, mais aussi un mécanisme privilégié de mobilisation et de coordination des ressources nécessaires au financement du développement.

Les tables rondes organisées en 2019 ont permis de mobiliser des ressources financières d'un montant d'environ 59,33 milliards de francs CFA destiné à financer le Plan communal de développement (PCD) de Falangoutou, les élections couplées 2020 et 2021 ainsi que la Stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI) 2019-2023.

S'agissant de la table ronde pour le financement du Plan communal de développement de Falangoutou, qui s'est tenue en juillet 2019 à Ouagadougou, elle a permis de mobiliser, à travers le PADEL et le PUS, 500 millions de francs CFA sur un coût évalué à 6,43 milliards de francs CFA.

Concernant les élections couplées présidentielle/législatives de 2020 et des municipales de 2021, une table ronde de mobilisation

de ressources s'est tenue en octobre 2019 à Ouagadougou. D'un coût global de 109,42 milliards de francs CFA, un montant d'environ 12,52 milliards de francs CFA a été mobilisé auprès des PTF. La contribution de l'État est estimée à 45 milliards de francs CFA ; ce qui élève le total du financement acquis à environ 57,52 milliards de francs CFA, soit 52,57 % du coût total desdites élections.

Au titre du financement de la Stratégie nationale de la finance inclusive 2019-2023, une table ronde s'est tenue en novembre 2019 et a permis de mobiliser des ressources financières d'un montant de 26,31 milliards de francs CFA auprès des Partenaires au développement. Aussi, la contribution de l'État est estimée à 18,54 milliards de francs CFA ; ce qui amène le total du financement acquis à environ 44,85 milliards de francs CFA, soit 109,7% du coût total de la SNFI. En outre, la Coopération italienne, l'Ambassade de la République populaire de Chine et la Banque africaine de développement ont manifesté l'intérêt qu'ils portent à la finance inclusive et s'engagent respectivement à accorder des crédits concessionnels de 5 à 20 millions d'euros, à renforcer les capacités des acteurs et à financer les PME à travers des prêts et aussi à mettre à disposition des lignes de crédit au secteur privé ainsi qu'aux banques locales.

500
millions de
FCFA mobi-
lisés pour
financer le
PCD de Fa-
langoutou

52,57%
du coût total
des élections
présidentielle,
législatives et
municipales
mobilisés

4.2.2.3 Les rencontres MINEFID-Troïka des PTF et Gouvernement - PTF

Instituées en vue de faciliter les échanges sur les questions de développement en général, et celles liées à la coopération en particulier, deux rencontres MINEFID-Troïka des PTF sur les trois programmées au titre de l'année 2019 se sont tenues respectivement le jeudi 28 février et le vendredi 15 novembre 2019.

Les échanges ont porté sur les points d'intérêt suivants :

- la stratégie du pays pour adresser les fragilités dans d'autres régions afin que les partenaires puissent accompagner le Gouvernement (Plan d'urgence du Sahel élargi) ;
- la situation de mobilisation des ressources pour le financement du PUS-BF et du PADEL ;
- la vision du pays par rapport à la stabilisation du cadre macro dans le contexte actuel impliquant les secteurs sociaux ;
- la présentation des résultats provisoires de l'enquête 2018 sur le suivi du Partenariat mondial ;
- la mise en œuvre du PUS ;
- le cadre macroéconomique et les priorités du budget 2020 ;
- la relecture du décret sur les projets et programmes de développement et ;
- la formalisation des cadres de concertation Gouvernement-PTF et leur fréquence.

La dernière rencontre prévue se tenir courant novembre 2019 n'a pas pu se réaliser pour des raisons de calendrier.

À l'image des rencontres MINEFID-Troïka des PTF, se tiennent aussi depuis 2013 des rencontres entre le Premier ministre et l'ensemble des PTF, membres de la Troïka. Ces rencontres constituent des cadres de dialogue entre les deux parties sur les questions d'actualité et de développement du Burkina Faso. Elles se tiennent semestriellement et regroupent les ministres concernés par les points inscrits à l'ordre du jour. Au cours de l'année 2019, les deux rencontres prévues se sont tenues respectivement le lundi 29 avril et le mardi 17 décembre.

Les échanges ont tourné autour des points suivants :

- l'impact de la situation sécuritaire sur le cadre macro-économique, le budget et la coopération au développement (financement des secteurs sociaux, investissements...);
- l'extension territoriale et thématique du PUS (politiques dans les zones fragiles);
- la protection des populations et fonctionnement de la coopération au développement;
- l'état de préparation du Rapport volontaire du Burkina Faso sur les Objectifs de développement durable;
- la situation sécuritaire au Burkina Faso;
- la situation de mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS / PUS élargi) et l'évaluation de la prévention et de la consolidation de la paix;
- la situation de l'État de droit, de la justice et des droits de l'Homme;
- l'organisation des élections 2020 et 2021 et;
- le suivi de la mise en œuvre de l'aide-mémoire conjoint des PTF.

4.2.2.4 Les Journées nationales de concertation (JNC) État-ONG/AD

Les JNC sont un espace de dialogue et d'échanges entre l'État et les Organisations non Gouvernementales et Associations de développement (ONG/AD) autour des grandes questions de développement. La 7^{ème} édition s'est effectivement tenue les 16 et 17 juillet 2019 à Ouagadougou et était placée sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Elles ont porté sur le thème : « Situation sé-

curitaire et poursuite des actions de développement des ONG/AD : quelles stratégies de pérennisation de l'offre de services et de mobilisation de financement ? »

À l'issue des échanges sur le thème et sur la base des préoccupations soulevées par les participants, les recommandations ont porté sur les actions simultanées en matière d'urgence humanitaire, de développement local et de paix/sécurité.



4.2.2.5 Les rencontres sur l'efficacité de la coopération au développement

Au cours de l'année 2019, le Burkina Faso a activement participé aux rencontres internationales sur l'efficacité de la coopération au développement pour nourrir la réflexion nationale. Il s'est agi :

- de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la Coopération Sud-Sud tenue du 20 au 22 mars ;
- du quatrième Forum sur le suivi du financement du développement tenu du 15 au 18 avril à New York aux États-Unis d'Amérique ;
- de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) tenue les 13 et 14 juillet ;
- du Forum politique de haut niveau sur le développement durable tenu du 16 au 19 juillet à New York et ;
- de l'Assemblée annuelle des membres de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) du 10 au 12 septembre 2019 à Bruxelles.

Au plan national, la tenue des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur les engagements internationaux en matière de l'efficacité de la coopération au développement s'est également poursuivie en 2019. Organisés au profit des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales, des projets et programmes de développement ainsi que des ONG des régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau Central, lesdits ateliers avaient entre autres pour objectifs de :

- vulgariser la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le partenariat de Busan sur l'efficacité de la coopération au développement ;
- informer les acteurs sur les actions entreprises par le Gouvernement pour rendre la coopération au développement efficace et ;
- mettre à la disposition des agents impliqués dans la gestion des ressources publiques les informations nécessaires à une gestion efficace de l'APD.

4.3 Le Programme d'investissement public

Le PIP constitue le cadre triennal de programmation et de suivi de l'exécution des dépenses d'investissements financées sur ressources budgétaires. Il est financé par des ressources propres et des ressources extérieures provenant des PTF sous forme de subventions et de prêts.

L'inscription des projets dans le PIP se fait dans le respect strict de l'enveloppe dégagée par le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuel (DPBEP) pour la prise en charge des investissements publics, exception faite de ceux financés sous forme de subvention dont la prise en compte ne dégrade pas l'équilibre budgétaire. Toutefois, l'inscription des projets du noyau sûr est conditionnée par l'existence d'une convention de financement signée par le MINEFID et la prise en charge de la contrepartie de l'État n'est assurée que si la convention en stipule l'existence.

L'enveloppe globale des dépenses publiques d'investissements de l'année budgétaire 2019 s'est établie à 711,26 milliards de FCFA contre 747,24 milliards de FCFA en 2018, soit une baisse de 4,8%. Cette baisse s'explique par le réajustement des priorités nationales pour prendre en charge les préoccupations sécuritaires.

La dotation révisée du PIP de 2019 en Crédit de paiement (CP) reste dominée par des ressources internes qui se chiffrent à 409,35 milliards de FCFA (57,6%) tout comme en 2018. Les ressources extérieures, quant à elles, se chiffrent à 301,91 milliards de FCFA représentant 42,4% du total des CP.

711,26
milliards de
FCFA de
dépenses
publiques d'in-
vestissements,
soit une baisse
de 4,8%

Le PIP révisé entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Tableau 3 : PIP révisé par type et mode de financement entre 2018 et 2019 (en milliards de FCFA)

| Mode de financement | Dotations révisées 2018 | | Dotations révisées 2019 | | Variation (2018/2019) | | Part par mode de financement (dotations révisées 2019) | |
|---|-------------------------|---------------|-------------------------|---------------|-----------------------|--------------|--|---------------|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Ressources internes | 849,64 | 442,62 | 409,48 | 409,35 | 51,81% | 7,52% | 52,80% | 57,55% |
| Projets entièrement financés sur ressources propres | 780,94 | 400,53 | 379,38 | 376,4 | 51,42% | 6,02% | 48,92% | 52,92% |
| Contrepartie | 68,7 | 42,09 | 30,10 | 32,95 | 56,19% | 21,72% | 3,88% | 4,63% |
| Ressources extérieures | 340,95 | 304,62 | 365,99 | 301,91 | -7,34% | 0,89% | 47,20% | 42,45% |
| Prêts | 240,54 | 130,4 | 273,51 | 130,65 | -13,71% | -0,19% | 35,27% | 18,37% |
| Subventions | 100,41 | 174,22 | 92,48 | 171,26 | 7,90% | 1,70% | 11,93% | 24,08% |
| Total | 1190,59 | 747,24 | 775,47 | 711,26 | 34,87% | 4,82% | 100% | 100% |

Source : DGB/DPB, 2020



4.4 La poursuite des réformes ambitieuses en matière de finances publiques

Au titre des finances publiques, dans l'optique de consolider et améliorer les efforts en termes de recouvrement des recettes, des mesures et/ou actions fortes ont été prises ou poursuivies par le Gouvernement.

4.4.1 Des réformes aux plans fiscal et douanier

Au niveau de l'administration fiscale, en vue d'une mobilisation optimale des recettes, les mesures et/ou actions majeures mises en œuvre ont porté essentiellement sur :

- la poursuite des opérations de recouvrement intensif des Restes à recouvrer (RAR). L'effet conjugué des actions de réduction du volume des RAR a permis de ramener leur montant de 363,33 milliards de FCFA à fin décembre 2018 à 291,10 milliards de FCFA à fin décembre 2019, soit un apurement de 72,22 milliards de FCFA (19,9%) ;
- la généralisation des téléprocédures (télédéclaration et télépaiement) à tous les segments de contribuables pour à la fois faciliter l'accomplissement des formalités déclaratives et de paiement des impôts, et aussi, consolider la gestion moderne de l'impôt. Pour 2019, il est enregistré un taux d'adhésion de 95% au niveau des grandes entreprises et de 30% au niveau des moyennes entreprises ;
- l'utilisation de la facture normalisée par les grandes et moyennes entreprises pour assurer une meilleure traçabilité des opérations réalisées par les contribuables suivi de contrôle sanction sur son utilisation ;
- la poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI avec le développement des fonctionnalités additionnelles et la réalisation de l'interfaçage avec les bases de données des administrations financières (SONABEL, ONEA, DGTMM, CNSS, CARFO, etc.) ;
- l'institution d'une taxe sur les véhicules à moteur qui vise à rehausser le niveau des ressources destinées au financement des budgets des collectivités territoriales ;
- le rehaussement des tarifs de la taxe sur les boissons non alcoolisées, sur les produits de la parfumerie et des cosmétiques ainsi que sur les armes ;
- l'augmentation du montant du prélèvement sur les billets d'avion et son reversement dans le budget de l'État ;
- l'instauration de forfaits pour maximiser le recouvrement des droits de mutation liée aux dossiers de mutation en souffrance au Guichet unique du foncier (GUF) ;
- le renforcement des capacités de la DGI à travers le développement de nouveaux modules sur la plateforme eSINTAX ;
- le renforcement des actions de lutte contre la fraude, le faux et la corruption à travers la mise en œuvre de l'analyse risque dans la programmation en matière de contrôle fiscal. Aussi, il existe un protocole de collaboration entre la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des douanes (DGD) à cet effet.

72,22
milliards de
FCFA de reste
à recouvrer
apurés soit
19,9%

119
infractions
 aux
 exonérations
 douanières
 constatées

Au niveau de l'administration douanière, on peut retenir entre autres :

- le paiement des droits et taxes de douane par un procédé électronique (télépaiement). Des discussions sont en cours pour élargir le champ du projet à tous les paiements à l'instar de la procédure de télépaiement de la DGI ;
- l'exploitation du logiciel SYLVIE et son interfaçage avec SYDONIA World pour permettre à l'administration douanière d'avoir directement dans son système, l'ensemble des documents émis par les autres administrations ;
- l'ouverture de SYDONIA WORLD sur internet dont le lancement officiel a eu lieu en novembre 2019, permet aux commissionnaires en douane agréés de saisir et de déposer leurs déclarations partout où il y a une connexion internet et à n'importe quel moment ;
- le renforcement de l'interconnexion du système informatique de l'administration des douanes du Burkina Faso avec les systèmes informatiques des pays voisins notamment la Côte d'Ivoire et le Togo. L'interconnexion avec le Togo fonctionne et le transit électronique concerne toutes les marchandises hormis les véhicules d'occasion. L'interconnexion entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est effective également et concerne toutes les marchandises en transit routier. Les travaux sur l'interconnexion entre les deux pays pour le transit des marchandises par chemin de fer sont en cours. Par ailleurs, une instruction cadre a été signée le 20 août 2019 pour l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina, du Togo et du Niger, et des échanges sont en cours avec la douane béninoise pour l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers ;
- l'intensification des contrôles après dédouanement notamment et un suivi des régimes économiques et des bénéficiaires des mesures de facilités en vue de réduire la fraude dans les exonérations douanières. En fin 2019, 119 infractions ont été constatées et des pénalités de l'ordre de 498 millions ont été infligées ;
- l'opérationnalisation du module « EXO » pour une gestion automatisée des exonérations douanières ;
- le renforcement du suivi satellitaire des marchandises en transit avec le déploiement des équipes mobiles d'alerte sur les différents corridors ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de la sortie du Programme de vérification des importations (PVI) et le renforcement des capacités des agents des douanes en matière d'évaluation des marchandises ;
- la poursuite de l'externalisation de l'évaluation des véhicules d'occasion de moins de dix (10) ans et des engins de travaux publics confiés au CCVA ;
- l'opérationnalisation des trois bureaux (route, gare et hydrocarbure) issus de l'éclatement du Bureau des douanes de Bobo gare (port sec).



4.4.2 Des réformes budgétaires

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de l'opérationnalisation effective du budget programme dans l'ensemble des Ministères et institutions.

Dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre des réformes budgétaires, plusieurs instruments ont été élaborés :

- ***l'outil de suivi et d'évaluation du plan d'actions 2018-2020 sur la diffusion des informations et données budgétaires***

Un Plan d'actions opérationnel (PAO) pour la période 2018-2020 a été élaboré dans le but de favoriser une synergie des différents acteurs dans l'opérationnalisation de la directive sur la diffusion des informations et données budgétaires.

- ***le budget citoyen 2020 traduit dans six (06) langues nationales***

L'édition 2020 du budget citoyen a été traduite en mooré, dioula, fulfuldé, gulmacema, lyélé et bissa.

- ***l'adaptation du contrôle financier à l'approche budget programme***

Les outils nécessaires sont en train d'être mis place par la DGCMEF pour son opéra-

tionnalisation. Elle a élaboré un référentiel de contrôle a posteriori qui détermine les points de contrôle, décrit la démarche du contrôle et définit le canevas type du rapport et un projet d'arrêté portant modalités d'exercice du contrôle a posteriori du contrôleur financier.

- ***la poursuite du renforcement de capacités***

Les catégories professionnelles ayant été formées à l'approche budget programme sont essentiellement les Directeurs de l'administration des finances (DAF) et les Responsables de programmes (RP). Les autres acteurs (les Responsables du budget opérationnel de programme (RBOP), les Responsables de l'unité opérationnelle de programme (RUOP) et les Responsables de la fonction financière (RFFI) n'ayant pas encore été nommés, leur formation est projetée dans l'avenir.

01 plan
d'actions
opérationnel
2018-2020
élaboré

Un nouveau plan de basculement du budget programme a été établi et s'étale jusqu'en 2022.



5. UN EFFORT CONTINU EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN

5.1 L'élargissement de l'offre éducative en progression

Au titre de l'année 2019, l'État Burkinabè a poursuivi sa politique d'élargissement de l'accès aux services de l'éducation. La mise en œuvre de cette politique a concerné aussi bien l'éducation formelle que celle non formelle.

5.1.1 L'éducation formelle

L'éducation formelle, enseignement organisé et dispensé à l'école, explicitement désigné comme apprentissage, débouche généralement sur une validation et une certification.

En 2019, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de l'élargissement de l'accès aux services de l'éducation formelle. Il s'agit des constructions des infrastructures éducatives et d'autres actions liées à l'accès.

Concernant les constructions des infrastructures éducatives, 10 salles de classe ont été réalisées au niveau du préscolaire. Pour le

compte du primaire, 138 salles de classe ont été construites dont 104 salles pour la résorption des paillotes. De même, 04 lycées scientifiques ont été achevés pour le secondaire.

En outre, certaines structures éducatives notamment celles de l'Enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ont été achevées. On note au cours de l'année 2019 l'achèvement de 05 Centres d'enseignement et de formation techniques et professionnels (CEFTP), 03 lycées professionnels et 01 lycée technique.


20 764 établissements fonctionnels en 2019, soit une progression de 0,72%

Tableau 4 : Nombre d'établissements fonctionnels de 2013-2019

| Ordre d'enseignement | Années scolaires | | | | | |
|-----------------------------|------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | 2017/18 | 2018/19 |
| Préscolaire | 1 006 | 1 047 | 668 | 958 | 1 049 | 1 348 |
| Primaire | 13 204 | 13 831 | 14 655 | 15 330 | 15 756 | 15 345 |
| Post-primaire et secondaire | 2 015 | 2 867 | 3 228 | 3 322 | 3 810 | 4 071 |
| Total | 16 225 | 17 745 | 18 551 | 19 610 | 20 615 | 20 764 |

Source : DGESS/MENAPLN, Annuaire statistiques 2018/2019 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire

À la rentrée scolaire 2018/2019, le nombre d'établissements fonctionnels était de 20 764 affichant une progression de 149 établissements, soit 0,72% par rapport à l'année scolaire 2017/2018.

En 2019, sur ce total de 20 764 établissements, le primaire occupe 73,9% suivi du post-primaire et du secondaire (19,61%). Quant aux établissements du préscolaire, ils ne représentent que 6,49% de l'ensemble des établissements.

La réalisation des infrastructures n'est pas sans incidence sur l'effectif des élèves. En effet, les effectifs croissent d'année en année sur tous les niveaux d'ordre d'enseignement. Ceux du secondaire

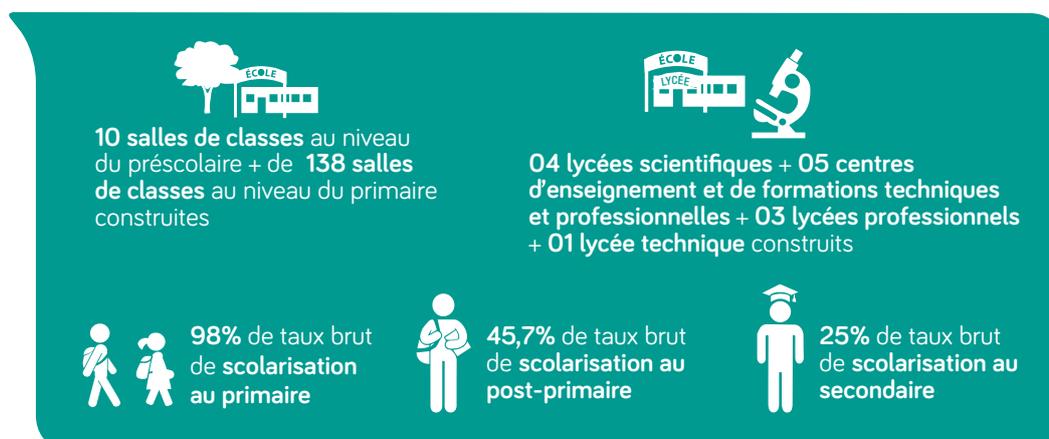
sont passés de 21 467 en 2017-2018 à 25 270 en 2018-2019, soit une progression de 18%. Au niveau du post-primaire, ils sont passés de 7 099 en 2017-2018 à 7 205 en 2018-2019, soit une progression de 1,5%.

En outre, le niveau d'accès à l'éducation en 2018-2019, en fonction de l'ordre d'enseignement, montre un Taux brut d'admission (TBA) de 98% au primaire, 45,7% au niveau du post-primaire et 25% au secondaire.

Par rapport au second aspect de l'amélioration de l'accès à l'éducation formelle, c'est-à-dire le volet hors construction, des actions ont été menées dans les domaines suivants en 2019 :

- offre d'enseignants ;
- santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire ;
- maintien dans l'éducation formelle ;
- égalité et équité d'accès pour tous ;
- mobilisation sociale et implication des parties prenantes ;
- développement de l'éducation inclusive ;
- appui à l'enseignement privé.

Ces actions ont concouru à l'amélioration de l'offre d'éducation au niveau national.



5.1.2 L'éducation non formelle

L'apprentissage informel est aussi pris en compte en 2019 par le Gouvernement burkinabè dans sa politique d'élargissement de l'accès aux services de l'éducation. À cet effet, au niveau de l'éducation non formelle, cette politique est mise en œuvre à travers des actions dans le cadre de 02 programmes, à savoir : « Accès et qualité de l'éducation non formelle » et « Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle ».

En 2019, les capacités de l'éducation informelle ont été renforcées par la construction de 02 centres permanents. Les apprenants de ce secteur sont composés d'adolescents et surtout des adultes. Sur un total de 116 158 apprenants, 93 970 sont des adultes, soit 80,9%. Selon le sexe, les femmes sont majoritaires dans ces centres d'apprentissage. En effet, aussi bien chez les adultes que chez les adolescents, elles représentent respectivement 75,1% et 54,9%.

02
centres permanents
construits en
2019

Tableau 5 : Situation des effectifs des apprenants en ENF en 2019

| Sexe | Type de centre | | |
|-----------------|----------------|---------------|----------------|
| | Adultes | Adolescents | Total |
| Hommes | 23 430 | 9 996 | 33 426 |
| Femmes/Filles | 70 540 | 12 192 | 82 732 |
| Ensemble | 93 970 | 22 188 | 116 158 |

Source : DGESS/MENAPLN, rapport bilan de la campagne 2019/DGENF

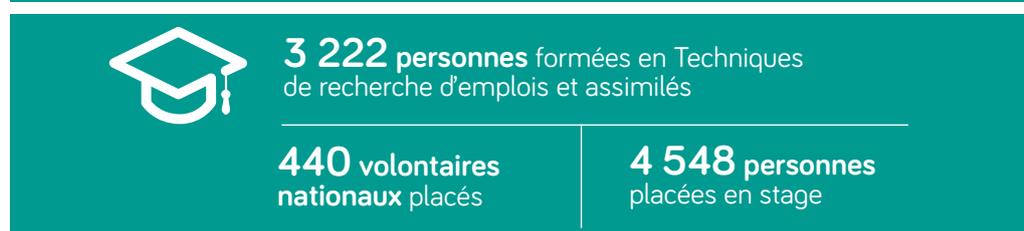
Au niveau de la qualité de l'éducation informelle, elle a enregistré des taux de succès satisfaisants tant au niveau des centres pour adultes que ceux pour adolescents, soit respectivement 94,2% et 91,8%.

5.2 La formation technique et professionnelle toujours en consolidation

La formation qui permet à un individu d'acquérir des connaissances spécifiques et le savoir-faire dont il a besoin pour exercer un métier, basée sur la pratique et la maîtrise de la technique, a été l'une des priorités majeures du Gouvernement burkinabè au cours de l'année 2019.

Au titre de l'année 2019, 7 651 personnes ont bénéficié de la formation en entrepreneuriat et 7 444 personnes ont été bénéficiaires des formations FAFPA, pour un financement de 1,53 milliard de FCFA. En outre, avec un montant de 1,98 milliard de FCFA (FASI, FAPE, FAIJ), 3 096 microprojets ont été financés au titre de l'année sous revue.

Pour ce qui est des formations en Techniques de recherche d'emploi (TRE) et assimilés, 3 222 personnes ont été formées et 440 volontaires nationaux ont été placés. Concernant les stages, 4 548 personnes en ont bénéficié au cours de l'année 2019.



5.3 La poursuite de la consolidation des acquis dans l'enseignement supérieur

Le Gouvernement a poursuivi sa dynamique dans la consolidation des acquis engrangés à travers des efforts pour la promotion de l'accès à un enseignement supérieur de qualité et l'amélioration des conditions d'études.

En effet, afin d'améliorer l'accès à un enseignement supérieur de qualité, l'année 2019 a été marquée par la poursuite des investissements en infrastructures au profit des différentes universités publiques. Dans cette optique, on note la poursuite de la construction de 02 bâtiments pédagogiques et administratifs, de 02 nouveaux amphithéâtres de 750 places et de 1 000 places à l'Université Ouaga 2. Par ailleurs, 08 nouveaux amphithéâtres sont en construction dans plusieurs universités du pays, en vue de renforcer leur capacité d'accueil des étudiants. On note également la création de nouvelles filières et de modules de formation qualifiante au profit des acteurs du développement et des ONG.

Ces investissements dans l'offre de formation ont permis d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur faisant passer le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants à 655 contre 600 en 2018, soit un accroissement de 9,2%. Le nombre d'étudiants du public et du privé est passé de 117 725 en 2017/2018 à 132 569 en 2018/2019, soit un accroissement relatif de 12,6%. Le nombre d'étudiants ayant achevé un cycle est passé à 67,9% contre 59,7% en 2017/2018. On note aussi le lancement du projet « un étudiant, un ordinateur » dont le but est d'améliorer les conditions d'études des étudiants.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par la poursuite des investissements dans l'accroissement de la fourniture des services sociaux au profit des étudiants. À cet effet, on peut noter la construction de 02 cités universitaires respectivement à l'Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso et à l'Université Ouaga 2, la prise en charge sur le plan médical, ainsi que l'octroi et le renouvellement de bourses d'études, d'aides et de prêts au profit des étudiants.

Aussi, on peut noter un dynamisme du corps professoral qui a permis l'avancement en grade supérieur de plusieurs enseignants. On note par ailleurs, la prise en charge de 96 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et le démarrage du processus de recrutement de 100 assistants pour le compte des universités publiques, dans le cadre du renforcement du vivier enseignant.

Malgré tous ces efforts déployés, l'offre des services au niveau de l'enseignement supérieur reste en deçà des attentes. Il se pose donc la nécessité de renforcer les actions dans un contexte de déconcentration universitaire et d'accroissement significatif du nombre d'étudiants.

5.4 Un effort d'accroissement de l'offre sanitaire en dépit de la menace sécuritaire

La promotion de l'accès aux services de santé de qualité pour tous demeure une priorité majeure du Gouvernement. À cet effet, l'action publique de santé a été conduite dans les domaines essentiels suivants : le renforcement de la qualité des soins, l'accroissement des infrastructures sanitaires et le renforcement de leur niveau d'équipement et les réformes stratégiques visant à améliorer les services de santé.

Dans le domaine du renforcement de la qualité des soins, on note des progrès et des insuffisances.

En termes de progrès, la létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans qui était de 1,5% en 2018 est descendue à 1,1% pour 2019. Par ailleurs, 94,7 % des cas suspects ont bénéficié d'un examen de confirmation par Test de diagnostic rapide (TDR) ou goutte épaisse en 2019 contre 89,0% en 2018, pour une cible annuelle de 98,0%. En 2019, concernant le VIH, le taux de séroprévalence se situe à 1,3%. Le taux de transmission résiduelle du VIH de la mère à l'enfant est de 4,7% contre 4,8% en 2018.



02 bâtiments
pédagogiques
et administratifs
achevés



02
amphithéâtres de
750 places et de
1 000 places
construits



08
amphithéâtres
en construction



02 cités
universitaires
construites



96 ATER
pris en charge

59 
**CSPS construits
 et équipés en
 2019, pour une
 cible de 30 CSPS**

67 **CSPS**
**normalisés des
 CSPS, pour une
 cible fixée à 58**

224 
**licences
 d'établissement
 octroyés**

En termes d'insuffisances, le taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 100 000 parturientes est passé de 119,6 en 2018 à 143 en 2019, pour une cible de 90. De même, le taux d'accouchement assisté a reculé à 46,0% en 2019 contre 85,5% en 2018, pour une cible annuelle fixée à 90%. Quant au taux de couverture en consultations prénatales, pour une cible annuelle de 60%, il est passé à 22,7% en 2019 alors qu'il était de 39,3% en 2018. Par ailleurs, le taux de décès maternels audités est de 25,2% en 2019 contre 35,1% en 2018 et le taux de décès néonatal est de 6,7 pour 1 000 naissances vivantes contre 6,5 pour 1 000 en 2018. Toutes ces contreperformances s'expliquent principalement par les effets de la crise sécuritaire qui s'est intensifiée en 2019 avec son corollaire de déplacements massifs des populations et de fermeture de formations sanitaires dans les zones touchées, d'une part, et par des mouvements sociaux au niveau du Ministère de la santé, d'autre part.

S'agissant de l'accroissement des infrastructures sanitaires et le renforcement de leur niveau d'équipements, 59 CSPS ont été construits et équipés sur l'ensemble du territoire en 2019, pour une cible de 30 CSPS. La normalisation des CSPS au titre de la même année a concerné 67 CSPS pour une cible fixée à 58. En outre, d'importants projets de construction d'infrastructures sanitaires sont en exécution. Il s'agit du Projet de construction et équipement du Centre de cancérologie de Ouagadougou, du Projet de construction et d'équipement d'un Centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie, de la construction du Centre de médecine traditionnelle et de soins intégrés de Ouagadougou, du Projet de construction et équipement de 02 centres de gériatrie à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, du Projet de construction et d'équipement de 02 centres d'hémodialyse à Bobo-Dioulasso et à Ouahigouya et des projets de construction des CHR dans plusieurs régions du pays.



Pour les réformes stratégiques, on peut retenir :

- l'adoption et la mise en œuvre de la fonction publique hospitalière pour laquelle près de 20 textes d'application ont été adoptés ;
- la création d'une agence de régulation pharmaceutique. Suivant ses missions et prérogatives, on peut retenir pour 2019, l'octroi de 224 licences d'établissement, l'émission de 1 973 décisions de mise sur le marché et 14 816 avis d'importation. Les prix des médicaments essentiels génériques de la CAMEG ont fait l'objet de révision en 2019 ;
- le renforcement du système national de pharmacovigilance des produits de santé. La mise en œuvre de cette réforme a permis le renforcement des capacités des acteurs du niveau central en pharmacovigilance, l'élaboration d'une stratégie de renforcement du système national de pharmacovigilance, la formation de 100 agents de santé de quatre districts sanitaires (Mangodara, Dandé, Sebba, Titao) en pharmacovigilance et la notification des effets indésirables des contraceptifs, la mise à jour de l'application mobile de notification des effets indésirables ;
- la gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans. En 2019, les quantités de prestations de soins offertes par la gratuité se répartissent comme suit :
 - 1 041 364 prestations de soins réalisées gratuitement au titre des accouchements et des interventions obstétricales contre 1 195 414 en 2018 ;
 - 4 249 013 prestations de soins pendant la grossesse contre 5 063 087 en 2018 ;
 - 9 482 819 prestations de soins chez les enfants de moins de 05 ans contre 11 187 883 en 2018 ;
 - 83 641 prestations de dépistages de lésions précancéreuses du col de l'utérus contre 35 631 en 2018.

5.5 Le renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Au cours de l'année, des actions ont été réalisées en matière de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), parmi lesquelles :

- la réalisation d'une étude sur la stratégie d'opérationnalisation du laboratoire d'analyse de l'eau ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la délimitation de 03 barrages (Tandjari, Kompienga et de la Tapoa) ;
- la délimitation des bandes de servitude de 11 barrages et du lac Higa, soit 156,6 km dont 117 km dans l'Espace de compétence (EC) du Nakambé, 2 km dans l'EC des Cascades, 37,4 km dans l'EC du Liptako ;
- le curage à titre pilote du barrage de Kuila d'une capacité de 100 000 m³ dans le bassin du Nakambé qui a permis une augmentation de la capacité de stockage de 7 200 m³.

Concernant les actions menées pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement l'année 2019 a été marquée par la réalisation et la réhabilitation de points d'eau modernes et d'Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), d'une part, et, d'autre part, la construction de latrines améliorées ainsi que la réhabilitation de latrines traditionnelles. Ainsi, 66 AEPS ont été réalisées et 11 réhabilitées. En plus, 1 843 forages neufs et 511 réhabilitations ont été réalisés.

Ces actions ont contribué à faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 74% en 2018 à 75,4% en 2019, soit une progression de 1,4 point. En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 91,1% en 2018 à 92,6% en 2019, soit une amélioration de 1,5 point. En milieu rural, ce taux est passé de 67,3% en 2018 à 68,4% en 2019.

Sur le plan de l'assainissement, 22 921 latrines familiales, 573 latrines scolaires et 323 latrines publiques et dans les centres de santé ont été réalisés. Ces réalisations ont fait ainsi passer le taux d'accès à l'assainissement de 22,6% en 2018 à 23,6% en 2019. En milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement familial est passé de 16,4% en 2018 à 17,6% en 2019. En milieu urbain, ce taux est passé de 38,2% à 38,4%.





02

DEUXIÈME PARTIE :

PROFIL DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2019

Cette deuxième partie est consacrée à l'analyse du profil de l'APD reçue par le Burkina Faso en 2019. Cette aide est obtenue à partir de négociations entre le Gouvernement et ses partenaires sur la base d'actions identifiées dans le PNDES. Ces négociations qui se basent sur des cadres de coopération aboutissent à la signature de conventions/accords de financement de projets et programmes de développement. L'analyse qui est présentée ci-dessous décrit l'évolution et la répartition des décaissements effectués par les partenaires au développement selon les instruments, les types, les sources et les secteurs de destination.

1. APERÇU GÉNÉRAL SUR LE PROFIL DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

Cette partie présente succinctement le profil de l'APD, analyse son poids dans le budget de l'État et fait la situation des conventions signées en 2019.

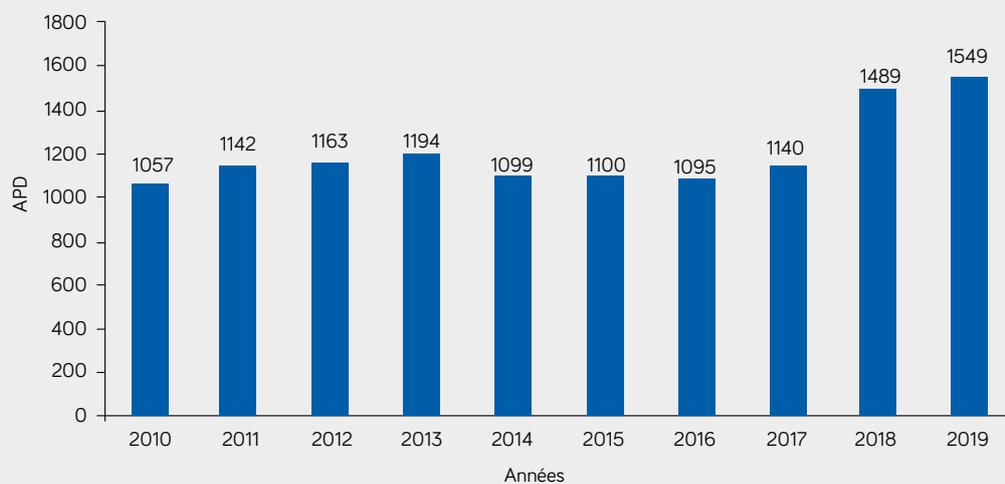
907,41
milliards
de FCFA
de l'APD en
2019, soit
une hausse
de 4,0% par
rapport à
2018

1.1 L'APD en hausse depuis 2017

Au cours de la décennie 2010-2019, le Burkina Faso a enregistré un flux total d'APD de 12 028,57 millions de dollars US, soit un flux annuel moyen de 1 202,86 millions de dollars US. L'évolution de l'APD au cours de cette période est caractérisée par une tendance haussière de 2010 à 2013, une quasi-stagnation de 2014 à 2016 suivie d'une remontée à partir de 2017 comme le montre le graphique ci-dessous.

Cette hausse s'est poursuivie en 2019 pour atteindre un nouveau record, en s'établissant à 1 548,72 millions de dollars US (907,41 milliards de FCFA) contre 1 489,19 millions de dollars US (827,96 milliards de FCFA) un an plus tôt, soit une hausse de 4,0%. Elle s'expliquerait notamment par l'effort dans la concrétisation des engagements pris par les partenaires à la conférence de Paris en 2016.

Graphique 1 : L'évolution de l'APD de 2010 à 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

La structure de l'APD reçue par le Burkina Faso en 2019 présente les mêmes caractéristiques qu'en 2018, avec une prédominance :

- de l'aide multilatérale (64,5%) par rapport à l'aide bilatérale (30,6%) et à la contribution des ONG (4,9%) ;
- des dons (65,6%) par rapport aux prêts (34,4%) ;
- de l'aide projet (72,2%) par rapport aux autres types d'instruments.

Par ailleurs, l'analyse de la répartition sectorielle de l'APD en 2019 montre que 64,2% de l'aide a été absorbée par les secteurs suivants :

- le secteur « Environnement, eau et assainissement » (15,7%) ;
- le secteur « Santé » (15,2%) ;
- le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » (13,8%) ;
- le secteur « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%) ;
- le secteur « Éducation et formation » (6,4%).

Au cours des cinq (05) dernières années, l'APD en pourcentage du PIB a été en moyenne de 10,3. Estimé à 10,8% en 2019, cet indicateur connaît une légère hausse par rapport à son niveau de 2018. S'agissant du ratio « APD par habitant », il a été en moyenne de 64,60 dollars US sur la même période. Par rapport à 2018, ce ratio connaît une légère augmentation de 0,9% en s'établissant à 74,21 dollars US en 2019. Le tableau qui suit fournit plus de détails sur l'évolution de ces indicateurs.

Tableau 6 : Évolution de l'APD par rapport au PIB et au nombre d'habitants de 2015 à 2019

| Désignation | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Population | 18 450 494 | 19 034 397 | 19 632 147 | 20 244 080 | 20 870 060 |
| APD (millions \$ US) | 1 100,34 | 1 094,78 | 1 139,64 | 1 489,19 | 1 548,72 |
| Taux de change du dollar/FCFA | 591,40 | 593,10 | 581,86 | 555,98 | 585,91 |
| APD (en milliards de FCFA) | 650,74 | 649,31 | 663,11 | 827,96 | 907,41 |
| PIB courant (en milliards de FCFA) | 6 162,49 | 6 444,23 | 7 177,42 | 7 842,83 | 8 433,41 |
| APD/PIB (%) | 10,6 | 10,1 | 9,2 | 10,6 | 10,8 |
| APD par tête d'habitant (dollars US) | 59,64 | 57,52 | 58,05 | 73,56 | 74,21 |
| APD total des pays CAD | 131 555 | 143 329 | 146 600 | 153 025 | 152 800 |

Source : MINEFID/DGCOOP et DGER, juin 2020

1.2 Analyse de l'APD dans le budget de l'État en 2019

1.2.1 Une détérioration du niveau d'exécution des dépenses d'investissements sur financement extérieur

Le budget de l'État, exercice 2019, tenant compte des ajustements opérés par les lois de finances rectificatives, s'établit à 2 107,94 milliards de FCFA en recettes et 2 366,67 milliards de FCFA en dépenses.

Au titre des recettes, elles ont été réalisées à hauteur de 1 940,20 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation global de 92,0%, à raison de 98,3% pour les recettes ordinaires et de 49,6% pour les recettes extraordinaires composées essentiellement de dons.

S'agissant des dépenses, elles ont été exécutées à hauteur de 2 148,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 90,8%. Pour le cas particulier des dépenses d'investissements, le taux d'exécution est ressorti à 74,8%. Les dépenses d'investissements sont exécutées sur financements intérieur et extérieur avec des taux d'exécution respectifs de 96,7% et 45,2%. Le taux d'exécution des



dépenses d'investissements en 2019 sur financement extérieur est en forte baisse par rapport à son niveau de 2018 où il était de 73,0%. Cette forte baisse pourrait s'expliquer par la détérioration de la situation sécuritaire du pays qui a entraîné des arrêts dans la mise en œuvre des activités de certains projets et l'attentisme de certains partenaires.

Tableau 7 : Situation d'exécution du budget de l'État, exercice 2019 (en milliards de FCFA)

| Budget | Prévisions initiales | Prévisions définitives | Réalisations | Taux de réalisation |
|--|----------------------|------------------------|-----------------|---------------------|
| RECETTES | 1 954,56 | 2 107,94 | 1 940,20 | 92,0% |
| <i>Recettes ordinaires</i> | <i>1 697,00</i> | <i>1 837,50</i> | <i>1 805,99</i> | <i>98,3%</i> |
| <i>Recettes extraordinaires</i> | <i>257,56</i> | <i>270,44</i> | <i>134,20</i> | <i>49,6%</i> |
| - Dons programmes | 93,28 | 99,18 | 88,38 | 89,1% |
| - Dons projets et legs | 164,29 | 171,26 | 45,82 | 26,8% |
| DÉPENSES | 2 213,29 | 2 366,67 | 2 148,45 | 90,8% |
| <i>Dépenses courantes</i> | <i>1 580,18</i> | <i>1 650,35</i> | <i>1 614,90</i> | <i>97,9%</i> |
| <i>Dépenses en capital</i> | <i>633,11</i> | <i>716,32</i> | <i>533,55</i> | <i>74,5%</i> |
| Investissements exécutés par l'État | 628,06 | 711,26 | 532,24 | 74,8% |
| - État | 333,07 | 409,35 | 395,82 | 96,7% |
| - Financement extérieur (subventions et prêts projets) | 294,99 | 301,91 | 136,43 | 45,2% |
| Transfert en capital | 5,06 | 5,06 | 1,31 | 25,9% |

Source : MINEFID/DGB, rapport d'exécution du budget au 31 décembre 2019, février 2020

98,5%
de taux
d'exécution
des
contreparties
nationales

1.2.2 Un niveau d'exécution satisfaisant des contreparties nationales en 2019

Les dotations révisées des contreparties nationales des projets sur financement extérieur au 31 décembre 2019 s'élèvent en Crédits de paiement (CP) à 32,95 milliards de FCFA (56,24 millions de dollars US). Ce montant a été exécuté à hauteur de 32,46 milliards de FCFA (55,40 millions de dollars US), base liquidation, soit un taux d'exécution de 98,5%.

1.2.3 Une dynamique baissière de la dépendance du budget vis-à-vis de l'APD

Les recettes totales et dons ont progressé pour passer de 1 288,53 milliards de FCFA en 2015 à 1 931,97 milliards de FCFA en 2019. S'agissant de la part des appuis extérieurs dans les ressources budgétaires (recettes et dons), elle a connu une baisse linéaire, passant de 27,3% à 15,0%.

Sur la même période, le budget des investissements, quant à lui, a évolué en deux phases : de 2015 à 2017, il a progressé pour atteindre 831,33 milliards de FCFA et de 2017

à 2019, il a subi une baisse le ramenant à 556,79 milliards de FCFA. La part des dons et prêts projets dans le budget d'investissements a connu une tendance baissière sur la période 2015-2019, passant de 30,3% à 24,5%, après une légère hausse en 2016 (37,5%).

L'évolution de ces deux indicateurs traduit les efforts du Gouvernement dans la mobilisation des ressources intérieures et augure d'une baisse du niveau de la dépendance du pays vis-à-vis de l'aide extérieure.

Tableau 8 : Évolution des appuis extérieurs dans le budget de l'État de 2015 à 2019 (en milliards de FCFA)

| Année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Investissements publics | 500,95 | 553,10 | 831,33 | 754,34 | 556,79 |
| Recettes et dons | 1 288,53 | 1 410,69 | 1 583,58 | 1 745,87 | 1 931,97 |
| Total dons et prêts projets | 151,57 | 207,56 | 244,44 | 225,16 | 136,50 |
| Part des dons et prêts projets | 30,3% | 37,5% | 29,4% | 29,8% | 24,5% |
| Total APD dans le budget | 352,09 | 351,73 | 318,79 | 346,07 | 290,37 |
| Part de l'APD dans le budget (% des recettes et dons) | 27,3% | 24,9% | 20,1% | 19,8% | 15,0% |

Source : MINEFID/DGCOOP, à partir des données de l'IAP

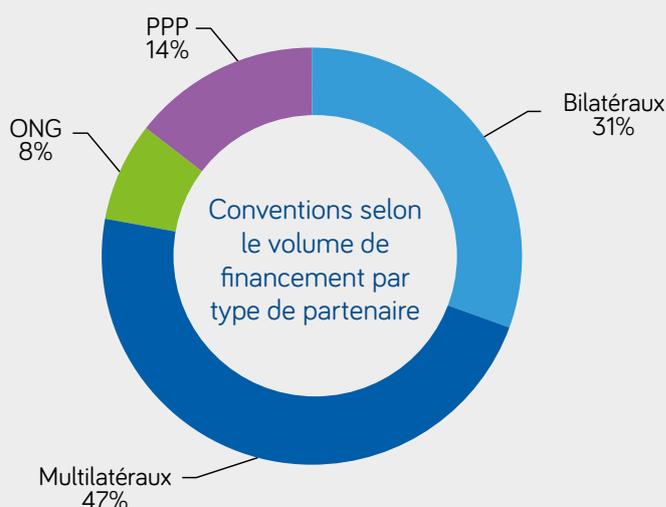
1.3 Une légère baisse du montant des conventions signées

Au titre de l'année 2019, le Gouvernement burkinabè a signé avec ses Partenaires techniques et financiers, 105 conventions de financement à raison de 35 conventions avec les partenaires bilatéraux, 25 avec les multilatéraux, 39 avec les ONG et 06 en Partenariat public-privé (PPP). Le montant total de ces conventions s'élève à 976,88 milliards de FCFA contre 1 176,11 milliards de FCFA en 2018, soit une baisse de 16,9%.

L'analyse du montant total des conventions de financement signées en 2019 fait ressortir une prédominance des partenaires multilatéraux (47%) suivis des partenaires bilatéraux (31%), des PPP (14%) et des ONG (8%).

La répartition des conventions selon le volume de financement par type de partenaire est présentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Répartition des conventions selon le volume de financement par type de partenaire en 2019



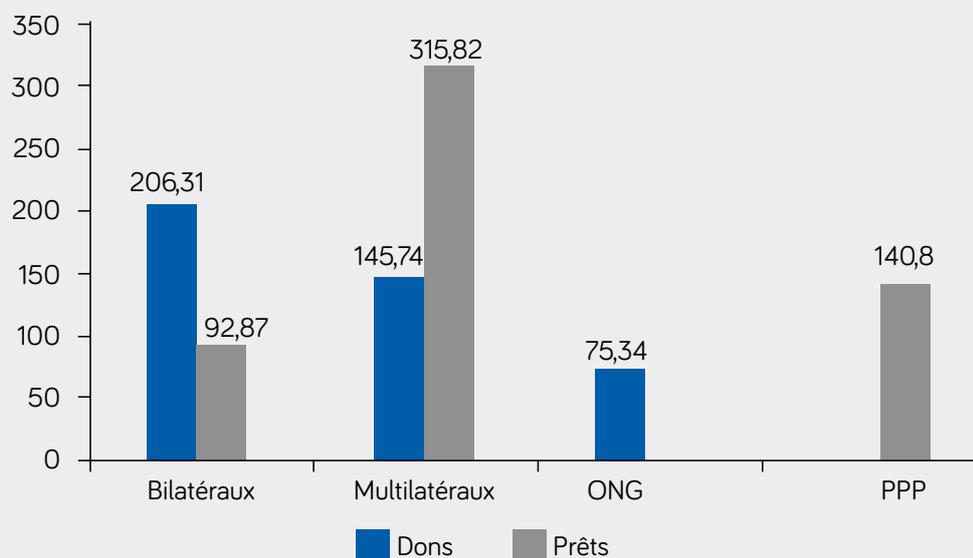
Source : MINEFID/DGCOOP, juin 2020



105 conventions signées en 2019 pour un montant total de 976,88 milliards de FCFA

Selon le type de financement, les conventions sont dominées par des prêts (56,2%) par rapport aux dons (43,8%). Les prêts ont été majoritairement octroyés par les partenaires multilatéraux (57,5%), suivis des PPP (25,6%) et des bilatéraux (16,9%). Concernant les dons, ils ont été majoritairement octroyés par les partenaires bilatéraux (48,3%), suivis des multilatéraux (34,1%) et des ONG (17,6%).

Graphique 3 : Situation des conventions signées par type de financement en 2019



Source : MINEFID/DGCOOP, juin 2020



2. ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DE L'AIDE PAR INSTRUMENT ET PAR TYPE DE FINANCEMENT

Cette section analyse les décaissements des PTF par instrument et par type de financement au cours de l'année 2019.

2.1 Une prédominance de l'aide projet par rapport aux autres instruments de financement

Les instruments de financement utilisés sont l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire ainsi que l'assistance et secours d'urgence.

En 2019, tout comme les années précédentes, l'analyse de la situation de l'APD fait ressortir une prédominance de l'aide projet. En effet, l'aide projet représente 72,2% de l'APD de 2019 avec un montant de 1 118,10 millions de dollars US (621,64 milliards de FCFA). Les appuis budgétaires totalisent un montant de 328,86 millions de dollars US (182,84 milliards de FCFA), soit 21,2% de l'APD de 2019 occupant ainsi la seconde place. Les parts de l'assistance et secours d'urgence et de l'aide alimentaire ont représenté respectivement 4,0% et 2,6%.

72,2% de l'aide totale décaissée sous forme d'aide projet en 2019

Tableau 9 : Structure de l'APD par instrument de financement en 2019

| Type d'Assistance | Montant en 2018 | | Montant 2019 | |
|--|-----------------|-----------------|---------------|-------------------|
| | Millions \$US | Millions \$US | En % de l'APD | Millions de FCFA |
| Aide projet | 1 182,37 | 1 118,10 | 72,2 | 621 640,55 |
| Aide projet sans fonds commun | 1 137,37 | 1 052,72 | 68,0 | 585 286,30 |
| Aide projet avec fonds commun | 45,00 | 65,39 | 4,2 | 36 354,25 |
| Appui budgétaire | 242,62 | 328,86 | 21,2 | 182 840,95 |
| Appui budgétaire général | 192,42 | 251,05 | 16,2 | 139 579,24 |
| Appui budgétaire sectoriel | 50,19 | 77,81 | 5,0 | 43 261,71 |
| Aide alimentaire | 52,05 | 40,43 | 2,6 | 22 478,72 |
| Assistance et secours d'urgence | 12,15 | 61,32 | 4,0 | 34 091,98 |
| Total | 1 489,19 | 1 548,72 | 100,0 | 861 052,21 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

2.1.1 Une baisse de l'aide projet en 2019

Pour l'année 2019, l'aide projet s'élève à 1 118,10 millions de dollars US contre 1 182,37 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 5,4%. Elle est subdivisée en « Aide projet sans fonds commun » et en « Aide projet avec fonds commun ».

5,4% de baisse de l'aide projet

1 052,72 millions de dollars US d'Aide projet sans fonds commun, soit une baisse de 7,4% par rapport à 2018

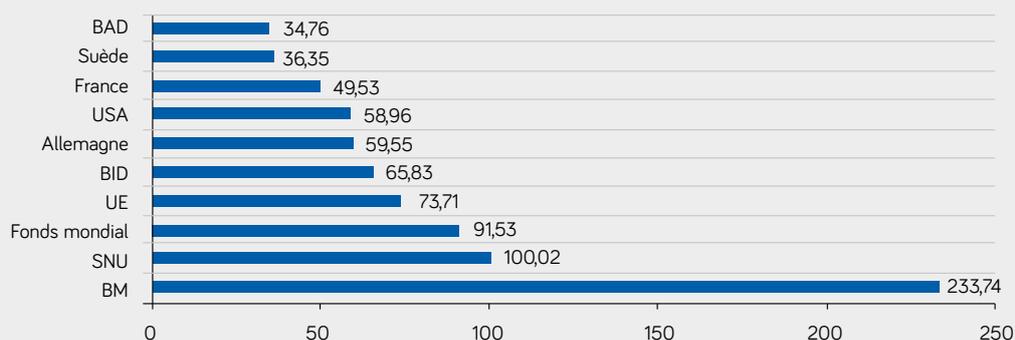
2.1.1.1 L'Aide projet sans fonds commun

L'Aide projet sans fonds commun (AP/SFC) est le plus couramment utilisé pour le financement des projets et programmes de développement au Burkina Faso.

Pour l'année 2019, le montant de l'AP/SFC est de 1 052,72 millions de dollars US représentant 68,0% de l'APD contre 1 137,37 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 7,4%. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des contributions de la BAD (-66,3%), de l'Union européenne (-37,1%) et de la Banque mondiale (-28,9%) et serait due, d'une part, à la situation sécuritaire ayant entravé la mise en œuvre de plusieurs projets et, d'autre part, à l'arrivée à terme de certaines stratégies de coopération.

Pour le classement des principaux partenaires ayant fourni ce type d'aide en 2019, la Banque mondiale occupe la première place (22,2%), suivie du Système des Nations Unies (9,5%), du Fonds mondial (8,7%), de l'Union européenne (7,0%) et de la BID (6,3%). La contribution des dix (10) principaux bailleurs s'élève à 803,97 millions de dollars US, soit 76,4% de l'AP/SFC. Le détail sur les dix (10) principaux PTF ayant utilisé cet instrument est fourni dans le graphique qui suit.

Graphique 4 : Contribution des 10 principaux bailleurs faisant de l'AP/SFC en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Les cinq (05) principaux projets ayant bénéficié de l'AP/SFC en 2019 sont :

- le « Programme d'amélioration des services d'eau et d'assainissement » financé par la Banque mondiale pour 68,29 millions de dollars US ;
- le projet « Palu-RSS » financé par le Fonds mondial pour 67,22 millions de dollars US ;
- le « Fonds de soutien aux enfants enregistrés » financé par Compassion International pour 22,93 millions de dollars US ;
- le « Programme de santé (paludisme, planification familiale, VIH/SIDA, MTN, nutrition-hygiène et assainissement) » financé par les USA pour 24,54 millions de dollars US ;
- le « Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA) » financé par la Banque mondiale pour 21,42 millions de dollars US.

Les montants décaissés au profit de ces cinq (05) principaux projets se chiffrent à 208,40 millions de dollars US, soit un taux de 19,8% par rapport au total de l'AP/SFC.

2.1.1.2 L'Aide projet avec fonds commun

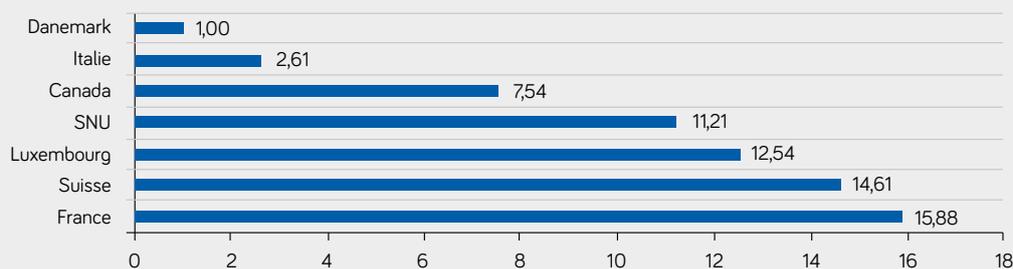
Le fonds commun ou panier commun est une modalité de financement des projets et programmes de développement recommandée par les engagements internationaux car permettant d'harmoniser les procédures et les conditions de décaissement. Pour sa mise en œuvre, un des PTF partie prenante (désigné chef de file) assure la coordination avec le Gouvernement.

Pour l'année 2019, l'Aide projet avec fonds commun (AP/FC) s'élève à 65,39 millions de dollars US, représentant 4,2% de l'APD contre 45,00 millions de dollars US (3,0% de l'APD) en 2018, soit une hausse de 45,3%. Cette hausse est tirée principalement par l'accroissement de 38,2% des décaissements en faveur du projet Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

Cette aide a été totalement décaissée sous forme de dons. Sept (07) bailleurs ont décaissé de l'APD sous forme d'Aide projet avec fonds commun. Il s'agit de la France (24,3%), de la Suisse (22,3%), du Luxembourg (19,2%), du Système des Nations Unies (17,1%), du Canada (11,5%), de l'Italie (4,0%) et du Danemark (1,5%).

65,39
millions de
dollars US
d'Aide projet
avec fonds
commun, soit
une hausse
de 45,3% par
rapport à 2018

Graphique 5 : Contribution des bailleurs utilisant l'AP/FC en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Les cinq (05) principaux projets ayant bénéficié de l'AP/FC en 2019 sont :

- le projet « Partenariat mondial pour l'éducation (PME) » pour 10,52 millions de dollars US ;
- le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) pour 9,55 millions de dollars US ;
- le projet « Gouvernance et démocratie (décentralisation) » pour 8,43 millions de dollars US ;
- le projet « Appui à la coordination du programme de l'UNFPA » pour 8,37 millions de dollars US ;
- le projet « Appui à la gestion durable des ressources forestières (BKF/023) » pour 4,63 millions de dollars US.

Les montants décaissés au profit de ces cinq (05) principaux projets se chiffrent à 41,50 millions de dollars US, soit 63,5% de l'AP/FC.

2.1.2 Une poursuite de la hausse des appuis budgétaires

Les appuis budgétaires en 2019 s'élèvent à 328,86 millions de dollars US contre 242,62 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 35,6%. Composés de l'Appui budgétaire général (76,3%) et de l'Appui budgétaire sectoriel (23,7%), ils représentent 21,2% de l'APD totale en 2019 contre 16,3% en 2018.

2.1.2.1. L'Appui budgétaire général

L'Appui budgétaire général (ABG) en 2019 est en hausse de 30,5% par rapport à 2018. En effet, il se situe à 251,05 millions de dollars US en 2019 contre 192,42 millions de dollars US en 2018. Cette augmentation se justifie principalement par la hausse considérable des apports de la France (215%), du FMI (97,5%) et de la Banque mondiale (30,2%). Cette augmentation exceptionnelle de l'appui budgétaire de la France résulte du fait de la contribution de l'AFD qui constitue une première ces dernières années et de l'appui supplémentaire sous forme de prêts du trésor français.

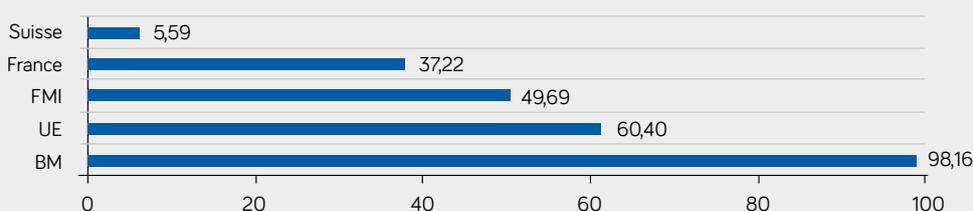
251,05
millions
de dollars
US d'Appui
budgétaire
général

77,81
millions
de dollars
US d'Appui
budgétaire
sectoriel

La part de l'ABG dans l'APD totale est de 16,2% contre 12,9% en 2018. L'ABG a été octroyé sous forme de prêts à hauteur de 163,52 millions de dollars US (65,1%) et de dons à hauteur de 62,66 millions de dollars US (34,9%). Les parts respectives de l'ABG fourni par les partenaires multilatéraux et bilatéraux en 2019 sont de 83,0% et de 17,0%.

Les bailleurs qui ont contribué pour ce type d'instrument sont la Banque mondiale (39,1%), l'Union européenne (24,1%), le FMI (19,8%), la France (14,8%) et la Suisse (2,2%).

Graphique 6 : Contribution des bailleurs de l'ABG en 2019 en millions de dollars US



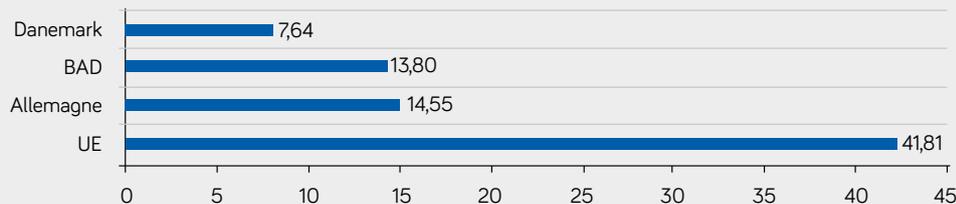
Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

2.1.2.2. L'Appui budgétaire sectoriel

En 2019, le montant de l'Appui budgétaire sectoriel (ABS) reçu des partenaires connaît une hausse passant de 50,19 millions de dollars US en 2018 à 77,81 millions de dollars US, soit une augmentation de 55,0%. Cet accroissement est dû à l'arrivée de la BAD au nombre des partenaires ayant décaissé un ABS avec une contribution de 13,80 millions de dollars US et à une hausse remarquable des décaissements de l'Allemagne (dont la contribution s'élève à 14,55 millions de dollars US contre 2,71 millions de dollars US en 2018) et du Danemark (72,5%).

L'ABS a été octroyé principalement sous forme de dons à hauteur de 64,01 millions de dollars US (82,3%) et de prêt pour 13,80 millions de dollars US (17,7%). Le détail sur les principaux partenaires ayant utilisé cet instrument en 2019 est consigné dans le graphique ci-dessous.

Graphique 7 : Contribution des donateurs de l'ABS en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Les cinq (05) principaux programmes ayant bénéficié de ce type d'aide sont :

- le Programme d'appui à la politique sectorielle santé II, financé par l'UE pour un montant de 16,79 millions de dollars US ;
- le Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD), financé par l'UE pour un montant de 16,62 millions de dollars US ;
- le Programme d'appui aux réformes dans le secteur de l'énergie (PARSE), financé par la BAD pour un montant de 13,80 millions de dollars US ;
- l'Appui à la politique sectorielle eau et assainissement-Appui budgétaire sectoriel II (ABS II) financé par l'Allemagne pour un montant de 12,32 millions de dollars US ;

- le Programme d'appui à la politique sectorielle eau et assainissement financé par le l'Union européenne à hauteur de 8,40 millions de dollars US.

Les montants décaissés au profit de ces cinq (05) principaux programmes se chiffrent à 67,93 millions de dollars US, soit 87,3% de l'ABS.

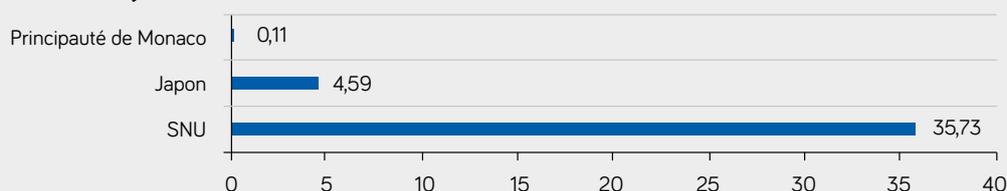
2.1.3 Une aide alimentaire en baisse

Le montant total de l'APD décaissé sous forme d'aide alimentaire s'est élevé à 40,43 millions de dollars US en 2019 contre 52,05 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 22,3%. Tout comme les années antérieures, l'aide alimentaire a été accordée exclusivement sous forme de dons. Les partenaires qui ont accordé de l'aide alimentaire en 2019 sont le Système des Nations Unies (88,4%), le Japon (11,3%) et la Principauté de Monaco (0,3%).



40,43
millions de
dollars US
octroyés sous
forme d'aide
alimentaire

Graphique 8 : Contribution des donateurs de l'aide alimentaire en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

L'aide alimentaire accordée en 2019 a servi aux projets suivants :

- le Plan stratégique de pays intérimaire 2019-2023, financé par le PAM pour un montant de 35,73 millions de dollars US ;
- l'aide alimentaire de la Coopération japonaise pour 4,59 millions de dollars US ;
- l'aide alimentaire en urgence au PAM, financé par la Principauté de Monaco pour un montant de 0,11 million de dollars US.

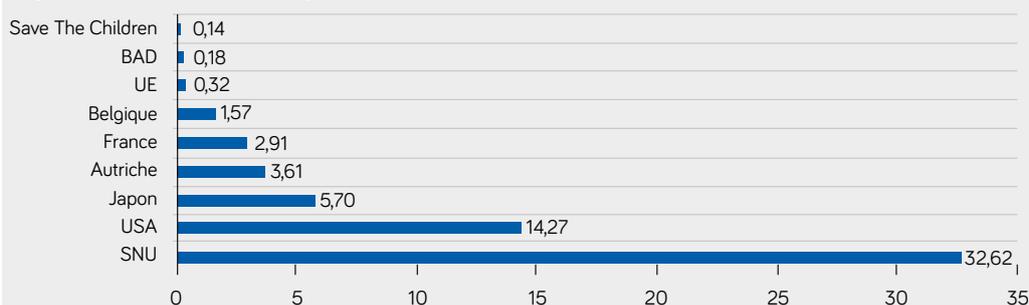
2.1.4 L'assistance et le secours d'urgence en forte augmentation

En 2019, le montant de l'APD décaissée sous forme d'assistance et de secours d'urgence s'élève à 61,32 millions de dollars US. Comparée à 2018 où son montant était de 12,15 millions de dollars US, cette forme d'aide a presque quintuplé en 2019. En effet, plusieurs partenaires ont accordé de l'APD sous forme d'assistance et de secours d'urgence pour venir en appui à l'État face à la persistance des attaques terroristes qui ont occasionné des déplacements internes massifs des populations. Au nombre de ces partenaires, il y a le Système des Nations Unies (UNHCR, FAO et UNICEF), les USA, le Japon, l'Autriche, la France et la Belgique.



61,32
millions de
dollars US
d'assistance
et secours
d'urgence en
2019 contre
12,15 millions
de dollars US
en 2018

Graphique 9 : Contribution des donateurs de l'assistance et du secours d'urgence en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

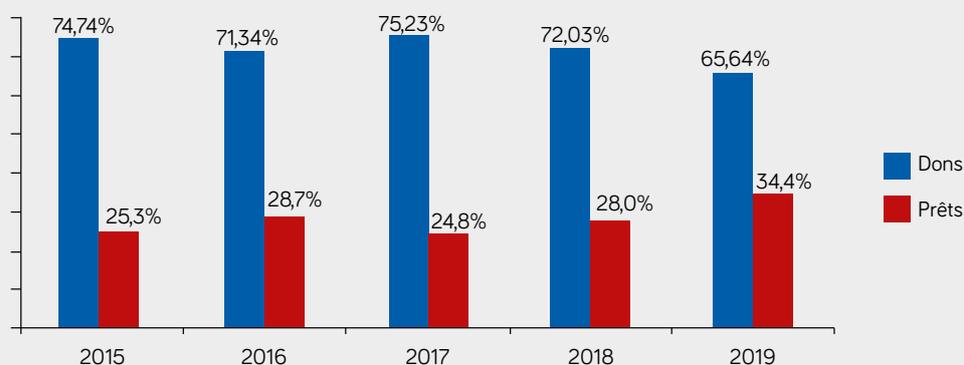
Les principaux projets ayant bénéficié de cette forme d'aide sont :

- le projet « Réponse d'urgence » pour un montant de 14,27 millions de dollars US, financé par les USA ;
- le projet « Assistance multisectorielle au profit des réfugiés, communautés hôtes et demandeurs d'asile » pour un montant de 13,05 millions de dollars US, financé par le UNHCR ;
- le projet « Éducation de base de qualité » pour un montant de 10,11 millions de dollars US, financé par l'UNICEF ;
- le projet « Assistance aux personnes déplacées internes (abris, articles ménagers et protections) » pour un montant de 6,75 millions de dollars US, financé par l'UNHCR ;
- le « Don multilatéral » d'un montant de 5,7 millions de dollars US, apporté par le Japon.

2.2 Une aide caractérisée par une prédominance des dons

L'analyse de l'APD par type de financement montre qu'en 2019, les dons représentent 65,6% des ressources décaissées par les partenaires contre 34,4% de prêts. Cette prédominance des dons par rapport aux prêts est observée sur la période 2015-2019. En effet, sur cette période, les dons se sont situés en moyenne à 71,8 % de l'APD contre 28,2% pour les prêts. Toutefois, une analyse dynamique de l'APD sur la même période laisse entrevoir une diminution de la part des dons par rapport aux prêts à partir de 2017.

Graphique 10 : Évolution de la répartition de l'APD en prêts et en dons de 2015 à 2019



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020



1 016,56 millions de dollars US de dons en 2019, soit une baisse de 5,2% par rapport à 2018

2.2.1 Les dons

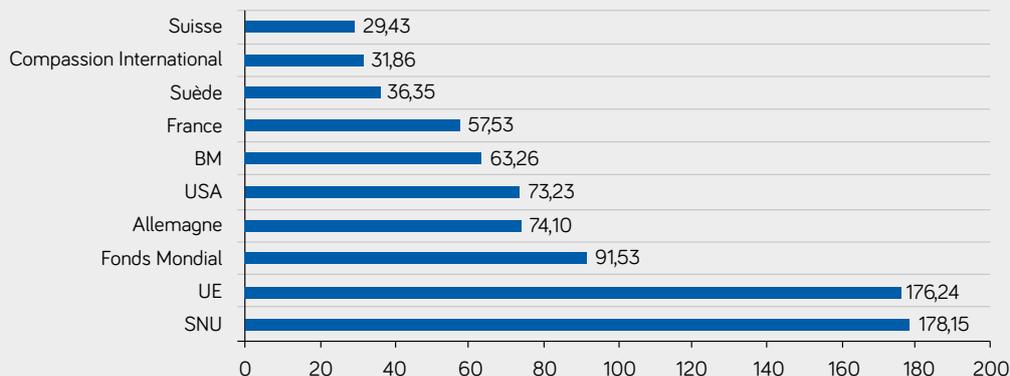
Le montant total des dons est passé de 1 072,73 millions de dollars US en 2018 à 1 016,56 millions de dollars US en 2019, soit une baisse de 5,2% qui est justifiée principalement par une diminution considérable des décaissements de la Banque mondiale (264,3%), du Danemark (57,2%) et de l'Union européenne (34,1%). La part des dons dans l'APD totale est ressortie en 2019 à 65,6% contre 72,0% en 2018.

La répartition des dons par instrument de financement se présente comme suit :

- 763,27 millions de dollars US en aide projet, soit 75,1% ;
- 151,55 millions de dollars US en appui budgétaire, soit 14,9% ;
- 40,43 millions de dollars US en aide alimentaire, soit 4,0% ;
- 61,32 millions de dollars US en assistance et secours d'urgence, soit 6,0%.

Le montant total des apports des dix (10) principaux bailleurs représente 79,8% de l'APD décaissée sous forme de dons en 2019, soit 811,67 millions de dollars US. Le graphique suivant illustre les contributions des dix (10) principaux pourvoyeurs de dons en 2019.

Graphique 11 : Les dix (10) principaux pourvoyeurs de dons en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020.

Les cinq (05) principaux projets ayant reçu des décaissements sous forme de dons en 2019 sont :



le Projet Paludisme/RSS financé par le Fonds mondial pour un montant de 67,22 millions de dollars US



le « **Contrat de bonne gouvernance et de développement** », financé par l'Union européenne pour un montant de 35,64 millions de dollars US



le projet Fonds de soutien aux enfants enregistrés pour un montant de 26,93 millions de dollars US financé par l'ONG Compassion International



l'Appui budgétaire pour la mise en œuvre du PUS étendu du Burkina Faso, financé par l'Union européenne pour un montant de 24,88 millions de dollars US



le Programme de santé (paludisme, planification familiale, lutte contre le VIH/SIDA, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...), financé par l'USAID pour un montant de 24,54 millions de dollars US.

Les montants décaissés au profit de ces cinq (05) principaux projets se chiffrent à 179,22 millions de dollars US, soit un taux de 17,6% par rapport au total des dons.

2.2.2 Les prêts

L'APD reçue par le Burkina Faso en 2019 sous forme de prêts s'établit à 532,16 millions de dollars US contre 416,46 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 27,8%. Sur les trois dernières années, on note une tendance à la hausse de la part des prêts dans l'APD totale. Cette part a représenté successivement 24,8% en 2017, 28,0% en 2018 et 34,4% en 2019.

Les prêts sont répartis ainsi qu'il suit :

- aides projets pour 354,84 millions de dollars US, soit 66,7% ;
- appuis budgétaires pour 177,32 millions de dollars US, soit 33,3%.

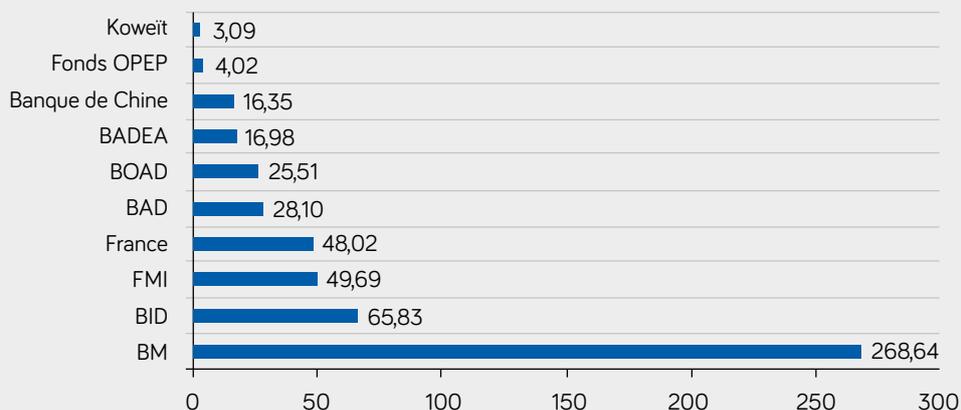
Les prêts ont été décaissés principalement par les partenaires multilatéraux dont la contribution s'élève à 460,21 millions de dollars US (86,5%), tandis que les bilatéraux ont contribué à hauteur de 71,94 millions de dollars US (13,5%).



532,16
millions de
dollars US de
prêts en 2019

Le montant total des dix (10) principaux partenaires qui ont accordé des prêts en 2019 s'élève à 526,23 millions de dollars US, soit 98,9%. Le graphique suivant présente le classement de ces dix (10) principaux partenaires.

Graphique 12 : Contribution des dix (10) principaux bailleurs de fonds en termes de prêts en 2019 (en millions de dollars US).



Source : PGA/DGCOOP, juin 2019.

Les décaissements effectués sur ces prêts ont servi au financement de projets dont les cinq (05) principaux sont :



le programme Appui budgétaire général, financé par la Banque mondiale pour un montant de 98,16 millions de dollars US



le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement, financé par la Banque mondiale pour un montant de 68,29 millions de dollars US



le programme appuyé par la Facilité élargie de crédit du FMI pour un montant de 49,69 millions de dollars US



le projet 50 MW power plant of Kossodo in Ouagadougou financé par la BID pour un montant de 20,18 millions de dollars US



le Projet protection sociale, financé par la Banque mondiale pour un montant de 15,85 millions de dollars US.

Les montants décaissés au profit de ces cinq (05) principaux projets se chiffrent à 252,16 millions de dollars US, soit un taux de 47,4% par rapport au total des prêts.



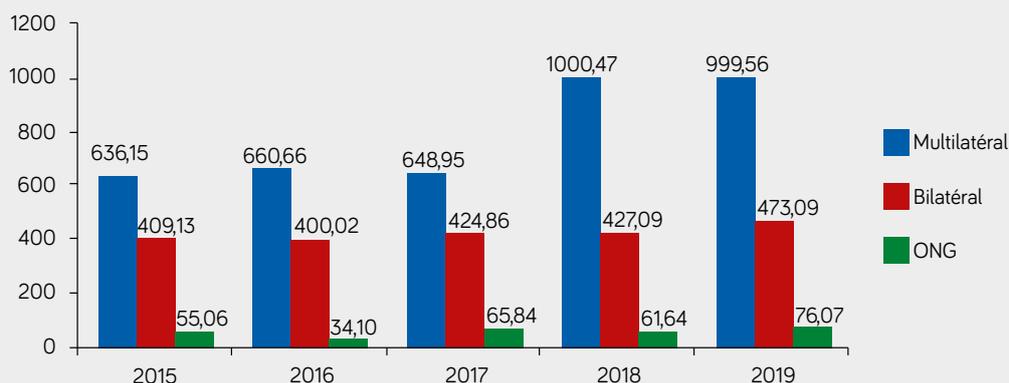
3. PROFIL DE L'AIDE PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET AUTRES FORMES DE COOPÉRATION

Cette partie analyse l'évolution de l'APD selon les sources de financement (multilatérale, bilatérale, ONG/AD) et les autres formes de coopération (technique, déléguée, appui aux ONG/AD).

3.1 Une prépondérance de l'aide multilatérale par rapport aux autres sources de financement

L'aide reçue par le Burkina Faso en 2019 a été fournie par les partenaires multilatéraux, bilatéraux et les ONG/AD.

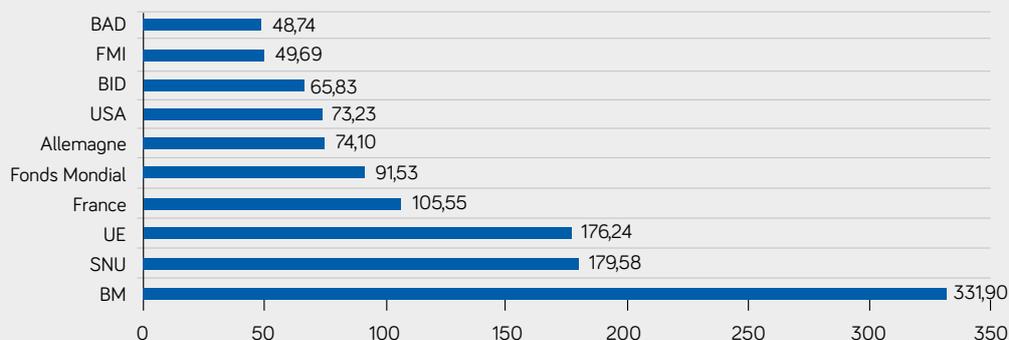
Graphique 13 : Répartition de l'aide par source de financement de 2015-2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

La répartition de l'APD par source de financement montre une prépondérance de l'aide multilatérale (64,5%) suivie de l'aide bilatérale (30,6%) et des aides provenant des ONG/AD (4,9%). Le graphique ci-dessous présente les dix (10) principaux contributeurs en 2019.

Graphique 14 : Contribution des dix premiers PTF en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

La Banque mondiale 1^{er} contributeur de l'APD avec un montant de **331,90 millions de dollars US**

999,56 millions de dollars US d'Aide multilatérale, soit une légère baisse de 0,1% par rapport à 2018

Comparativement à l'année 2018, on note l'entrée de deux nouveaux partenaires dans le classement. Il s'agit du FMI et du Fonds mondial.

Avec un montant de 331,90 millions de dollars US en 2019, contre 404,36 millions de dollars US en 2018, la Banque mondiale reste le premier contributeur de l'APD au Burkina Faso malgré une baisse de sa part contributive qui est passée de 27,2% en 2018 à 21,4% en 2019.

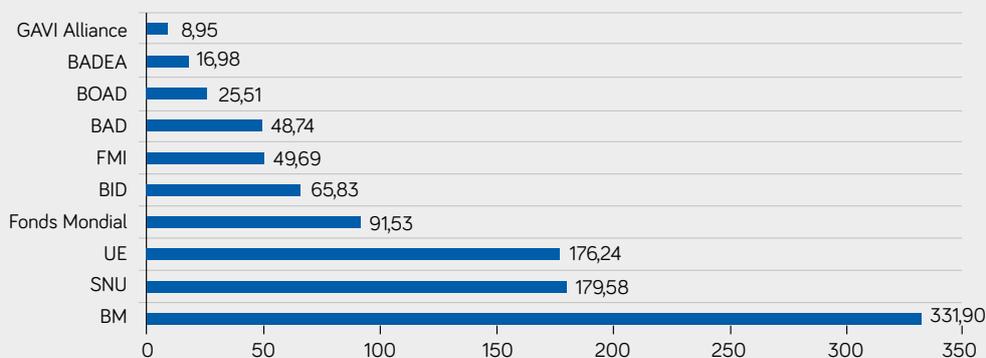
La deuxième place est occupée par le SNU avec un montant de 179,58 millions de dollars US contre 161,16 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 11,4%. Suivent l'UE (11,4%), la France (6,8%), le Fonds mondial (5,9%), l'Allemagne (4,8%), les USA (4,7%), la BID (4,3%), le FMI (3,2%) et la BAD (3,1%). La contribution de ces dix (10) PTF est de 1 196,39 millions de dollars US, soit 77,3% de l'APD totale contre 1 195,57 millions de dollars US en 2018 (80,3% de l'APD totale), soit une baisse de 3 points de leur contribution à l'APD totale.

3.1.1 L'aide multilatérale

La contribution des partenaires multilatéraux à l'APD en 2019 est de 999,56 millions de dollars US contre 1 000,47 millions de dollars US en 2018, soit une légère baisse de 0,1%.

Cette baisse s'explique par une diminution de la part contributive de la Banque mondiale qui est passée de 404,36 millions de dollars US en 2018 à 331,90 millions de dollars US en 2019, soit une baisse de 18,0%. La diminution de la contribution de la Banque mondiale est consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18^{ème} allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18). La contribution de l'Union européenne connaît également une baisse considérable passant de 236,30 millions de dollars US en 2018 à 176,24 millions de dollars US en 2019, soit une baisse de 25,4%. Cette baisse se reflète naturellement au niveau des projets, en fin de période de mise en œuvre du Programme indicatif national (PIN) 2014-2020.

Graphique 15 : Les dix (10) principaux PTF multilatéraux en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Bien que sa part contributive connaisse une baisse en 2019, la Banque mondiale (33,2%) occupe toujours la première place des PTF multilatéraux au Burkina Faso. Le SNU (18,0%) occupe la deuxième place au détriment de l'UE (17,6%) qui est en troisième position. Suivent le Fonds mondial (9,2%), la BID (6,6%), le FMI (5,0%), la BAD (4,9%), la BOAD (2,6%), la BADEA (1,7%) et la GAVI Alliance (1,0%).

Par instrument de financement, l'aide multilatérale se répartit comme suit :

- l'aide projet : 666,85 millions de dollars US ;
- l'appui budgétaire : 263,85 millions de dollars US ;
- l'aide alimentaire : 35,73 millions de dollars US ;
- l'assistance et secours d'urgence : 33,13 millions de dollars US.

3.1.2 L'aide bilatérale

La contribution des partenaires bilatéraux à l'APD se chiffre à 473,09 millions de dollars US en 2019 contre 427,09 millions de dollars US en 2018, soit une hausse de 10,8%.

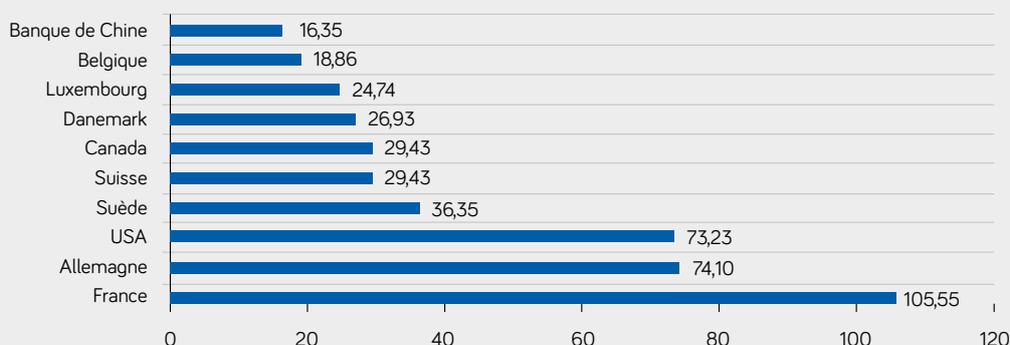
Cette hausse est portée essentiellement par une augmentation des contributions de certains partenaires comme la Suède (+134,8%), l'Allemagne (+63,3%) et la France (+28,7%).

Par contre, les décaissements de certains partenaires ont baissé par rapport à l'année 2018, notamment ceux du Danemark (-51,0%), du Canada (-25,7%) et des USA (-21,9%).

En 2019, les dix principaux donateurs bilatéraux ont contribué à hauteur de 434,97 millions de dollars US, soit 91,9% de l'aide bilatérale. Il s'agit principalement de la France pour 105,55 millions de dollars US (22,3%), de l'Allemagne avec 74,10 millions de dollars US (15,7%), des USA avec 73,23 millions de dollars US (15,5%) et de la Suède avec 36,35 millions de dollars US (7,7%).

473,09 millions de dollars US d'Aide bilatérale en 2019

Graphique 16 : Les principaux PTF bilatéraux en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Par instrument de financement, l'aide bilatérale se répartit comme suit :

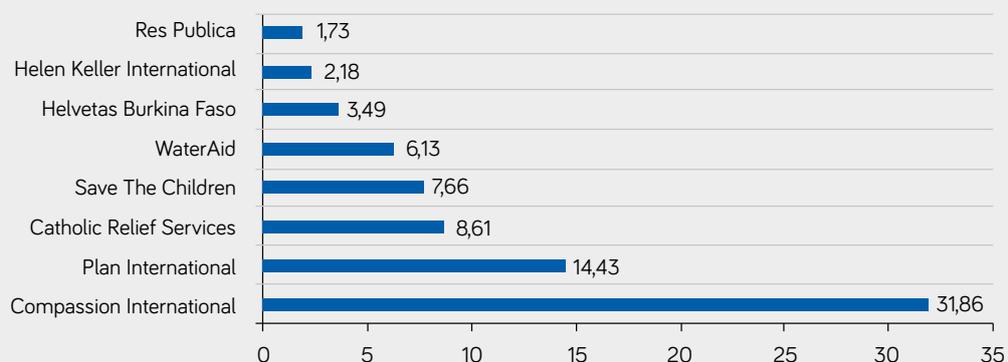
- l'aide projet : 375,33 millions de dollars US ;
- l'appui budgétaire : 65,01 millions de dollars US ;
- l'aide alimentaire : 4,70 millions de dollars US ;
- l'assistance et secours d'urgence : 28,05 millions de dollars US.

76,09 millions de dollars US d'aide provenant des ONG/AD

3.1.3 L'aide des ONG/AD

En 2019, le montant de l'aide provenant des ONG/AD se chiffre à 76,09 millions de dollars US contre 61,64 millions de dollars US, soit une hausse de 23,4%. Cette contribution émane de Compassion International (41,9%), de Plan International (19,0%), de CRS/BF (11,3%), de Save the Children (10,1%), de WaterAid (8,1%), de Helvetas Burkina Faso (4,6%), de Helen Keller international (2,9%) et de Res Publica (2,3%).

Graphique 17 : Contribution des ONG en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Au regard de la spécificité de leur approche, la totalité des décaissements des ONG a été enregistrée en 2019 sous forme d'Aide projet sans fonds commun.

3.1.4 La contribution des donateurs par groupe géographique

En 2019, on note une prédominance de l'aide provenant des pays membres de l'UE et la Commission de l'Union européenne en matière de décaissement de l'APD avec une contribution de 33,5% contre 34,4% en 2018. Ils sont suivis respectivement des Institutions de Breton Woods (23,1%), du Système des Nations Unies (11,4%), des pays du continent américain (USA, Canada avec 6,5%), des Fonds mondiaux (6,5%), des Fonds africains (FAD+BOAD pour 6,4%), des bailleurs arabes (6,0%), des ONG/AD (4,9%) et des pays asiatiques (1,9%).

Pour l'année sous revue, les contributions des partenaires des pays américains, des Fonds mondiaux, des ONG/AD et du SNU ont été uniquement octroyées sous forme de subventions. Celle de l'UE-CE est dominée par des subventions à hauteur de 90,2%.

Les Institutions de Breton Woods, les Fonds africains et les pays de l'Asie, pour leur part, ont accordé plus de prêts que de subventions dans des proportions respectives de 82,3%, 79,0% et 61,6%. Les pays arabes, quant à eux, ont octroyé uniquement des prêts.

Tableau 10 : Contribution des donateurs par groupe géographique en 2019

| Groupe de bailleur | Montant en millions de dollars US | | | % dans l'APD totale |
|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| | Prêts | Dons | Total | |
| Pays membre de l'UE + CE | 50,87 | 468,07 | 518,94 | 33,5 |
| Institutions de Breton Woods | 294,15 | 63,26 | 357,40 | 23,1 |
| Système des Nations Unies | 0,00 | 176,24 | 176,24 | 11,4 |
| Pays américains (USA + Canada) | - | 100,16 | 100,16 | 6,5 |
| Fonds africains (FAD+BOAD) | 77,79 | 20,64 | 98,43 | 6,4 |
| Fonds mondiaux | - | 101,07 | 101,07 | 6,5 |
| Pays arabes | 91,60 | 0,00 | 91,60 | 5,9 |
| ONG | 0,00 | 76,06 | 76,06 | 4,9 |
| Asie (Chine + Japon + Inde) | 17,74 | 11,05 | 28,80 | 1,9 |
| Total | 532,15 | 1 016,55 | 1 548,72 | 100,0 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020.

3.2 Les autres formes de coopération

3.2.1 Une forte augmentation du nombre d'assistants techniques

La coopération technique est composée de la coopération technique pure ou autonome (assistance technique) et de la coopération technique liée aux projets et programmes d'investissements (coopération technique intégrée).

Le volume de l'APD issue de cette coopération en 2019 s'élève à 17,19 millions de dollars US. Le montant revenant à la coopération technique autonome s'est chiffré à 15,15 millions de dollars US contre 2,04 millions de dollars US pour la coopération intégrée.

Les principaux partenaires ayant utilisé cette forme de coopération sont l'Union européenne (4,37 millions de dollars US), l'Allemagne (3,86 millions de dollars US), le Canada (3,31 millions de dollars US) et le Danemark (2,16 millions de dollars US).

En termes d'assistants techniques déployés au Burkina Faso en 2019, leur nombre a plus que doublé, en s'établissant à 334 contre 159 en 2018. L'Allemagne arrive en tête avec 166 assistants techniques, suivie du Canada (78), du Luxembourg (34), du Danemark (25), de l'Union européenne (16), de l'UNFPA (10), de la France (03), de l'Autriche (01) et de l'Italie (01).



17,19 millions de dollars US de coopération technique en 2019

Tableau 11 : Situation par bailleur de la coopération technique en 2019 (en millions de dollars US)

| Partenaires Techniques et Financiers | Montants par type de coopération technique | | Total | Part (%) dans la coopération technique totale | Nombre d'assistants techniques |
|--------------------------------------|--|-------------|--------------|---|--------------------------------|
| | Autonome | Intégrée | | | |
| Allemagne | 3,86 | - | 3,86 | 22,5 | 166 |
| Autriche | - | 0,000027 | 0,000027 | 0,0 | 1 |
| Canada | 3,07 | 0,24 | 3,31 | 19,3 | 78 |
| Danemark | 1,11 | 1,06 | 2,16 | 12,6 | 25 |
| France | 1,89 | - | 1,89 | 11,0 | 3 |
| Italie | 0,02 | - | 0,02 | 0,1 | 1 |
| Luxembourg | 0,71 | 0,68 | 1,39 | 8,0 | 34 |
| Suède | 0,13 | - | 0,13 | 0,7 | 0 |
| Union européenne | 4,37 | - | 4,37 | 25,4 | 16 |
| UNFPA | - | 0,06 | 0,06 | 0,3 | 10 |
| Total | 15,15 | 2,04 | 17,19 | 100 | 334 |

Source : DGCOOP, juin 2020

3.2.2 La Coopération déléguée

On entend par Coopération déléguée le fait pour un organisme de développement (le mandataire) d'être habilité à agir pour le compte d'un ou de plusieurs autres organismes (les mandants). Les fonctions qui font l'objet de cette délégation sont de nature et d'importance variables et peuvent ainsi se rapporter aussi bien à une simple composante du cycle d'un projet qu'à un programme sectoriel entier ou même à l'ensemble du programme consacré à un pays particulier.

La Coopération déléguée contribue à réduire les coûts de transaction par la limitation des unités de gestion des projets et programmes de développement et à améliorer l'efficacité de l'aide en permettant de mieux exploiter l'avantage comparatif propre à chacun des organismes de développement.

29,05
millions
de dollars
US de
Coopération
délégée

En 2019, le montant de l'aide fournie par les PTF mandants de Coopération déléguée se chiffre à 29,05 millions de dollars US. Ce montant est en hausse de 53,7% par rapport à son niveau de 2018 qui était de 18,90 millions de dollars US, malgré la diminution du nombre de PTF mandants passant de 6 à 5. Cette hausse est caractérisée essentiellement par l'augmentation des montants octroyés par la Suède qui sont passés de 9,74 millions de dollars US en 2018 à 16,52 millions de dollars US en 2019. Le Luxembourg, absent depuis 2016, revient parmi les PTF mandants avec un montant de 3,81 millions de dollars US.

Les cinq (05) PTF mandants classés suivant les montants décaissés sont : la Suède (56,9 %), le Japon (19,6%), le Luxembourg (13,1%), la Belgique (6,4%) et l'Autriche (4,0%). Les partenaires mandataires sont constitués de l'Union africaine, de l'AECF (Africa Enterprise Challenge Fund), du CICR, de l'ADA, de SOS Faim Luxembourg et des organismes du Système des Nations Unies (UNICEF, FAO, PNUD, UNFPA, PAM, UNCDF).

Tableau 12 : Situation des PTF ayant fourni de l'aide sous forme de Coopération déléguée en 2019 (millions \$US)

| PTF mandants | | PTF délégués | | % de la CD par rapport au total de l'APD de la Coopération déléguée |
|--------------|--------------|---|--------------|---|
| PTF | Montant | PTF | Montant | |
| Suède | 16,52 | UNICEF | 4,89 | 16,8 |
| | | FAO | 8,35 | 28,7 |
| | | AECF (Africa Enterprise Challenge Fund) | 3,28 | 11,3 |
| Belgique | 1,86 | UNFPA | 1,86 | 06,4 |
| Japon | 5,70 | PAM, UNICEF, African Union | 5,70 | 19,6 |
| Autriche | 1,16 | ADA | 1,16 | 04,0 |
| Luxembourg | 3,81 | PNUD | 1,09 | 03,8 |
| | | UNCDF | 1,25 | 04,3 |
| | | UNFPA | 0,72 | 02,5 |
| | | SOS Faim Luxembourg | 0,18 | 0,6 |
| | | CICR | 0,57 | 02,0 |
| Total | 29,05 | | 29,05 | 100,0% |

Source : DGCOOP, juin 2020

3.2.3 L'appui aux ONG/AD

Les Partenaires techniques et financiers ont, au cours de l'année 2019, appuyé financièrement à la réalisation des activités de 106 ONG/AD. Le montant alloué à ces ONG/AD s'élève à 58,04 millions de dollars US contre 81,88 millions de dollars US pour 189 ONG/AD en 2018, soit une baisse de 29,1%. Cette diminution est consécutive à la régression des contributions de certains bailleurs comme l'UE (-83,6%), l'Italie (-58,1%) au profit des ONG.

58,04
millions de
dollars US
représentant
l'Appui aux
ONG/AD en
2019

Tableau 13 : Situation des partenaires ayant fourni un appui aux ONG/AD en millions de dollars US

| PTF | Nombre d'ONG | Montant (en millions de dollars US) | Part dans le total de l'appui des PTF aux ONG/AD (%) |
|------------------|--------------|-------------------------------------|--|
| Suède | 8 | 15,45 | 26,6 |
| Canada | 9 | 11,26 | 19,4 |
| Danemark | 2 | 7,03 | 12,1 |
| Luxembourg | 15 | 5,7 | 9,8 |
| Belgique | 17 | 6,81 | 11,7 |
| Italie | 9 | 4,67 | 8,0 |
| Union européenne | 8 | 2,99 | 5,1 |
| UNFPA | 7 | 1,44 | 2,5 |
| Autriche | 4 | 1,03 | 1,8 |
| Monaco | 12 | 0,79 | 1,4 |
| Japon | 7 | 0,48 | 0,8 |
| France | 6 | 0,36 | 0,6 |
| Res Publica | 2 | 0,03 | 0,1 |
| Total | 106 | 58,04 | 100 |

Source : DGCOOP, juin 2020



4. ANALYSE DE L'AIDE PAR SECTEUR DE PLANIFICATION

Les flux d'aides reçus par le Burkina Faso sont analysés par secteur de planification, à l'exception des appuis budgétaires généraux.

Sur les quatorze (14) secteurs de planification bénéficiaires de l'APD, l'analyse porte sur les cinq (05) premiers secteurs en termes de montants reçus en 2019.

4.1. Secteurs bénéficiaires de L'APD

Au cours de l'année 2019, l'APD décaissée a été allouée aux quatorze (14) secteurs de planification.

En rappel, les cinq (05) principaux secteurs bénéficiaires de l'APD se présentent ainsi qu'il suit :

- secteur « Environnement, eau et assainissement » (15,7%) ;
- secteur « Santé » (15,2%) ;
- secteur « Production agro-sylvo-pastorale » (13,8%) ;
- secteur « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%) ;
- secteur « Éducation et formation » (6,4%).

993,88
millions de
dollars US
de l'APD
alloués aux
05 secteurs
principaux

Les financements alloués à ces cinq (05) principaux secteurs représentent 64,2% (993,88 millions de dollars US) du volume global de l'aide reçue en 2019, soit une hausse de 24,1% par rapport à son niveau de 2018 qui se situait à 800,57 millions de dollars US. À l'exception du secteur « Éducation et formation » qui a connu un fléchissement de 26,1% de l'APD et du secteur « Eau et assainissement » qui a connu une hausse significative de 72,6% allouée par rapport à leur niveau de 2018, les trois (03) autres secteurs ont enregistré une hausse substantielle de plus de 20,0%.

Outre ces cinq (05) secteurs qui ont absorbé plus de la moitié de l'APD globale (64,2%), les neuf (09) autres secteurs de planification ont aussi bénéficié de la contribution des partenaires techniques et financiers à hauteur de 303,79 millions de dollars US, soit 19,6% de l'aide globale reçue par le pays.

Par ailleurs, le secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » qui figurait parmi les cinq principaux secteurs en 2018 est classé 6^{ème} en 2019 avec un montant de 92,06 millions de dollars US contre 165,98 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 44,5%.



Tableau 14 : Répartition de l'APD par secteur de planification en 2018 et 2019

| Secteurs | 2018 | | 2019 | | Variation en % |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------|--------------------------|--------------|----------------|
| | Montant en millions \$US | En% de l'APD | Montant en millions \$US | En% de l'APD | |
| Eau et assainissement | 140,54 | 9,4 | 242,64 | 15,7 | 72,6 |
| Santé | 182,89 | 12,3 | 235,51 | 15,2 | 28,8 |
| Production agro-sylvo-pastorale | 174,23 | 11,7 | 213,53 | 13,8 | 22,6 |
| Travail, emploi et protection sociale | 136,93 | 9,2 | 203,02 | 13,1 | 48,3 |
| Éducation et formation | 134,18 | 9,0 | 99,18 | 6,4 | -26,1 |
| Total des principaux secteurs | 768,77 | 51,6 | 993,88 | 64,2 | 29,3 |
| Autres secteurs | 527,99 | 35,5 | 303,79 | 19,6 | -42,5 |
| Appui budgétaire Général | 192,42 | 12,9 | 251,05 | 16,2 | 30,5 |
| Total général | 1 489,18 | 100,0 | 1 548,72 | 100,0 | 4,0 |

Source : PGA/DGCOOP juin 2020

L'analyse de l'APD pour les cinq (05) premiers secteurs sera faite selon les types et instruments de financement et par bailleurs.

4.2. Analyse des cinq principaux secteurs bénéficiaires de l'APD

4.2.1 Secteur « Environnement, eau et assainissement »

Ce secteur comprend principalement les composantes suivantes : protection de l'environnement, captage, traitement et distribution d'eau, assainissement et économie verte.

Avec un financement de 242,64 millions de dollars US reçus en 2019 contre 140,54 millions de dollars US en 2018, le montant décaissé au profit de ce secteur enregistre une hausse de 72,6%.

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques de l'APD du secteur.

242,64 millions de dollars US pour le secteur Environnement, eau et assainissement



Tableau 15 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2019

| Environnement, eau et assainissement | Montant en millions \$US | En % de l'APD totale |
|--------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Total secteur | 242,64 | 16,3 |
| Répartition par type d'aide | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| Aide projet avec fonds commun | 1,00 | 0,4 |
| Aide alimentaire | 0,00 | 0,0 |
| Aide projet sans fonds commun | 211,04 | 87,0 |
| Appui budgétaire général | 0,00 | 0,0 |
| Appui budgétaire sectoriel | 30,59 | 12,6 |
| Assistance et secours d'urgence | 0,00 | 0,0 |
| Répartition par condition | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| Prêts | 95,72 | 39,4 |
| Dons | 146,92 | 60,6 |

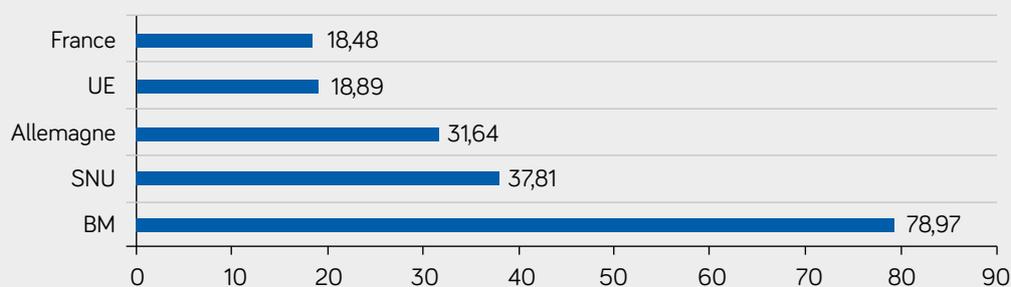
Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

L'analyse par instrument de financement utilisé fait ressortir une prédominance des aides projets sans fonds commun avec une proportion de 87,0% du volume total du secteur.

Les financements absorbés par ce secteur en 2019 ont été octroyés sous forme de dons (60,6%) et de prêts (39,4%).

Le volume de l'aide fournie dans ce secteur par les cinq (05) principaux donateurs est de 185,79 millions de dollars US représentant 76,6% de l'APD totale reçue par le secteur. Par ordre d'importance de montants décaissés, la Banque mondiale se positionne à la première place, avec une contribution de 78,97 millions de dollars US, suivie respectivement du SNU avec un apport de 37,81 millions de dollars US, de l'Allemagne (31,64 millions de dollars US), de l'UE (18,89 millions de dollars US) et de la France (18,48 millions de dollars US).

Graphique 18 : Les cinq principaux donateurs du secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

En outre, les cinq (05) principaux projets financés dans ce secteur sont :

- le Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (68,29 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le Plan stratégique pays-Burkina Faso (2019-2023) Activité 7 : Fournir des services communs dans les chaînes d'approvisionnement (16,06 millions de dollars US), financé par le Système des Nations Unies (SNU) ;
- l'Appui à la politique sectorielle Eau et assainissement-Appui budgétaire sectoriel II (ABS II) (12,32 millions de dollars US), financé par l'Allemagne ;
- le Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement (PAPS-EA) (12,30 millions de dollars US), financé par l'Union européenne ;
- la Réserve de biosphère transfrontalière WAP : 2019 69 161 (11,20 millions de dollars US), financé par l'Allemagne.

L'aide octroyée à ces programmes et projets en 2019 est évaluée à 120,16 millions de dollars US, soit 49,5% de l'aide totale du secteur.

4.2.2 Secteur « Santé »

Le secteur « Santé » regroupe aussi bien les domaines de la santé et de la nutrition. En termes de ressources financières, il a reçu en 2019, un total de 235,51 millions de dollars US (15,8% de l'APD) contre 182,89 millions de dollars US (12,3% de l'APD totale) en 2018, soit une hausse de 28,8%.

La majeure partie de l'aide reçue par ce secteur en 2019 est composée de dons (92,6%). Les instruments pour financer ce secteur sont, par ordre d'importance, l'Aide projet sans fonds commun (210,77 millions de dollars US), l'Appui budgétaire sectoriel (16,79 millions de dollars US), l'Aide alimentaire (4,09 millions de dollars US), l'Aide projet avec fonds commun (2,18 millions de dollars US) et l'Assistance et secours d'urgence (1,68 millions de dollars US).

En termes de montant d'aide reçue par le secteur « Santé », le Fonds mondial (91,53 millions de dollars US), le SNU (30,60 millions de dollars US), les USA (26,93 millions de dollars US), la BM (24,65 millions de dollars US) et l'UE (23,56 millions de dollars US) sont les premiers fournisseurs en 2019.

235,51
millions de
dollars US
pour le secteur
Santé, soit
15,8% de l'APD
totale

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques de l'APD du secteur.

Tableau 16 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Santé » en 2019

| Santé | Montant en millions \$US | En % de l'APD totale |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Total secteur | 235,51 | 15,8 |
| Répartition par type d'aide | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| Aide projet avec fonds commun | 2,18 | 0,9 |
| Aide alimentaire | 4,09 | 1,7 |
| Aide projet sans fonds commun | 210,77 | 89,5 |
| Appui budgétaire général | 0,00 | 0,0 |
| Appui budgétaire sectoriel | 16,79 | 7,1 |
| Assistance et secours d'urgence | 1,68 | 0,7 |
| Répartition par condition | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| Prêts | 17,51 | 7,4 |
| Dons | 218,00 | 92,6 |

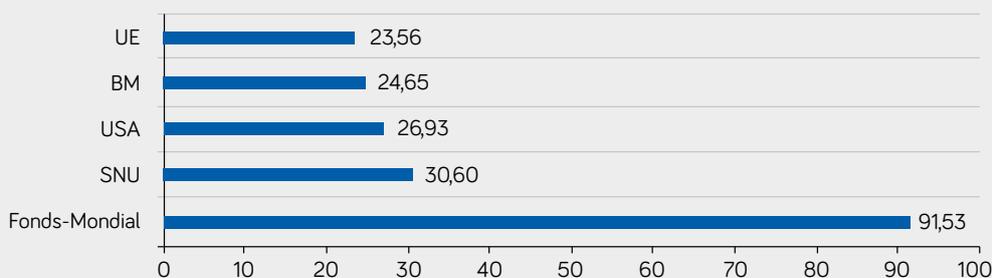
Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

L'APD du secteur « Santé » a financé les principaux projets et programmes suivants :

- le projet « Paludisme/RSS » (67,22 millions de dollars), financé par le Fonds mondial ;
- le Programme de santé (paludisme, planification familiale, lutte contre le VIH/SIDA, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...), pour 24,54 millions de dollars US, financé par les USA ;
- le Programme d'appui à la politique sectorielle Santé II (19,61 millions de dollars US), financé par l'UE ;
- le Programme de prévention du VIH/SIDA (15,94 millions de dollars US), financé par le Fonds mondial ;
- le Projet de renforcement des services de santé et de la sécurité sanitaire (PRSS) (13,09 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale.

Les montants décaissés pour ces 5 projets en 2019 s'élèvent à 140,40 millions de dollars US, soit 59,6% de l'APD du secteur.

Graphique 19 : Les cinq premiers contributeurs du secteur « Santé » en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

213,53
millions
de dollars
US pour
le secteur
Production
agro-sylvo-
pastorale,
soit 14,3% de
l'APD totale

4.2.3 Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

Le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » comprend les sous-secteurs agriculture, élevage, sylviculture, pêche et chasse.

Les décaissements effectués en 2019 au profit du secteur s'élèvent à 213,53 millions de dollars US, soit 14,3% de l'APD totale. Comparativement à son niveau de 2018 qui était de 174,23 millions de dollars US, il est constaté une hausse de 22,6%.

Les principales caractéristiques de l'APD de ce secteur, à savoir les types et les instruments d'aide utilisés, sont consignées dans le tableau ci-après.



Tableau 17 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2019

| Production agro-sylvo-pastorale | Montant en millions \$US | En % de l'APD totale |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Total secteur | 213,53 | 14,3 |
| Répartition par type d'aide | Montant en millions \$US | En % de l'APD du secteur |
| Aide projet avec fonds commun | 5,19 | 2,4 |
| Aide alimentaire | 6,14 | 2,9 |
| Aide projet sans fonds commun | 182,91 | 85,7 |
| Appui budgétaire général | 0,00 | 0,0 |
| Appui budgétaire sectoriel | 16,62 | 7,8 |
| Assistance et secours d'urgence | 2,67 | 1,2 |
| Répartition par condition | Montant en millions \$US | En % de l'APD du secteur |
| Prêts | 35,13 | 16,5 |
| Dons | 178,40 | 83,5 |

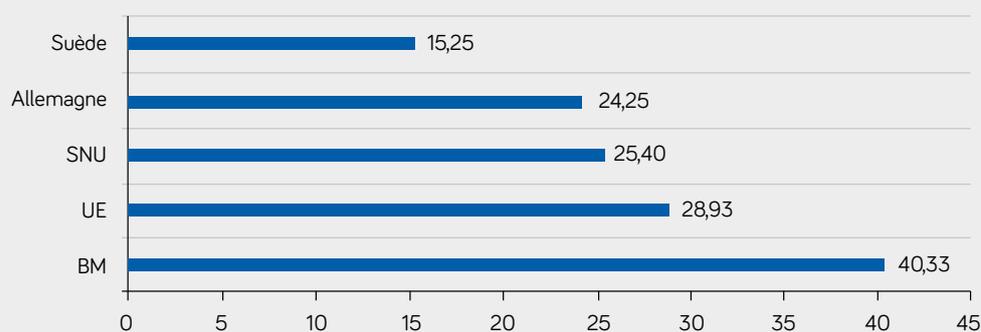
Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

L'analyse du tableau ci-dessus en termes de conditions montre une prédominance des dons (83,5%) par rapport aux prêts.

Tenant compte des catégories d'aides reçues, des financements octroyés par les bailleurs ont été principalement dominés par l'AP/SFC avec 182,91 millions de dollars US (85,7% de l'APD). L'ABS, l'aide alimentaire et l'AP/FC ont été faiblement utilisés, avec des proportions respectives de 7,8% ; 2,9% et 2,4 % de l'APD du secteur.

Plusieurs partenaires interviennent dans ce secteur. Le graphique ci-dessous retrace le volume de l'APD allouée par les principaux partenaires.

Graphique 20 : Les cinq (05) premiers donateurs du secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2019 (en millions de dollars US)



Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

En 2019, l'aide allouée au secteur provient en premier lieu de la Banque mondiale avec 40,33 millions de dollars US. L'Union européenne vient en 2^{ème} position avec 28,93 millions de dollars US, suivie du Système des Nations Unies avec 25,40 millions de dollars US. L'Allemagne et la Suède occupent respectivement la 4^{ème} et la 5^{ème} place avec 24,25 millions de dollars US et 15,25 millions de dollars US.

Ces cinq (05) principaux partenaires ont financé le secteur à hauteur de 134,17 millions de dollars US, soit 62,8% du volume total du secteur en 2019.

L'APD accordée à ce secteur a servi au financement de projets et programmes dont les cinq (05) principaux sont :

- le Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire (PAPSA), financé à 21,42 millions de dollars US par la Banque mondiale ;
- le Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD), financé à 19,40 millions de dollars US par l'UE ;
- le Projet de résilience et nutrition (agriculture, sécurité alimentaire, élevage, nutrition...), financé à 12,06 millions de dollars US par les USA ;
- le Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Centre-Nord, du Nord et de l'Est (NEER-TAMBA), financé à 11,28 millions de dollars US par le SNU ;
- le projet Réponse d'urgence et l'appui à l'amélioration de la résilience des populations vulnérables dans les zones à haut risque du Burkina Faso, financé à 9,45 millions de dollars US par la Suède et le SNU.

Le montant total consacré au financement de ces cinq (05) principaux projets et programmes en 2019 s'élève à 73,61 millions de dollars US, soit 34,5% de l'APD du secteur.

4.2.4 Secteur « Travail, emploi et protection sociale »

Le secteur de planification « Travail, emploi et protection sociale » regroupe les domaines liés à la protection sociale (maladies et invalidités, vieillesse, famille et enfants, chômage, exclusion sociale), au travail décent, au dialogue social, au genre et à la jeunesse.

L'APD reçue par ce secteur est passée de 136,93 millions de dollars US (9,2% de l'APD) en 2018 à 203,02 millions de dollars US (13,6% de l'APD) en 2019, soit une hausse de 48,3%.

Le tableau ci-après présente les caractéristiques de l'APD du secteur.

Tableau 18 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2019

| Travail, emploi et protection sociale | Montant en millions \$US | % de l'APD totale |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Total secteur | 203,02 | 13,6 |
| Répartition par type d'aide | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| Aide projet avec fonds commun | 4,43 | 2,2 |
| Aide alimentaire | 30,21 | 14,9 |
| Aide projet sans fonds commun | 125,53 | 61,8 |
| Appui budgétaire général | 0,00 | 0,0 |
| Appui budgétaire sectoriel | 0,00 | 0,0 |
| Assistance et secours d'urgence | 42,85 | 21,1 |
| Répartition par condition | Montant en millions \$US | % de l'APD du secteur |
| <i>Prêts</i> | <i>56,42</i> | <i>27,8</i> |
| <i>Dons</i> | <i>146,59</i> | <i>72,2</i> |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

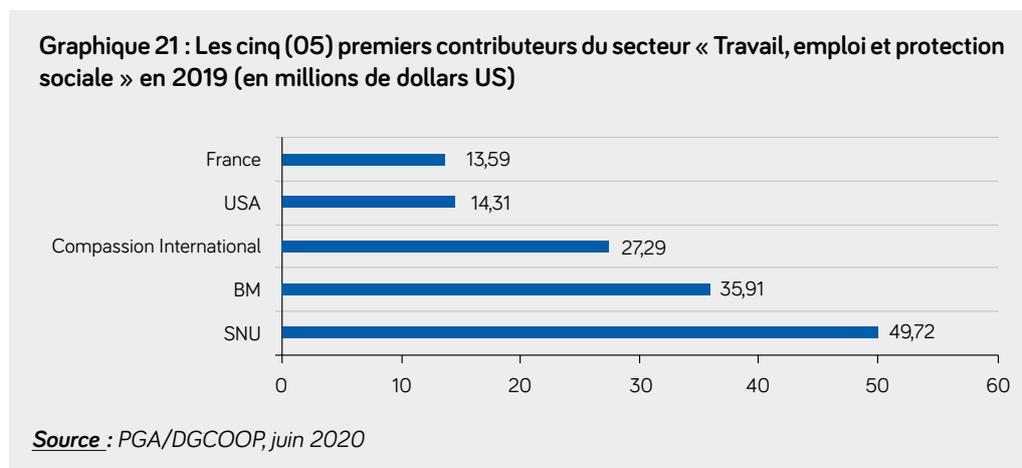
203,02
millions
de dollars
US pour
le secteur
Travail,
emploi et
protection
sociale, soit
13,6% de
l'APD totale

Les cinq (05) plus grands contributeurs d'aide au secteur ont totalisé un montant de 121,19 millions de dollars US en 2019, soit 69,3% du volume total du secteur.

Ainsi, le SNU arrive en tête avec une contribution de 49,72 millions de dollars US, suivi de la Banque mondiale avec 35,91 millions de dollars US, de Compassion International avec 27,29 millions de dollars US, des USA et de la France avec respectivement 14,31 millions de dollars US et 13,59 millions de dollars US.

Les financements accordés à ce secteur ont été apportés sous forme de dons (72,2%) et de prêts (27,8%).

Le graphique ci-dessous retrace les principaux partenaires intervenant dans le secteur.



Les principaux programmes/projets qui ont été financés dans ce secteur sont :

- le projet « Fonds de soutien aux enfants enregistrés » (26,93 millions de dollars US), financé par Compassion International ;
- le Plan stratégique pays-Burkina Faso 2019-2023 (mettre en place un programme d'assistance intégrée, comprenant une assistance alimentaire, des repas scolaires et la fourniture d'aliments aux réfugiés, personnes déplacées et enfants) pour un montant de 22,64 millions de dollars US, financé par le SNU ;
- le projet « Protection sociale » (15,85 millions de dollars US), financé par la Banque mondiale ;
- le projet « Réponse d'urgence USA » (14,27 millions de dollars US), financé par les USA ;
- Le projet « Assistance multisectorielle au profit des réfugiés, communautés hôtes et demandeurs d'asile » (13,05 millions de dollars US), financé par le SNU.

Les décaissements effectués au profit de ces cinq (05) projets en 2019 s'élèvent à 92,74 millions de dollars US, soit 45,7% de l'APD du secteur.

4.2.5 Secteur « Éducation et formation »

Le secteur de planification « Éducation et formation » regroupe les domaines de l'enseignement (enseignement préélémentaire et primaire, enseignement secondaire, enseignement post-secondaire non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non défini par niveau, services annexes à l'enseignement), éducation et EFTP.

L'APD reçue par ce secteur en 2019 a été de 99,18 millions de dollars US (6,7 % de l'APD totale) contre 107,33 millions de dollars US en 2018, soit une baisse de 7,6%.

99,18
millions de
dollars US
pour le secteur
Éducation et
formation, soit
6,7 % de l'APD
totale

Le tableau ci-après présente les caractéristiques de l'APD du secteur.

Tableau 19 : Principales caractéristiques de l'APD du secteur « Éducation et formation » en 2019

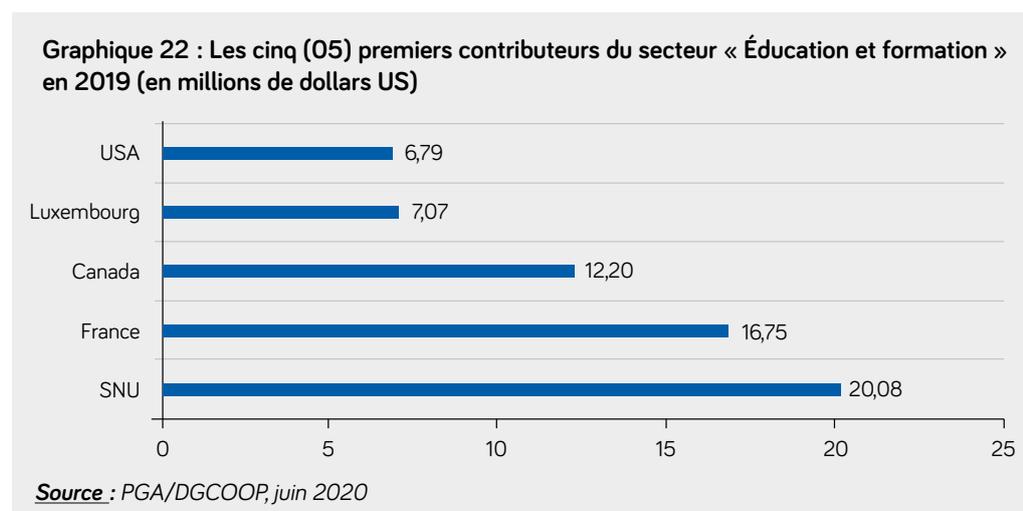
| Éducation et formation | Montant en millions \$US | En % de l'APD totale |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Total secteur | 99,18 | 6,66 |
| Répartition par type d'aide | Montant en millions \$US | En % de l'APD du secteur |
| Aide projet avec fonds commun | 34,70 | 35,0 |
| Aide alimentaire | 0,00 | 0,0 |
| Aide projet sans fonds commun | 54,38 | 54,8 |
| Appui budgétaire général | 0,00 | 0,0 |
| Appui budgétaire sectoriel | 0,00 | 0,0 |
| Assistance et secours d'urgence | 10,11 | 10,2 |
| Répartition par condition | Montant en millions \$US | En % de l'APD du secteur |
| Prêts | 10,89 | 11,0 |
| Dons | 88,29 | 89,0 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

En 2019, les cinq (05) plus grands contributeurs d'aide à ce secteur ont totalisé 62,89 millions de dollars US, soit 63,4% du volume total de l'APD du secteur.

Ainsi, en termes de montants décaissés, le SNU vient en tête avec une contribution de 20,08 millions de dollars US, suivi par la France (16,75 millions de dollars US), le Canada (12,20 millions de dollars US), le Luxembourg (7,07 millions de dollars US) et les USA (6,79 millions de dollars US).

Le graphique ci-dessous retrace les principaux partenaires intervenant dans le secteur.



Les financements accordés à ce secteur l'ont été majoritairement sous forme de dons à hauteur de 89,0%.

Les principaux programmes/projets financés dans ce secteur sont :

- le projet « Partenariat mondial pour l'éducation » (10,70 millions de dollars US), financé par la France ;
- le projet « Éducation de Base de qualité » (10,11 millions de dollars US), financé par des ONG internationales et le SNU ;
- le projet « Protection de l'enfant » (9,97 millions de dollars US), financé par le SNU ;
- le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) (9,55 millions de dollars US), financé par le Canada et la France ;
- le Projet Éducation de base (6,79 millions de dollars US), financé par les USA.

Les décaissements des donateurs octroyés au secteur par l'intermédiaire de ces cinq (05) projets en 2019 s'élèvent à 47,12 millions de dollars US, soit 47,5 % de l'APD du secteur.

4.3. Analyse des financements spécifiques au genre

Au cours de l'année 2019, les PTF ont appuyé et financé certaines activités, projets et programmes spécifiques au genre. Ces financements, d'un montant de 67,54 millions de dollars US, ont été dirigés vers les domaines politique (implication des femmes dans le processus de paix au Sahel), économique (autonomisation économique de la femme) et social (santé, prévention des mariages forcés et précoces, éducation, nutrition).

Les donateurs qui ont le plus financé ces domaines sont, principalement par ordre d'importance des montants, le PAM (27,67 millions de dollars US), l'Union européenne (17,02 millions de dollars US), le Canada (8,83 millions de dollars US), l'Autriche (4,88 millions de dollars US) et la Belgique (2,45 millions de dollars US).

Par rapport à 2018, le montant global consacré au financement du genre est en hausse de 44,7%. La contribution du PAM a plus que doublé, passant de 11,91 millions de dollars US en 2018 à 27,67 millions de dollars US en 2019. Cependant, celle de l'Union européenne a connu une hausse significative, passant de 3,07 millions de dollars US en 2018 à 17,02 millions de dollars US en 2019.

67,54
millions de
dollars US
destinés à
certaines
activités, à
certains projets
et programmes
spécifiques au
genre



Tableau 20 : Interventions des PTF dans le domaine genre en 2019

| N° | Donateurs | Domaines d'intervention | Structures bénéficiaires | Montant en millions de dollars US | |
|----------------------|---|--|---|-----------------------------------|--------------|
| | | | | 2018 | 2019 |
| 1. | PAM | Social (assistance humanitaire, éducation, nutrition, agriculture) | MFSNFAH, MENAPLN, MS, MAAH | 11,91 | 27,67 |
| 2. | Union européenne | Programme population | Genre | 3,07 | 17,02 |
| 3. | Canada/Affaires mondiales | Autonomisation économique de la femme Social (santé, éducation, etc.), politique (activer le potentiel des femmes dans le processus de paix au Sahel) | ONG et Ministères, récipiendaires des bourses, MAAH, SONABEL, femmes et filles, autres | 13,25 | 8,83 |
| 4. | Coopération autrichienne pour le développement / Austrian Development Agency | Autonomisation économique de la femme | Self Help Africa Irland, MAAH (DGAHDI, RESA), Conseils régionaux (Csd, Hbs, BdM, Nord, Sahel), Communes, Associations, etc. | - | 4,88 |
| 5. | Belgique | Social (santé reproductive) | UNFPA (Coopération déléguée), ONG (CRB, MdM), Enabel (Centre-Est) | 3,32 | 2,45 |
| 6. | Ambassade du Danemark | Genre | MFSNFAH, Diakonia (ONG) | - | 2,36 |
| 7. | Luxembourg | Autonomisation économique de la femme | 293 Associations et groupements féminins des régions (Csd, Sahel, Centre, Sud, Sud-Ouest), MFSNFAH, MINEFID, MDENP, MCIA, MJFEJ, Aménagement du territoire, AfriBusiness TV, les incubées, 3 entrepreneures sociales, 50 jeunes femmes entreprenantes | 1,71 | 1,85 |
| 8. | Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) | Autonomisation économique de la femme Social (santé, communication/jeunes) | MFSNFAH, ONG, MS, MDNAC, MJFEJ | 1,95 | 1,45 |
| 9. | Save the Children International Burkina Faso | Social (prévention du mariage précoce et du mariage forcé) | ONG | - | 0,34 |
| 10. | Ambassade du Japon | Autonomisation économique de la femme | ONG locale | 0,18 | 0,29 |
| 11. | PNUD | Autonomisation économique de la femme | Autres (Groupements des femmes des 13 régions pour la formation et fourniture des équipements, pour la fabrication du savon et fourniture des presses à huile) | - | 0,16 |
| 12. | ONG Res PUBLICA | Autonomisation économique de la femme Social | Organisations paysannes féminines, particuliers, personnel, Association des mères éducatrices, internat et pensionnat | - | 0,14 |
| 13. | Service de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France/Burkina | Autonomisation économique des femmes Social (marathon contre l'excision, sensibilisation,...) | AFEMIB, Association union africaine de développement, Association Boromo, Association African culture, Association des femmes policières du Burkina Faso | 0,24 | 0,09 |
| 14. | GAVI | Autonomisation économique de la femme, éducation et santé | Organisations paysannes féminines et leaders d'opinion, ONG et Association | - | 0,01 |
| Total général | | | | 46,67 | 67,54 |

Source : DGCOOP, juin 2020



03

TROISIÈME PARTIE :

Défis Sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso

INTRODUCTION

Le Burkina Faso, pays de paix et de stabilité longtemps à l'abri des attaques terroristes, y est aujourd'hui exposé de façon récurrente. En effet, depuis 2015, il enregistre des attaques de toutes natures sur presque toute l'étendue de son territoire, semant le désarroi parmi les paisibles populations et occasionnant de nombreuses pertes en vies humaines ainsi que d'énormes dégâts matériels.

Cette situation non seulement affecte les actions de développement sur le terrain, renchérit les coûts des interventions mais met également à mal la cohésion sociale, socle de tout développement inclusif et durable. L'économie du pays déjà fragilisée par un contexte international peu reluisant s'en trouve frappée de plein fouet.

Des efforts multiformes sont engagés par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires en vue de venir à bout du phénomène de l'insécurité mais celui-ci ne fait que prendre de l'ampleur si l'on en juge par les divers incidents enregistrés quotidiennement. Les efforts de développement entrepris par le Gouvernement et ses partenaires au développement se retrouvent aujourd'hui inhibés, réduisant ainsi l'impact des interventions sur le niveau de vie des populations.

Plusieurs réflexions sont initiées pour comprendre le phénomène sous ses différentes facettes afin de mieux ajuster la riposte. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'économie, des finances et du développement a commandité une étude intitulée « Défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso ». Cette étude a pour objectif principal de fournir un éclairage sur la situation sécuritaire qui prévaut au niveau du pays, son ampleur, ses différentes manifestations, son impact sur la mise en œuvre des actions de développement et en particulier sur les projets et programmes du Gouvernement et ses partenaires et d'identifier des nouvelles formes de coopération qui tiennent compte de la situation.

Dans son approche méthodologique, l'étude s'est appesantie, au-delà de la revue documentaire, sur des entretiens avec des personnes-ressources (les autorités régionales, les responsables des structures déconcentrées de l'État, les Forces de défense et de sécurité, le secteur privé, les Associations et Organisations non Gouvernementales) dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre-Sud.

Le choix de ces six régions se justifie par le fait qu'elles sont les plus touchées par l'insécurité. Par ailleurs, ce sont les régions qui sont couvertes par le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF) élargi. Les deux autres régions, touchées à un moindre degré, ont été retenues en vue de permettre une analyse comparative des situations et d'apprécier le niveau de prise de conscience de l'insécurité et l'état de préparation des acteurs pour faire face au phénomène grandissant.

Cette partie constitue une synthèse du rapport de l'étude. Elle aborde, dans un premier point, le contexte sécuritaire qui prévaut. Le second point porte sur les conséquences de l'insécurité sur la mise en œuvre des actions de développement. Le dernier point est relatif aux axes du nouveau mode opératoire pour un nouveau cadre de coopération au développement qui intègre les défis sécuritaires.



1. LE CONTEXTE SÉCURITAIRE

Le contexte sécuritaire aborde, d'une part, les raisons profondes de l'insécurité au Burkina Faso et, d'autre part, la situation actuelle de l'insécurité en rapport avec les attaques terroristes.

1.1. Les raisons profondes de l'insécurité au Burkina Faso

Les années 1990 et 2000 ont été marquées par des crises violentes au Liberia, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. Ces crises ont contribué à fragiliser l'Afrique de l'Ouest en favorisant la montée de la criminalité transnationale organisée (trafics de drogues, armes, traite des personnes) dans un contexte d'extrême pauvreté. Par la suite, d'autres pays de la sous-région comme la Guinée Conakry, le Togo, le Niger et le Mali ont connu des transitions politiques difficiles rendant beaucoup plus complexe la sécurisation optimale des territoires. Le réveil des sentiments indépendantistes au Mali et la crise libyenne ont contribué à alimenter l'insécurité dans la sous-région et en particulier au Burkina Faso. En effet, depuis des années, le pays connaît des attaques à mains armées sur les axes routiers et dans les centres urbains. Les forces de sécurité régulières semblent ne pas disposer de moyens appropriés pour répondre efficacement à cette insécurité. De manière spontanée, depuis 2010, des initiatives communautaires de sécurité émergent dans le pays pour faire face à l'insécurité. Ces groupes d'autodéfense dont les plus connus sont les koglwéogo ont du succès à cause des insuffisances de l'État à assurer la sécurité de tous les citoyens, notamment dans les zones rurales et le manque de confiance des populations envers la justice classique². À l'Ouest du pays, les dozos semblent entretenir une bonne collaboration avec les FDS dans la lutte contre l'insécurité.

L'insécurité au Burkina Faso présente un visage multiforme :

- vols, coups et blessures, escroqueries ;
- grand banditisme : attaques à mains armées, braquage sur les axes routiers, vols organisés ;
- criminalité transnationale organisée : fraudes et trafics de drogues, d'or, de produits pharmaceutiques, de cigarettes, d'armes et d'êtres humains.

Selon un diagnostic établi par le Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT), les insuffisances et les failles sécuritaires « se situent d'une part au niveau de la coordination des activités avec la dispersion des forces de sécurité intérieure, l'implantation sans concertation des services de police et de gendarmerie, la confusion d'attributions entre la Police nationale et la Police municipale, l'insuffisance de prévention et de répression, les difficultés de mise en œuvre de la participation communautaire et le déficit de communication. D'autre part, elles se situent au niveau de l'insuffisance et de la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et de la formation continue³ »

Le SNADDT 2040 établit un bilan peu reluisant à trois niveaux :

1. un contexte international « marqué par une situation économique et financière difficile, la prolifération des armes, la propagation des maladies épidémiques et endémiques et les effets du changement climatique » ;
2. un contexte sous régional caractérisé « par des conflits armés, la prolifération des armes légères et de petit calibre, les crimes transfrontaliers, l'insécurité maritime et la xénophobie » ;
3. un contexte national qui présente « une forte croissance démographique, une urbanisation galopante, la menace terroriste, la traite des êtres humains et le blanchiment de capitaux⁴ ».

2 SAWADOGO (Bénédicte), Émission « À vous de juger » (débat), Radio Burkina, janvier 2019 ; ANTIL (Alain), « Sahel : soubassements d'un désastre », pp. 92 - 93, in *Politique étrangère*, n°3/2019, in https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sahel_soubassements_dun_desastre.pdf (consulté le 1^{er} décembre 2019).

3 BURKINA FASO (BF), 2017, *Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) 2040*, p. 35.

4 BURKINA FASO (BF), 2017, *Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) 2040*, p. 35.

En se référant aux faits évoqués ci-dessus, on peut identifier deux niveaux de causes de l'insécurité au Burkina Faso : les causes internes et les causes externes.

Au niveau interne, les causes de l'insécurité les plus couramment citées sont :

- ✓ une faible prise en compte des préoccupations de certaines communautés dans les politiques et programmes de développement laissant une proportion importante des populations (notamment les jeunes) dans la pauvreté ;
- ✓ un manque de représentation des membres de certaines communautés dans les instances de décision (mairies, conseils régionaux, structures déconcentrées...) à cause de la faible instruction des communautés concernées ;
- ✓ des promesses de l'État à l'endroit des communautés rurales non tenues ;
- ✓ les lourdes amendes prélevées à la suite des infractions commises par les populations ;
- ✓ l'accumulation de frustrations consécutives à des jugements expéditifs qui se terminent par des emprisonnements arbitraires et par des humiliations ;
- ✓ les interventions des FDS considérées comme des actions punitives ;
- ✓ les réponses insuffisantes apportées par l'État pour assurer la sécurité de tous les citoyens et pour protéger leurs biens ;
- ✓ les contradictions entre les acteurs politiques qui fragilisent le tissu social surtout dans les campagnes ;
- ✓ la création de groupes d'autodéfense qui ont parfois utilisé des méthodes violentes entraînant souvent des abus sur leurs victimes.

À tout cela s'ajoute la compétition autour des ressources naturelles, notamment la terre soit entre agriculteurs, soit entre agriculteurs et éleveurs, qui est à la base des multiples conflits communautaires, complexifiant le contexte sécuritaire.

Au niveau externe, les causes de l'insécurité sont essentiellement :

- ✓ les rebellions Touarègues au Niger au début des années 1990 ;
- ✓ l'instabilité politique de la sous-région (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire...) qui a favorisé la prolifération des armes légères et la montée du grand banditisme et de la criminalité transnationale organisée ;
- ✓ les crises libyenne et malienne depuis 2012 qui ont entraîné l'expansion des groupes extrémistes au Sahel ;
- ✓ l'insurrection de Boko Haram au Nigeria ;
- ✓ la présence de troupes étrangères pour la sécurisation du Sahel perçues comme des forces d'occupation.

1.2. Le phénomène terroriste et la recrudescence de l'insécurité

Des causes internes et externes ont favorisé les manifestations du terrorisme sur le territoire burkinabè. À l'interne, la crise sociopolitique de 2014 et la transition politique ponctuée par des tensions militaro-civiles ont fragilisé le Burkina Faso sur le plan sécuritaire. Pour certains observateurs, le démantèlement du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) en septembre 2015 à la suite du putsch manqué aurait réduit les capacités du pays dans le domaine du renseignement et en réaction face aux attaques terroristes. La porosité des frontières facilite l'intrusion des mouvements extrémistes. Un observateur du Sahel soutient que la faible scolarisation dans les régions fortement touchées

par les attaques terroristes facilite la diffusion du discours extrémiste. Il souligne également la grande étendue de ces régions qui éloigne l'administration de l'administré, favorisant ainsi l'action des groupes terroristes qui opèrent sans que l'État n'ait les moyens d'un maillage sécuritaire de proximité. Certains observateurs constatent l'absence des administrations décentralisées et déconcentrées sur le terrain et l'insuffisance d'investissements publics au profit des populations. Il faut également prendre en compte les conditions propices à l'émergence du terrorisme telles que la pauvreté, le chômage, la corruption, l'impunité, l'injustice et la mauvaise gouvernance.

Longtemps préservé des attaques terroristes, le Burkina Faso enregistre la première attaque le 04 avril 2015 avec l'enlèvement du Roumain Iulian Ghergut, agent de sécurité de la mine de manganèse de Tambao, dans la région du Sahel⁵. Depuis lors, les modes opératoires se sont diversifiés et les incidents se sont multipliés. L'insécurité au Burkina Faso prend plusieurs visages et engage une multitude d'acteurs aux motivations différentes. Selon les participants au Forum national sur la sécurité, tenu du 24 au 26 octobre 2017 à Ouagadougou, « la rupture géopolitique de l'environnement sécuritaire au Burkina Faso, due à la nouvelle forme de violence qu'est le terrorisme, à l'apparition des groupes d'autodéfense, à la montée de l'incivismisme, à la défiance de l'autorité, à la multiplication des conflits communautaires met à rude épreuve les interventions des forces de défense et de sécurité ».

Des observateurs ont caractérisé la nature des interventions des acteurs de l'insécurité au Burkina Faso par zones. L'Est serait sous la coupe d'acteurs engagés dans une idéologie extrémiste à l'image de Boko Haram et de l'État islamique. Le Sahel et le Nord seraient sous le contrôle d'acteurs qui ont des ambitions territoriales pour mener des activités de contrebande et de trafics illicites. Le Centre-Nord connaît des attaques de groupes animés par un esprit de vengeance et par une volonté de règlement de comptes. Même si cette catégorisation demeure aléatoire, elle a au moins le mérite de donner des pistes d'identification des acteurs et de leurs motivations. Selon certains experts, ce sont des groupes extrémistes étrangers qui attaquent le Burkina Faso dans les régions frontalières avec le Mali et le Niger. À l'Est, il s'agit beaucoup plus de bandits armés instrumentalisés en groupes extrémistes.

Au Centre-Nord, il s'agit plus de membres de communautés instrumentalisés soit par des groupes extrémistes, soit par des acteurs de l'ombre (politiques). Il est fort probable que des éléments de l'armée écartés suite aux crises de 2011 et de 2015 soient impliqués dans certaines attaques.

Savoir quels sont ceux qui nous attaquent et pourquoi constituent le premier pas vers une lutte efficace contre l'insécurité au Burkina Faso. Il importe pour le pays d'œuvrer à l'identification des acteurs de la violence par une catégorisation rigoureuse. Il faut rompre avec les désignations « fourre-tout » du genre « hommes armés non identifiés » ou de « groupes d'opposition armés » qui ne permettent pas un traitement conséquent du phénomène de la violence. Tant que les Burkinabè ne répondront pas clairement à la question « qui nous attaquent et pourquoi ? », il sera difficile de mettre fin à l'insécurité. Il faut nommer le mal, son auteur et ses motivations avant de trouver le remède adéquat. Selon une source locale de la province du Soum (Sahel) rapportée par un journal occidental, « Dans le fond, le problème n'est pas religieux. Ils ont d'abord recruté des pauvres et des frustrés. Puis sont arrivés des bandits qui profitaient pour voler du bétail, de l'argent ou des armes à l'armée. Ensuite, on a vu se rallier tous ceux qui voulaient se venger de l'État qui ne les avait pas protégés ou qui avait tué un de leurs proches. Tous les djihadistes actuels sont dans l'une ou l'autre de ces trois catégories. »⁶

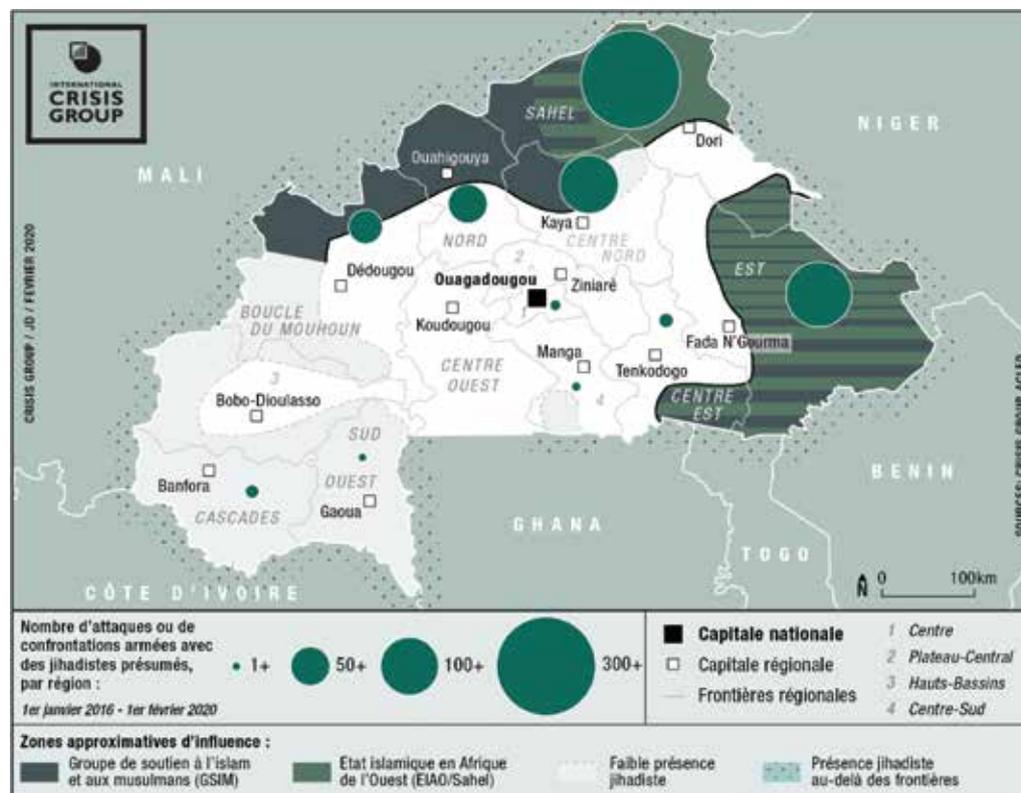
International Crisis Group (ICG), dans son rapport de février 2020 sur le Burkina Faso établit la cartographie ci-dessous.⁷

5 BAGAYOKO (Niagalé), Dir. « Vers une réforme du système de sécurité burkinabè ? », septembre 2017, *Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel*, in <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/15.pdf> (consulté le 02 décembre 2019), p.p. 6 – 8.

6 BERTHEMET (Tanguy), « Burkina Faso : pays miné par le djihadisme », in *Le Nouvelliste* du 29/10/19.

7 ASSANVO (William) et al., 2020, Burkina Faso : Sortir de la spirale des violences, Rapport Afrique n°287/24 février 2020, p. 38.

Carte 1 : Présence djihadiste et manifestation de l'insécurité due au terrorisme au Burkina Faso (2016 – 2019)



Source : ASSANVO (William) et al., 2020, *Burkina Faso : Sortir de la spirale des violences*, Rapport ICG Afrique n° 287/24 février 2020, p. 38.

Des recherches sur les attaques et les revendications faites permettent également de soutenir la présence djihadiste sur le sol burkinabè. Le tableau ci-dessous en donne une parfaite illustration.

Tableau 21 : Revendications des attaques terroristes au Burkina Faso (2016 à 2019)

| Attaques | Date | Auteur(s) de la revendication |
|---|--------------------------------|-------------------------------|
| Restaurant Capuccino et Hôtel Splendid (Ouagadougou - Centre) | 15 janvier 2016 | État islamique et GSIM |
| Poste de douane de Markoye (Ouadalan - Sahel) | 1 ^{er} septembre 2016 | État islamique |
| Camp militaire à Intangom (Oudalan - Sahel) | 12 octobre 2016 | État islamique |
| Détachement militaire de Nassoumbou (Soum - Sahel) | 16 décembre 2016 | Ansaroul Islam |
| État-major Général des Armées et Ambassade de France (Ouagadougou - Centre) | 02 mars 2018 | État islamique et GSIM |
| Patrouille de gendarmerie de Toéni (Sourou - Boucle du Mouhoun) | 28 décembre 2018 | GSIM |
| Détachement militaire de Koutougou (Soum - Sahel) | 19 août 2019 | GSIM |
| Base militaire d'Arbinda (Soum - Sahel) | 27 décembre 2019 | État islamique |

Source : Synthèse des informations exploitées par l'équipe de consultants

1.3. L'insécurité perçue et vécue au niveau régional

L'insécurité dans la région du Sahel se manifeste par l'inaccessibilité de plusieurs localités, notamment les communes de la province du Soum, celles de l'Oudalan frontalières avec le Soum et celles du Yagha qui partagent des limites avec la région de l'Est. Les principaux modes opératoires des terroristes sont :

- ✓ les menaces contre les agents de développement (projets et programmes, ONG, associations, entreprises...);
- ✓ les enlèvements et les assassinats ciblés ;
- ✓ les attaques armées contre les cibles dures (armées, police, gendarmerie...);
- ✓ les attaques armées contre les populations ;
- ✓ les destructions d'infrastructures (écoles, administrations, ponts...).

Les acteurs de l'insécurité, au Sahel, semblent être plus organisés et plus informés sur les mouvements des FDS. Ils agissent sous l'effet de la surprise et changent régulièrement de modes opératoires. Les forces régulières, en plus du manque de matériels adaptés et suffisants, n'ont pas toutes les compétences nécessaires pour faire face à cette menace en constante mutation. Elles ont également peu d'informations sur l'ennemi car la collaboration avec les populations souffre d'un manque de confiance. Un double problème handicape la collaboration entre FDS et populations. D'abord, l'absence de résultats concrets dans la lutte n'encourage pas les informateurs⁸ à fournir des renseignements. Les informations transmises à la hiérarchie restent souvent sans suite en termes d'instruction pour permettre une prompt action sur le terrain. Les FDS s'inscrivent dans une logique de réaction contre les agressions de l'ennemi au lieu d'anticiper. Cela entame leur crédibilité auprès des communautés. Ensuite, le manque d'union entre les corps des FDS limite la fédération des forces pour faire face à l'ennemi commun. Dans une situation exceptionnelle comme celle qui prévaut au Sahel, toutes les forces (défense, gendarmerie, police...) exposées aux mêmes dangers devraient bénéficier de moyens adéquats de combat⁹ et coordonner leurs actions. Entretenir des rivalités entre les corps est contreproductif dans la lutte contre le terrorisme car elles facilitent l'action de l'ennemi.

Dans la région du Centre-Nord, les principaux types d'attaques enregistrées sont :

- ✓ les attaques avec armes ;
- ✓ les attaques à l'engin explosif improvisé sur les routes ;
- ✓ les enlèvements et assassinats ciblés ;
- ✓ les destructions d'habitations, d'infrastructures socioéconomiques et de matériels : incendie de marchés, d'écoles, de bâtiments administratifs, etc. ;
- ✓ des menaces et agressions physiques de personnes.

La première attaque, contre une brigade de gendarmerie, a été enregistrée le 06 novembre 2017 à Bourzanga, commune rurale de la province du Bam et frontalière de la province du Soum. Le phénomène s'est généralisé et les communes les plus touchées sont Barsalogho, Dablo, Pensa, Pissila et Namissiguima dans la province du Sanmatenga ; Bourzanga, Kongoussi, Zimtanga, Rollo et Nasséré dans le Bam ; Bouroum et Tougouri dans le Namentenga. À la date du 20 septembre 2019, la région comptabilise 75 attaques terroristes ayant fait plusieurs morts, de nombreux blessés, d'importants dégâts matériels et des centaines de milliers de personnes déplacées. Les communes de Barsalogho, Bourzanga, Pissila et Kongoussi sont celles ayant enregistré le plus grand nombre d'attaques avec respectivement 23, 18, 14 et 5 attaques enregistrées. Au début, dirigées contre les Forces de défense et de sécurité, ces attaques sont de plus en plus orientées vers les populations civiles, les représentants de l'administration, les élus locaux, les humanitaires, les leaders d'opinion, les groupes d'auto-défense, les ONG, etc. Au cours de ces attaques, les terroristes préfèrent des menaces de représailles à travers l'interdiction de pratique de culte, d'instruction en français, de production agro-sylvo-pastorale, de résidence, de distractions, de mener des activités commerciales et économiques, etc. Certaines zones ont basculé dans des conflits communautaires qui sont à la base du déplacement massif des populations. La région accueille des déplacés originaires des régions du Sahel et du Nord et de ses communes voisines au Sahel.

06 novembre 2017, 1^{ère} attaque terroriste contre une brigade de gendarmerie à Bourzanga

8 Les informateurs sont souvent victimes d'assassinats ciblés et le mode de fonctionnement des relations entre FDS et informateurs est souvent de nature à exposer ceux-ci.

9 Une demande est faite aux décideurs politiques d'opérer les réformes nécessaires pour permettre aux FDS d'agir avec efficacité sur le terrain.

La région de l'Est est secouée par des enlèvements et des assassinats ciblés, des attaques contre des cibles dures (positions des FDS...), des attaques contre des populations civiles et des destructions d'infrastructures administratives et socioéconomiques. Toutes les provinces de la région sont touchées par le phénomène de l'insécurité liée au terrorisme. Les acteurs de l'insécurité à l'Est seraient :

- ✓ des groupes extrémistes de Boko Haram ;
- ✓ d'anciens bandits qui se sont mués en narco-trafiquants terroristes ;
- ✓ d'anciens exploitants artisanaux d'or reconvertis en acteurs de la violence ;
- ✓ des jeunes locaux recrutés et endoctrinés par des groupes extrémistes.

Certains observateurs soulignent une forte infiltration des communautés locales par les groupes extrémistes. Par des pressions, des intimidations et des règlements de compte, ces groupes ont réussi à recruter au sein des familles. Le processus d'endoctrinement a permis l'engagement des locaux comme acteurs du phénomène. Les actions terroristes sont actuellement beaucoup plus l'œuvre de groupes locaux formés par quelques éléments extérieurs. Ayant réussi à développer le ver dans le fruit, les éléments étrangers ne font plus que des infiltrations occasionnelles en fonction de la pression reçue des forces des pays voisins, notamment du Niger. Ceux-ci seraient, selon certaines sources, les auteurs d'attaques majeures comme celle du 06 novembre 2019 contre le convoi minier de Boungou¹⁰.

L'opération Otapuanu menée par les FDS, conjuguée à la saison pluvieuse¹¹, avait contribué à réduire significativement les attaques. Durant au moins un trimestre, la région a vécu dans l'accalmie. Mais les semaines qui ont suivi, on a assisté de nouveau à des attaques dont la plus dramatique a été l'embuscade contre le convoi de la mine de Boungou, propriété de la société canadienne SEMAFO.

Dans la région du Centre-Est, l'insécurité est manifeste surtout dans la province du Koulpélogo, frontalière avec la région de l'Est (provinces du Gourma et de la Kompienga).

Des incidents majeurs ont été également enregistrés dans la commune de Bittou dans la province du Boulgou. Les attaques mortelles, les enlèvements, les vols de médicaments et de bétails et les menaces à travers des prêches constituent les principaux modes opératoires des terroristes. Selon certaines sources, les auteurs des attaques parlent des langues locales comme le mooré, le fulfuldé, le gulfancema et le bissa. Il s'agit des mêmes qui opèrent à l'Est et qui se cachent dans les zones forestières.

Selon certains acteurs, la situation sécuritaire au Centre-Est est en constante dégradation. La faible collaboration entre les FDS et les populations, l'inadaptation des moyens militaires et l'inaccessibilité de certaines zones limitent les efforts de sécurisation du territoire régional. En effet, il est difficile pour les effectifs disponibles de couvrir efficacement tout le territoire régional par des patrouilles. Sans une présence durable sur le terrain, l'ennemi aura toujours une longueur d'avance sur les forces régulières. Par ailleurs, il convient de noter que la région est frontalière avec deux États le Togo et le Ghana, et même si ces derniers ne sont pas encore directement concernés par les actes terroristes, il serait utile d'anticiper en forgeant une collaboration entre les FDS du Burkina Faso et celles des pays voisins au niveau des frontières.

Les premières attaques ont été enregistrées dans la région du Nord en octobre 2016. Depuis le début de l'année 2019, la situation sécuritaire s'est considérablement dégradée dans cette région. Les principaux modes opératoires sont les attaques contre les positions des FDS, les attaques contre les populations civiles, les destructions d'infrastructures et les enlèvements et assassinats ciblés. L'insécurité touche fortement quatre communes à savoir Thiou et Kaïn dans la province du Yatenga et Banh et Sollé dans la province du Lorum. Des groupes extrémistes présents au Mali constituent les principaux acteurs de cette insécurité. Il y a cependant de nombreux Burkinabè qui se sont enrôlés dans les mouvements terroristes par intérêt ou par obligation¹². D'autres agissent en opportunistes en semant l'insécurité pour opérer des vols de bétail et des braquages de

10 Cette attaque invite à réfléchir sur les motivations profondes des acteurs car les véritables terroristes s'attaquent rarement aux cibles civiles. Faut-il croire à une erreur de cible ou à une opération punitive contre un intérêt étranger ? Au regard de l'importance de la mine de Boungou, la plus importante d'Afrique de l'Ouest, il importe de prendre des mesures pouvant aller jusqu'à la militarisation de la zone.

11 La saison pluvieuse réduit sans doute la mobilité des groupes extrémistes dans la région.

12 Certains témoins affirment que des commerçants, des paysans et d'anciens braconniers ont adhéré à la cause terroriste pour faciliter l'exercice de leur activité ou pour lutter contre les humiliations et les frustrations ressenties suite aux comportements des représentants de l'État. Il y a aussi l'impuissance de l'État à assurer, avec équité, la sécurité des citoyens.

boutiques. Les acteurs de l'insécurité au Nord se caractérisent par leur jeunesse. En somme, au Nord, il y a des jeunes radicalisés, des opportunistes engagés et des gangs organisés. La région du Nord se trouve dans une position de fragilité du point de vue sécuritaire étant donné sa proximité avec le Mali avec lequel il partage une frontière poreuse, sans compter la région sœur voisine du Sahel atteinte fortement par le phénomène d'insécurité.

L'insécurité dans la Région de la Boucle du Mouhoun est plus marquée dans les provinces de la Kossi et du Sourou dans lesquelles les communes frontalières au Mali sont les plus affectées. La province des Banwa a également enregistré quelques attaques de nature terroriste. Les modes opératoires des acteurs de l'insécurité sont par ordre d'importance les attaques contre les cibles dures (embuscades à deux reprises contre les positions des FDS à Toéni), des menaces, des intimidations, des attaques contre des populations civiles, des enlèvements, des vols d'animaux, des braquages sur les axes routiers et des destructions d'infrastructures, notamment éducatives.

Le terrorisme dans la Boucle du Mouhoun s'opère dans un environnement marqué par des conflits intercommunautaires transfrontaliers facilités par une prolifération des armes légères. Il est donc difficile de situer la limite entre le besoin de protection d'une communauté et la perpétration d'actes terroristes. Les FDS de la région, tout comme les autres, font face à une insuffisance de matériels, aux effectifs limités et à la faible collaboration des populations. Il faut cependant anticiper pour éviter l'installation des groupes extrémistes dans la région. Pour le moment, ils procèdent par des infiltrations à partir du Mali, attaquent et replient dans ce pays en profitant de la porosité de la frontière. Les forêts dans la région pourraient constituer des zones de refuge pour ces groupes, d'où la nécessité pour les FDS de disposer des moyens de surveillance adéquats pour les localiser plus facilement et les anéantir avant qu'ils ne passent à l'acte. L'orpaillage artisanal dans la région offre également un espace d'action des groupes criminels et terroristes.

Par ailleurs, il importe d'accorder une attention particulière à la question de la double exploitation minière : celles industrielle et artisanale. L'or qui occupe, depuis 2009, le premier rang des recettes d'exportation contribue significativement à la transformation de la structure de l'économie et à l'amélioration du bien-être de la population. Mais le secteur minier se trouve être le moins contrôlé et le moins suivi par l'État. Les sites aurifères sont donc exposés à la prédation de groupes armés rebelles et djihadistes. Des groupes comme l'EIGS et le GSIM prélèvent des taxes sur les recettes aurifères sur les sites artisanaux à l'Est du Burkina Faso, en complicité avec certains koglwéogo démobilisés. L'ICG signale une possible collaboration entre les orpailleurs et les djihadistes au Soum et à l'Est. Après la décision du Gouverneur de l'Est de fermer les sites miniers artisanaux pour empêcher le financement de groupes terroristes, « les orpailleurs mécontents se sont tournés vers les djihadistes, qui ont rouvert certaines mines, comme celle de Kabonga. »¹³

L'exploitation artisanale contribue à la prolifération des engins explosifs improvisés comme le soutient l'ICG : « Les filières aurifères constitueraient aussi une voie d'approvisionnement pour la fabrication d'engins explosifs improvisés (IED), en particulier dans le centre du Mali et dans certaines régions du Burkina Faso où le nitrate d'ammonium, commercialisé par des entreprises dans le Sahel, est le principal composant des IED. »¹⁴ Ces informations ont été rapportées par les responsables sécuritaires et par les acteurs du développement.

L'ICG recommande aux États du Sahel de :

- ✓ reprendre en main la sécurité des sites aurifères ;
- ✓ démontrer l'utilité de l'État sur les sites miniers les plus accessibles ;
- ✓ renforcer les mécanismes régionaux et internationaux de contrôle du secteur aurifère artisanal.

¹³ ICG, 2019, op. cit., p. 9.

¹⁴ ICG, 2019, op. cit., p. 9.

2. LES EFFETS DE L'INSÉCURITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU BURKINA FASO

Au regard de la situation sécuritaire qui prévaut au Burkina Faso, il importe d'analyser les conséquences et l'impact de l'insécurité sur la vie nationale en général, sur les projets et programmes de développement et sur les régions visitées en particulier. Cela permettrait de faire des recommandations relatives à la coopération future entre le Burkina Faso et ses partenaires dans le cadre d'un nouveau mode opératoire.

2.1. Les effets sur la vie nationale et les mesures prises

Dans la situation d'insécurité, aux pertes en vies humaines, s'ajoutent des dégâts matériels importants, des déplacements internes de populations et la lourde charge psychologique en termes de psychose non seulement pour les Burkinabè mais aussi pour les étrangers. De pays paisible, il y a à peine cinq ans, le Burkina Faso est perçu et présenté comme une zone dangereuse par les médias occidentaux et par certaines chancelleries occidentales qui peignent le territoire en couleur rouge. Les attaques terroristes enregistrées au Burkina Faso ont des conséquences sur les plans politique, économique, socio-psychologique et géopolitique.

560 033
déplacés
internes au
31 décembre
2019

À titre d'illustration, en janvier 2019, environ 87 000 Personnes déplacées internes (PDI) étaient enregistrées par le Ministère en charge de l'action humanitaire et de la solidarité nationale. À la date du 10 juillet 2019, OCHA¹⁵ a dénombré 219 756 déplacés internes et le 16 août 2019, le Ministère en dénombrait 270 776. Le 02 octobre 2019, le chiffre officiel des déplacés internes était de 486 360 personnes et au 31 décembre 2019, ce chiffre est passé à 560 033 personnes avec plus de 50,0% de femmes. On constate une rapide croissance du nombre des personnes déplacées d'un mois à l'autre. De janvier à octobre 2019, le nombre de PDI a été multiplié presque par 5,6. Toutes les régions sont touchées et la situation se présente à travers le tableau ci-dessous¹⁶.

Tableau 22 : Répartition des PDI par région

| Région | Nombre de PDI | Pourcentage |
|-------------------|----------------|-------------|
| Centre-Nord | 270 476 | 55,61 |
| Sahel | 160 741 | 33,05 |
| Nord | 31 998 | 6,58 |
| Est | 10 293 | 2,12 |
| Boucle du Mouhoun | 8 577 | 1,77 |
| Autres | 4 275 | 0,87 |
| Total | 486 360 | 100 |

Source : Données issues du Ministère en charge de l'action humanitaire (octobre 2019)

Les PDI sont reçues majoritairement au sein des communautés hôtes, notamment dans des familles d'accueil. En effet, 91,0% de ces personnes vivent à l'intérieur des communautés et seulement 1,0% est accueilli sur des sites d'accueil temporaires (comme celui de Barsalogo dans le Sanmatenga) dont les premiers ont été installés depuis janvier 2019¹⁷.

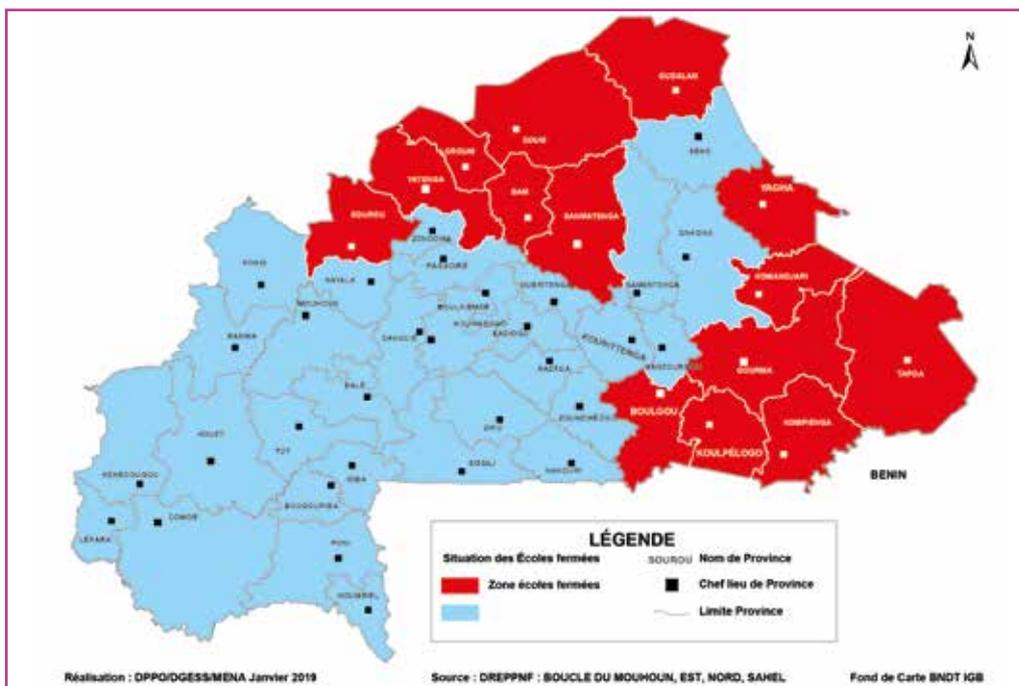
15 Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

16 O. L et SAGNON (Mariam), « Crise humanitaire au Burkina : 486 360 déplacés internes à la date du 2 octobre 2019 », publié le 17 octobre 2019, in <https://lefaso.net/spip.php?article92609>, consulté le 24 octobre 2019.

En plus de la crise sécuritaire, il faut craindre une grave crise alimentaire due principalement à l'abandon des terres et des productions dans les zones d'insécurité. Les mouvements sociaux dans le secteur de la santé fragilisent la réponse sanitaire et exposent les populations déplacées à des risques sanitaires élevés. Le Gouvernement et ses différents partenaires sont interpellés en vue de prendre des mesures appropriées.

Il faut également signaler les graves conséquences sur l'éducation. Déjà en janvier 2019, le Ministère en charge de l'éducation a élaboré une carte présentant les zones concernées par la fermeture des écoles.

Carte 2 : Zones concernées par la fermeture des écoles en janvier 2019



Source : MENAPLN/SSEZDS, février 2019, p. 15.

Selon le Ministère en charge de l'éducation, près de 1 455 établissements scolaires sont restés fermés dans plusieurs localités du Burkina Faso, au mois d'octobre 2019, à cause de l'insécurité. Ces fermetures ont privé 202 595 élèves du droit à l'éducation et ont empêché 6 276 enseignants des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est, du Nord et du Sahel d'exercer leur mission. Il faut ajouter que 62 écoles sont inaccessibles aux élèves parce qu'elles sont occupées par des personnes déplacées internes¹⁸ « La situation à la date du 28 novembre 2019 fait ressortir 1 910 établissements fermés affectant 252 716 élèves et 7 925 enseignants. »¹⁹

Au niveau du secteur de la santé, une étude diagnostique commanditée par un Groupe de travail régional du Système des Nations Unies, sur la résilience en Afrique de l'Ouest²⁰ indique que les agents de santé ont été exposés à des attaques et autres assassinats ciblés dans les régions du Sahel et du Nord qui les ont contraints à se replier vers les centres urbains. Cet état de fait a causé l'arrêt total des services fournis dans six formations sanitaires ainsi qu'une réduction substantielle des services dans 19 formations sanitaires dans ces régions, affectant environ 466 000 personnes dont une grande proportion d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes et allaitantes.

Réduction substantielle des services dans 19 formations sanitaires affectant environ 466 000 personnes

18 Agence d'Information du Burkina (AIB), « Burkina Faso : 1 455 établissements scolaires fermés à cause de l'insécurité », publié le 31 octobre 2019, in <https://www.zoodomail.com/fr/education/burkina-faso-1-455-etablissements-scolaires-fermes-cause-de-linsecurite> (consulté le 1er novembre 2019).

19 Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN), 2019, Rapport hebdomadaire sur les données ESU à la date du 28 novembre 2019, p. 1.

20 Groupe des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNDG-WCA) : Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma, février 2019, P.

Pour contrer l'insécurité qui affecte les efforts de développement des mesures et des initiatives ont été prises par les acteurs à différents niveaux : étatique et interétatique, communautaire et non gouvernemental.

L'État burkinabè a entrepris plusieurs mesures pour contenir le phénomène. Il s'agit de réponses militaires (opérations de sécurisation normales et spéciales), juridiques (loi de programmation, adoption de l'État d'urgence, nouveau code pénal, instauration de couvre-feu dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Est et du Nord), politiques (stratégies et augmentation du budget des FDS, politique nationale de sécurité), éducatives (Stratégie nationale de scolarisation des élèves dans des zones à forts défis sécuritaires), économiques (PUS-BF et PADEL), etc. Dans ses actions de lutte contre le terrorisme, l'État bénéficie de soutiens bilatéraux et multilatéraux. Des partenaires extérieurs comme l'Union européenne, la France, les États-Unis d'Amérique, le Système des Nations Unies accompagnent le Burkina Faso ainsi que les autres pays du G5-Sahel dans divers domaines concourant à la lutte contre le terrorisme. Dans le cadre du renforcement des capacités, les FDS du Burkina Faso bénéficient des activités du Centre sahélien de sécurité du G5-Sahel basé à Bamako. Les thématiques abordées concernent la criminalité transnationale organisée, le blanchiment d'argent, la collaboration civilo-militaire, la radicalisation, le renseignement, l'analyse criminelle et la sécurité des frontières.

Face à l'insécurité grandissante, les communautés ont développé des Initiatives locales de sécurité (ILS). Les groupes d'autodéfense koglwéogo sont le fruit de telles initiatives et se sont donnés comme mission la sécurisation des personnes et des biens dans les centres urbains et ruraux aux côtés des forces régulières. Les koglwéogo sont présents dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Sud et du Centre du pays.

L'initiative la plus emblématique et la plus ré-

cente est le Mouvement populaire de résistance du Bam (MPRB), lancé à Kongoussi le 05 octobre 2019 à la suite de la série d'attaques terroristes contre des villages des communes de Zimtanga, de Rollo, de Nasséré et Bourzanga entre le 28 septembre et le 04 octobre 2019. Ce mouvement devrait être constitué de Comités de défense et de sécurité (CDS) formés de jeunes de villages et de secteurs de la province avec pour mission de collaborer par le renseignement avec les FDS pour prévenir et contrer les attaques terroristes.

Certaines ONG ou Associations de développement s'adaptent à la situation avec peu de moyens et malgré le manque de compétences, d'expériences et de formations. Contrairement aux ONG internationales qui disposent d'un système d'information propre ou par le canal de leur chancellerie, de dispositif de sécurité doté d'un plan et de responsable sécuritaires, les ONG et Associations nationales agissent sans repère informationnel et sans dispositif sécuritaire. Souvent, leur demande d'informations auprès des structures étatiques en charge de la sécurité demeure sans réponse. À travers le SPONG, des réflexions sont menées pour renforcer les compétences des ONG nationales en matière de collecte, de traitement et d'analyse d'informations. Pour ce faire, elles ont besoin d'un soutien des partenaires. Certains acteurs non étatiques ont du succès sur le terrain parce qu'ils ont pris en compte trois dimensions essentielles : la gouvernance, le recrutement de locaux et une offre adaptée à la demande communautaire.

Au regard de l'impossibilité pour les structures étatiques de mettre en œuvre les projets et programmes de développement dans certaines zones à cause de l'insécurité, certains observateurs recommandent à l'État de confier l'exécution aux ONG et Associations qui disposent des capacités techniques et de l'expérience sur le terrain. Certaines Organisations non Gouvernementales ont la possibilité de dialoguer avec les groupes armés. Pour cela, il faut trouver les bons relais au sein des communautés.

2.2. Les effets sur la mise en œuvre des projets et programmes de développement

Les PTF sont conscients des défis sécuritaires du Burkina Faso. Certains acteurs extérieurs, notamment les agences de développement et les ONG internationales sont contraints d'abandonner certains de leurs projets pour cause d'insécurité. À titre d'exemples, l'Agence japonaise de coopération internationale au développement (JICA) a considérablement réduit ses interventions. En effet, en avril 2011, le Burkina Faso accueillait 90 volontaires japonais. Leur nombre était de 02 volontaires en avril 2017. Sur le financement japonais, les travaux de construction de l'ENEP de Kaya connaissent également des retards dus à l'insécurité. Les 124 volontaires américains du Corps de la Paix ont également quitté le pays en septembre 2017 pour raison d'insécurité.

L'impact de l'insécurité sur les projets et programmes de l'État, des PTF ou des ONG s'évalue en termes de surcoûts. En effet, en cours de réalisation, certains projets et programmes sont obligés de faire des dépenses supplémentaires pour faire face à l'insécurité. Les stratégies de contournement, à travers le recours aux relais communautaires, le recours aux escortes²¹ par certains intervenants, le recours à des sociétés privées de sécurité, la délocalisation de certaines activités, les détours pour rejoindre certains sites et la formation sur la gestion des crises sécuritaires pour les personnels, exigent des dotations budgétaires additionnelles qu'il convient de prendre en compte. Heureusement, certains partenaires ont manifesté une sensibilité à ces questions qui ont un impact sur les résultats attendus par les projets et programmes.

Plusieurs projets dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières sont en souffrance. Certaines réalisations terminées n'ont pas pu être réceptionnées. L'impossibilité d'exécuter les activités de certains projets dans les zones à forts défis sécuritaires ont entraîné l'abandon ou le changement de zones d'intervention. Il ressort que

les projets financés par la Banque africaine de développement en particulier dans le domaine des infrastructures connaissent le plus de difficultés et le recours à l'armée pour la réalisation a permis de les contourner.

Certains projets et programmes en cours se voient doter d'une composante sécurité pour renforcer leur résilience. Pour le suivi, le contrôle et la supervision des projets, le recours à des applications de téléphone mobile permet de collecter des données à distance. C'est dans ce cadre qu'il convient de saluer l'initiative de la Banque mondiale pour le développement d'un outil digital permettant le suivi à distance des réalisations.

Au-delà des projets et programmes de développement qui sont durement touchés par l'insécurité, l'accès humanitaire est devenu difficile. Certaines agences humanitaires ont été fortement affectées par l'enlèvement et la détention de leurs agents et le retrait de leurs moyens de déplacement et de communication (véhicules, motos, téléphones). Les équipes sur le terrain vivent dans la peur et sous le stress. La récurrence des attaques au Centre-Nord a contraint ces agences à délocaliser leurs interventions vers des zones plus sûres.

Le recours aux nouvelles technologies et l'utilisation des ressources locales ont permis de contourner certaines difficultés d'accès aux populations exposées à la violence des groupes d'opposition armés. Pour contourner les difficultés, les agences interGouvernementales de développement ou humanitaires tissent des alliances avec des représentations locales de structures étatiques et avec des ONG locales pour l'exécution des projets. Pour la collecte des informations, des acteurs locaux influents permettent grâce aux nouvelles technologies et aux relations informelles, d'accéder aux données de base.

21 Certaines ONG paient 400 000 FCFA par jour pour bénéficier des services d'une escorte.

2.3. Les effets par région

L'insécurité a un impact négatif sur la mise en œuvre des programmes et projets de développement dans la région du Sahel. Les agents de développement (projets, programmes, entreprises, ONG, associations...) de tous les secteurs (agriculture, élevage, éducation, santé, environnement, infrastructure, transport, commerce, sport, culture, entrepreneuriat, ...) rencontrent d'énormes difficultés dans la réalisation de leurs activités. Ils sont interdits dans plusieurs zones (menaces, destructions de matériels, attaques, retrait de matériels de travail et moyens roulants...). Là où ils opèrent, il est impossible aux équipes de suivi d'assurer leurs missions. Dans certains cas, il y a des infrastructures achevées mais la zone est devenue inaccessible et il n'est pas possible de procéder à leur réception. Dans ce contexte, les entreprises attributaires de marchés dans la région font face à la réticence des banques pour l'obtention de lignes de crédit au regard du risque très élevé d'investissement.

Malgré le niveau élevé d'insécurité, les agents de développement continuent de fournir des services aux populations en utilisant des stratégies d'adaptation et de résilience. Au Sahel, des structures étatiques, non étatiques, privées et associatives font recours aux relais locaux (vulgarisateurs endogènes, auxiliaires, comités de gestion, facilitateurs endogènes, animateurs endogènes, associations locales, entreprises locales, acteurs communautaires, recrutement de jeunes locaux, informateurs locaux) pour l'exécution et le suivi de certaines activités sur le terrain. Il s'impose aux agents de développement le principe de la flexibilité et de la délégation des tâches. Certaines structures ont opté pour la délocalisation des services ou des activités dans des zones plus sûres.

Pour assurer la continuité de ses activités, un projet du Sahel consacre un budget mensuel de six millions de FCFA pour payer les services des FDS. Ce projet dispose d'un plan de sécurité. Une ONG basée au Sahel dispose également d'une feuille de route sur la conduite à tenir en matière de sécurité.

L'impact de l'insécurité au Centre-Nord est multidimensionnel et plurisectoriel. Du niveau villageois au niveau régional, l'insécurité est fortement ressentie et vécue. La présence massive des déplacés à Kaya, chef-lieu de région, et

dans plusieurs autres communes de la région impacte durement le quotidien des déplacés et des populations hôtes.²² En rappel, cette région accueille plus de la moitié des PDI (385 107 à la date du 29 février 2020, soit 49,4% de l'effectif total des PDI). Depuis Ouagadougou, la région est considérée comme une zone rouge portant ainsi un coup dur à son image. La fermeture des écoles et des centres de santé²³ prive les populations du droit à l'éducation et du droit à la santé. Les conflits communautaires sont motivés par des idées de vengeance et de règlement de compte entre communautés. Pour certains observateurs, le drame de Yirgou, survenu en janvier 2019, dont le processus judiciaire n'a pas encore connu son épilogue, est à la base des représailles entreprises par certaines communautés contre d'autres. Cette situation entraîne une désorganisation sociale et communautaire sur fond d'instrumentalisation et de radicalisation.

Les agents de développement ont mis en place des stratégies pour poursuivre leurs missions malgré l'insécurité ambiante. Certains acteurs (projets, programmes et ONG) responsabilisent davantage les relais locaux (leaders communautaires, journaliers, agents de santé à base communautaire, réveil des accoucheuses villageoises) et font recours aux compétences locales (entreprises, associations, particuliers, ...). Les missions dans les communes à risque sont bien préparées à l'avance par l'utilisation d'informateurs locaux et sur la base des instructions reçues des responsables sécuritaires de la région. Certaines ONG disposent de responsables en charge de la sécurité et ont entamé le processus d'élaboration de plan de sécurité. Certains projets et programmes ont bénéficié de formations sur la gestion des crises sécuritaires. Toutefois, les projets et programmes et les ONG ne disposent pas de lignes budgétaires destinées à la sécurité à proprement parlé.

La région de l'Est a été fortement impactée par les attaques terroristes²⁴. Plusieurs acteurs du développement (administration, collectivités territoriales, santé, agriculture, enseignement, commerce, infrastructure, humanitaire, environnement, projets, ONG, coordinations de jeunes et de femmes, communautés religieuses, ...) constatent la psychose et la panique qui habitent les populations de la région. Les ac-

22 À la date du 9 décembre, la région comptait 270 476 PDI (Source : SP/CONASUR).

23 289 écoles dont 50 051 élèves privés d'éducation et 29 centres de santé sont fermés selon des informations données par les acteurs le 08 novembre 2019 (entretien avec les acteurs à Kaya, le 08 novembre 2019).

24 À la date du 9 décembre, la région comptait 17 497 PDI (Source : SP/CONASUR).

teurs dénoncent la stigmatisation de la région comme étant une zone rouge qui participe à créer la peur²⁵. À la date du 9 décembre la région comptabilisait 17 497 déplacés internes accueillis principalement dans les principaux centres urbains, notamment Fada N'Gourma la capitale régionale.

Le processus de mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) qui concerne 19 communes sur les 27 est au ralenti. L'insécurité explique également en partie les retards de mobilisation des ressources pour le PADEL dont le lancement officiel dans la région a eu lieu le 23 septembre 2019. Certaines ONG ont suspendu leurs activités à cause de l'inaccessibilité des zones d'intervention. Certaines autorités décentralisées et déconcentrées se sont repliées dans les chefs-lieux de province ou de la région. Sans une présence effective de l'administration sur le terrain, il est difficile d'exécuter les projets et programmes de développement.

L'attaque du 06 novembre 2019 contre le convoi de la mine de Boungou a obligé la société SEMAFO à suspendre ses activités²⁶. Cela constitue un manque à gagner, temporairement, pour la commune de Partiaga, bénéficiaire d'un financement de 600 millions de FCFA par an de la société minière. La mise à disposition de ce fonds prendra un retard car le processus de finalisation du plan communal de développement est ralenti à cause de l'insécurité.

Au-delà des activités de mise en œuvre, les missions de supervision et de contrôle sont limitées. Il faut également noter les surcoûts liés aux stratégies de contournement. À titre d'exemple, pour se rendre à Pama à quelques 100 km de Fada, les agents commis au contrôle et suivi sont obligés de faire un détour par Koupéla, Tenkodogo et Cinkansé, soit 400 km.

Tout comme au Sahel et au Centre-Nord, les acteurs de la région de l'Est utilisent des stratégies comme le recours aux relais locaux (agents de santé à base communautaire, producteurs relais, informateurs locaux, ...), la maîtrise d'ouvrage déléguée (entreprises locales, ONG et associations locales...), la délocalisa-

tion des activités et des projets²⁷, l'utilisation des transports communs, la collaboration avec les FDS (informations, escortes, ...), le repli des autorités et des responsables des structures déconcentrées dans les chefs-lieux de province et de région, etc.

La région du Centre-Est est la moins touchée comparativement au Sahel, au Centre-Nord et à l'Est. Elle enregistre une seule province fortement touchée, le Koulpelgo. Cependant, la psychose est aussi ressentie que dans les trois autres régions. Plusieurs écoles sont fermées et les élèves sont dans la nature²⁸. La région compte, à la date du 20 octobre 2019, 1 674 Personnes déplacées internes dont 334 femmes, 263 hommes et 1 077 enfants. La commune de Zabré accueille 715 PDI à cause de la crise autour de la chefferie coutumière de Zoaga. Les PDI sont également accueillies dans sept autres communes de la région.

Tous les acteurs (administration déconcentrée et décentralisée, agriculture, élevage, environnement, société civile, ONG, projets et programmes...) subissent dans l'impuissance le ralentissement de leur rythme de travail dû à l'insécurité. Certaines missions sont conduites avec la peur au ventre²⁹. Des missions de supervision venues de la capitale se limitent à la collecte de données à distance à partir de la ville de Tenkodogo. Les acteurs font recours aux relais locaux à l'image de ce qui se fait au Sahel, au Centre-Nord et à l'Est à cause de l'inaccessibilité. Certaines interventions sont faites selon le principe de flexibilité.

Pour la réalisation des infrastructures structurantes dans les domaines des routes, des aménagements hydrauliques et d'autres domaines socioéconomiques, les réflexions ont porté sur la nécessité de la prise en compte du volet sécuritaire dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et programmes. Afin d'éviter des surcoûts au cours de l'exécution, il importe d'intégrer la sécurité comme conditionnalité dans les appels d'offres. Cela permettra le recrutement d'entreprises capables d'assurer leur propre sécurité et celle des investissements.

25 Les observateurs invitent les autorités à adopter une meilleure gestion de l'information à travers un contrôle rigoureux des publications sur les réseaux sociaux qui sont des sources de désintoxication et de désinformation.

26 Certains analystes recommandent la mise en place de mesures d'accompagnement ou de compensation des entreprises victimes d'actes terroristes. Cela pourrait se faire à travers des formules d'allègement fiscal.

27 Les sessions de certains conseils municipaux sont délocalisées en zones sûres. Les délocalisations sont faites selon le principe de flexibilité (négociation avec les PTF).

28 Ces élèves dans la nature sont des cibles exposées au recrutement par les mouvements terroristes. Conscientes, les autorités éducatives ont mis en place un dispositif pour le recensement et la réintégration des élèves déplacés dans le système éducatif.

29 Les missions de recouvrement avec l'assistance des services de sécurité sont actuellement infructueuses. Les populations fuient à la vue des FDS par peur. L'alternative adoptée est le recouvrement sur convocation qui ne peut donner des résultats satisfaisants. Le risque de l'augmentation de l'incivisme fiscal est très élevé.

3. VERS UN NOUVEAU MODE OPÉRATOIRE POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS UN CONTEXTE D'INSÉCURITÉ

Ce point aborde les enjeux de la coopération au développement, clarifie les rôles de l'État, des Partenaires techniques et financiers et des acteurs non étatiques.

3.1. Les enjeux

Le Burkina Faso jouit d'une grande estime de ses partenaires extérieurs, motivée par une population résiliente qui recule rarement devant des adversités. Avec l'appui du Gouvernement et de ses partenaires, cette dernière trouvera les ressources nécessaires pour préserver l'intégrité du territoire qui constitue un acquis légendaire.

Les échanges avec les différents acteurs ont permis de dresser les éléments suivants pour l'établissement d'un nouveau mode opératoire pour la coopération au développement dans un contexte d'insécurité :

- ✓ faire de la sécurité et de la paix le levier principal pour relancer la vie sociale et économique dans les zones fortement affectées. Cela nécessite une meilleure gouvernance du secteur de la sécurité pour renforcer le moral des troupes et réduire les sentiments de frustration et de discrimination et le renforcement des capacités stratégiques, tactiques et opérationnelles des FDS par la dotation suffisante de ressources humaines, matérielles, financières et de formation continue. Une implication des communautés dans les initiatives de sécurité et de défense demeure un aspect incontournable comme le projet de mise en place des Comités de défense du Faso (CDF). Ces Comités pourraient assumer des missions d'information et de renseignement des structures habilitées pourvu qu'ils soient bien encadrés ;
- ✓ faire de la paix et de la sécurité le principal levier implique de se référer à la résolution 1325 sur « femme, paix et sécurité » pour prendre en compte le rôle et les responsabilités des femmes dans la résolution des conflits ;
- ✓ appeler les responsables des projets et programmes et les ONG à travailler désormais en considérant l'insécurité comme une réalité et non pas seulement comme un risque. Il importe de convaincre le partenaire financier que le projet ou le programme proposé a pris en compte la dimension sécuritaire et sa mise en œuvre intègre l'adaptation et la résilience. Il s'agit d'apprendre à vivre avec l'insécurité afin de continuer à accompagner les populations en souffrance pour les rendre plus résilientes dans le but de couper l'herbe au recrutement des jeunes ;
- ✓ œuvrer à une meilleure connaissance des différents acteurs et leurs motivations et envisager une diplomatie descendante (nationale, régionale et locale) par le recours aux ressorts des communautés, notamment par l'utilisation des personnes-ressources et des mécanismes traditionnels de gestion de conflits ;
- ✓ faire preuve de flexibilité dans la conduite des projets et programmes dans les zones à forts défis sécuritaires et responsabiliser les ONG et associations nationales pour assurer la continuité des actions de développement au profit des populations ;
- ✓ adopter des mécanismes plus souples s'agissant des avis de non-objection pour tenir compte des situations exceptionnelles où tout est urgent ;
- ✓ analyser en profondeur l'impact sécuritaire de la zone d'intervention des projets/programmes lors de leur conception et formulation afin de collecter, traiter les

- données sur les risques sécuritaires et prévoir des mesures d'atténuation avant le démarrage desdits projets et programmes, cela devrait se faire dans le cadre d'une analyse d'impact social et environnemental qui devrait guider la décision d'approbation du projet/programme ;
- ✓ poursuivre et accélérer les investissements dans les régions à fort déficit de développement durable notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la disponibilité en eau potable et des pistes de désenclavement ;
 - ✓ mettre en place une plateforme de partage d'informations coordonnée par les autorités sécuritaires afin d'accompagner les projets/programmes et ONG/Associations nationales intervenant sur le terrain ;
 - ✓ vulgariser les produits du Centre national de coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires (CN-CMAPR) et assurer la formation des acteurs des projets/programmes et ONG/Associations pour une meilleure utilisation de ces produits ;
 - ✓ prendre en compte la dimension genre dans la gouvernance de la sécurité, notamment dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix en impliquant les groupes spécifiques (hommes et femmes, garçons et filles, personnes vulnérables) et en développant des actions appropriées en leur faveur et dans le respect des droits spécifiques des femmes ;
 - ✓ réhabiliter les valeurs sociétales par tous les moyens (éducation civique, sensibilisation de la population) et promouvoir la réconciliation nationale et le vivre-ensemble à travers des actions de cohésion sociale et de dialogue social ;
 - v assurer la protection des sites stratégiques (SONABEL, ONEA, barrages, grosses entreprises, unités industrielles de production de l'or...) afin de rassurer les investisseurs directs étrangers ;
 - ✓ encadrer les sites des petites mines (orpaillage artisanal) afin d'éviter le recrutement et le financement des groupes terroristes ;
 - ✓ privilégier l'expertise locale dans la réalisation des investissements (construction des forages, des écoles, des centres de santé, pistes rurales...) à cause de sa meilleure connaissance du terrain ;
 - ✓ recourir aux services de défense et de sécurité dans le cadre de la réception des réalisations dans les zones difficiles d'accès ;
 - ✓ confier la réalisation des infrastructures et des aménagements hydro-agricoles au génie militaire, qui dispose de compétences en la matière ;
 - ✓ tenir compte de la cartographie des risques dans le choix des sites d'aménagement ;
 - ✓ banaliser les véhicules pour les missions de suivi-supervision ;
 - ✓ délocaliser les activités hors des sites d'insécurité.

Afin de responsabiliser les bénéficiaires et de leur permettre de s'approprier des aménagements et des infrastructures réalisées, les Services techniques déconcentrés (STD) avec l'appui des autorités locales (préfet et maire), religieuses et coutumières peuvent procéder à la mise en place d'un comité local de mise en œuvre des projets et programmes dans chaque village. Ce comité pourrait être constitué des représentants CRA, CVD, des Collectivités et toutes autres personnes-ressources. Elle sera placée sous la supervision du préfet et des STD.

Le comité sera chargé de : (i) identifier et proposer les sites pour les travaux d'aménagement et réalisation des infrastructures en collaboration avec les bénéficiaires, (ii) servir d'interface entre les bénéficiaires et les projets et programmes, (iii) identifier des compétences locales pouvant être des formateurs endogènes ou de producteurs relais dans le cadre de certains travaux (CES/DRS, appui en culture maraîchère, appui pour les travaux communautaires...), (iv) fournir des images sur les différentes étapes de réalisation des ouvrages ainsi que les coordonnées GPS.

Au regard de ces propositions et alternatives, l'État doit se sentir interpellé et dans une certaine mesure les partenaires au développement qui accompagnent le processus de développement du Burkina Faso.

3.2. Le rôle régalién de l'État

Dans ce contexte sécuritaire qui préoccupe les Burkinabè au quotidien, il est du devoir de l'État, d'une part, de rassurer les populations burkinabè et de leur offrir un cadre sécurisé d'épanouissement et d'exercice de leurs activités de subsistance et, d'autre part, de protéger les entreprises nationales et étrangères, quelle que soit leur taille, qui ont accepté d'investir au Burkina Faso. De ce point de vue, il importe de reconnaître à juste titre les efforts consentis par les autorités publiques et suggérer au regard des opinions exprimées plus haut, des améliorations possibles dans deux grands domaines, à savoir la gouvernance et le développement.

Dans cette gouvernance, l'accent devrait être mis sur :

- ✓ assurer la cohérence des différents programmes majeurs (PUS-BF, PADEL) avec le cadre national de référence qu'est le PNDES ou tout autre cadre à venir ;
- ✓ améliorer de façon constante la capacité d'absorption de l'économie nationale, indicateur d'efficacité de l'utilisation des ressources publiques ;
- ✓ mettre en œuvre les stratégies définies au niveau du Burkina Faso en relation avec les Objectifs de développement durable (ODD) en vue de prendre en compte toutes les composantes de la population et d'assurer que personne ne sera laissé de côté ;
- ✓ suivre et soutenir l'adoption des budgets programmes sensibles au genre et aux droits de l'enfant³⁰ ;
- ✓ poursuivre l'assainissement du système de passation des commandes publiques et assouplir les procédures de commandes publiques ;
- ✓ prendre en compte les questions sécuritaires dans la conception des programmes et projets en se basant sur une analyse de l'impact sécuritaire ;
- ✓ mettre en œuvre l'approche-programme renforçant la synergie et accroissant les effets d'impact des programmes de développement ;
- ✓ renforcer le système de suivi et évaluation des projets et programmes même dans les zones hostiles en mettant à profit l'expérience de la Banque mondiale relative à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- ✓ assurer la maîtrise de la distribution sectorielle et spatiale des ressources publiques, notamment l'aide publique au développement ;
- ✓ accorder la priorité aux régions défavorisées dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement ;
- ✓ assurer la maîtrise de la modalité PPP en tant que source alternative efficace de financement de développement ;
- ✓ poursuivre la recherche continue de nouvelles sources de financement potentielles telles que les Fonds verts climats et celles de la Diaspora burkinabè en s'inspirant des expériences d'autres pays de la sous-région qui ont connu un succès dans ce domaine ;
- ✓ diversifier la destination des Investissements directs étrangers (IDE) ;
- ✓ renforcer le dialogue politique avec les partenaires au développement et notamment sur la nécessité de revoir la coopération pour tenir compte des défis sécuritaires ;
- ✓ prévoir des clauses relatives aux risques sécuritaires dans tous les dossiers d'appels d'offres ;
- ✓ développer des mécanismes d'adaptation et de résilience afin de poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement (développement porté par des organisations locales) ;
- ✓ réaliser des Évaluations d'impact sécuritaire (EIS) et différencié femmes-hommes dans le cadre de la formulation de nouveaux projets et programmes en vue d'identifier les risques sécuritaires et de prendre des décisions bien informées. Cela suppose :
 - l'implication de tous les acteurs : Gouvernement, FDS et PTF concernés ;
 - le recours à l'expertise nationale ;
 - le financement de ces EIS par l'État et ses partenaires ;
- ✓ formuler des projets et programmes de développement tenant compte de :
 - l'implication de tous les acteurs : Gouvernement, FDS, autorités régionales

³⁰ Les missions de recouvrement avec l'assistance des services de sécurité sont actuellement infructueuses. Les populations fuient à la vue des FDS par peur. L'alternative adoptée est le recouvrement sur convocation qui ne peut donner des résultats satisfaisants. Le risque de l'augmentation de l'incivisme fiscal est très élevé.

- et communales, communautés, associations et mouvement de défense des droits des femmes et PTF concernés ;
- le recours à l'expertise nationale ;
- l'évaluation et l'intégration de l'incidence financière liée à l'insécurité dans le coût du projet/programme ;
- l'intégration du principe de flexibilité (conditions de décaissement, révision budgétaire, délocalisation...);
- ✓ mettre en œuvre des projets/programmes prenant en compte :
 - le recours à des entreprises/opérateurs locaux (ONG, Associations qui connaissent bien le terrain et qui ont démontré leur capacité à travailler dans un contexte d'insécurité...);
 - la prise en compte du coût sécuritaire dans l'offre financière de l'opérateur ;
 - l'évaluation de la capacité des opérateurs à se déployer dans un contexte d'insécurité ; cela devrait se faire à travers une grille d'évaluation préparée et adoptée de façon consensuelle par le Gouvernement et les PTF ;
 - le recours aux escortes si requis (prise en charge par le Gouvernement et les PTF) ;
- ✓ assurer le suivi-évaluation des projets/programmes en prenant en compte :
 - l'innovation en ayant recours à des personnes-ressources ou des relais pour la transmission des informations/données en cas d'impossibilité de déplacement sur le terrain ;
 - l'approche genre visant la réduction des inégalités femmes-hommes ;
 - l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (moyens digitaux et satellitaires) dont les coûts devraient être intégrés dans les budgets des projets et programmes (Gouvernement, PTF) ;
 - la prise en charge du dispositif de suivi à distance dans le cadre du budget du projet/programme (PTF) ;
 - la prise en charge dans le cadre du budget du projet/programme des surcoûts liés aux déplacements/relocalisations des lieux de formation/revues des différents acteurs concernés et notamment les responsables locaux (PTF) ;
- ✓ disposer d'un outil performant pour une distribution spatiale des investissements à travers le territoire national en prenant en compte :
 - l'examen de la faisabilité de disposer d'un outil informatisé performant pour le suivi des investissements sur le plan spatial ;
 - l'échange d'expériences avec certains pays qui disposent déjà d'un tel outil ;
 - la négociation avec les partenaires pour l'accompagnement du processus d'installation du système et son opérationnalisation.

3.3. Le rôle des partenaires au développement

L'analyse de l'évolution du financement du développement du Burkina Faso a montré combien les partenaires extérieurs sont attachés à ce pays et sont demeurés disponibles à l'appuyer financièrement à rattraper son retard de développement durable ; c'est au total plus de 7 000 milliards de FCFA en deux décennies sans les IDE. Il est difficile de ne pas établir un lien entre les réformes concernant la disponibilité de cette assistance financière sous la gouverne du Comité d'aide au développement (CAD) et le volume des flux dont a bénéficié le Burkina Faso. Bien évidemment que la rigueur qui a toujours caractérisé la gestion des ressources publiques, est un élément de plaidoyer de taille.

Depuis les différentes attaques terroristes qui

ont commencé à impacter négativement les activités de développement au plan national, notamment sur la conduite des projets et programmes dans certaines localités, les partenaires ont manifesté promptement leur solidarité aux autorités publiques et aux populations. Ils ont fait preuve de flexibilité en apportant de l'assistance humanitaire aux nombreuses populations déplacées tout en continuant la mise en œuvre des projets et programmes de développement qu'ils soutiennent. Ce faisant, les partenaires devraient inscrire désormais leur action dans le principe du « Nexus » assistance humanitaire-développement-sécurité en conformité avec les normes établies au niveau international et les stratégies définies par le Gouvernement.

Plus de
7 000
milliards de
FCFA décaissés
par les
partenaires en
deux décennies
pour le Burkina
Faso

Par ailleurs, les partenaires et amis du Burkina Faso dont les dispositions légales les autorisent devraient accompagner le Gouvernement dans la lutte contre le terrorisme en renforçant les capacités techniques et opérationnelles des FDS en leur fournissant des moyens de renseignement (drones) et de frappe (drones, armes, avions et autres). Ils devraient promouvoir des interventions inter-régionales, soit entre le Burkina Faso et le Mali, soit le Burkina Faso et le Niger ou les trois pays ensemble au niveau de leurs frontières communes afin de contribuer au renforcement de la résilience des communautés et des populations qui vivent de part et d'autre des frontières et qui sont confrontées presque en permanence aux attaques terroristes.

En outre les PTF devraient poursuivre leurs efforts sur certains points clés des réformes de l'APD, comme il est encore ressorti aux termes des travaux des neuvièmes assises de l'assemblée générale des projets et programmes, en décembre 2019.

Il s'agit, au titre de :

- ✓ **l'alignement**, des récurrentes questions des passations des achats publics

malgré des efforts d'assainissements et la réticence des bailleurs de fonds à appliquer certaines réformes qui ont fait l'objet d'accord avec les partenaires ;

- ✓ **l'harmonisation**, du nombre élevé des procédures des PTF (délai des avis de non-objection) et la fragmentation de l'aide en une multitude de projets au lieu d'envisager l'approche-programme.

Le SNU a activé certains financements pour prendre en charge les questions humanitaires et de recouvrement (fonds centraux, plan humanitaire, fonds de consolidation de la paix) tout en poursuivant le soutien à la mise en œuvre des projets et programmes de développement selon le principe de flexibilité (recours aux ONG/AD locales, délocalisation de certains projets). Face à cette situation critique, les acteurs recommandent une approche holistique. En outre, des bureaux communs ont été ouverts ou sont en voie de l'être à Bobo-Dioulasso (Hauts-Bassins), Kaya (Centre-Nord), Dori (Sahel), Fada (Est) et Tenkodogo (Centre-Est) pour mieux coordonner leurs actions et apporter un appui rapproché aux populations...

3.4. Le rôle des acteurs non étatiques

Bien que l'État assure la plénitude du leadership dans la sécurisation et dans la conduite des actions de développement, plusieurs acteurs non étatiques l'assistent dans ses efforts de construction de la paix et de développement économique et social. Il s'agit, entre autres :

- ✓ des Organisations de la société civile (OSC) qui interviennent dans tous les secteurs et à tous les niveaux ;
- ✓ des ONG/AD qui interviennent dans tous les secteurs et à tous les niveaux ;
- ✓ du secteur privé qui participe à la création de l'emploi et à la promotion du développement ;

- ✓ des chefferies coutumières et communautés religieuses qui interviennent dans la prévention des conflits, dans la promotion de la paix et du dialogue social. Elles sont des partenaires étroits dans le processus de réconciliation nationale et dans la promotion du vivre-ensemble ;
- ✓ des médias qui contribuent à la sensibilisation et à l'information des populations au service de la paix et du développement.

Il importe de créer des conditions favorables à l'implication effective de tous ces acteurs dans tous processus de consolidation de la paix et de développement économique et social.



CONCLUSION

L'étude révèle une situation sécuritaire fortement dégradée dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun. Parmi ces régions, quatre d'entre elles (Sahel, Centre-Nord, Nord et l'Est) sont structurellement déficitaires en production céréalière du fait des effets des changements climatiques et de la forte pression anthropique sur les terres agricoles qui sont en état de dégradation accélérée. Ces régions structurellement déficitaires sont en plus victimes d'abandon des champs et de destruction des vivres. Les pertes dues à l'insécurité touchent fondamentalement l'agriculture et l'alimentation qui sont à la base du bien-être de tout être vivant. Les autres régions, à l'image du Centre-Ouest et du Centre-Sud, sont dans une posture de vigilance et d'interrogations. Si la première n'a pas encore enregistré d'attaques ayant causé des pertes en vies humaines, la seconde déplore des embuscades meurtrières. Les populations des deux régions vivent dans la psychose et se montrent disponibles à collaborer avec les FDS pour prévenir d'éventuelles attaques. Dans l'ensemble du pays, c'est avec inquiétude que les acteurs de développement suivent au quotidien les informations rapportant des attaques dans différentes localités.

La situation sécuritaire difficile a d'importantes conséquences sur la mise en œuvre des projets et programmes des acteurs étatiques, non étatiques, interétatiques et privés. Tous les acteurs s'en préoccupent. Outre les populations qui en sont les premières victimes, il y a l'État et ses démembrés, les Organisations de la société civile, le secteur privé mais également les partenaires au développement qui accompagnent les efforts de développement du Burkina Faso. Ces derniers, tout en marquant leur attachement à la coopération avec le pays, sont inquiets du développement de la situation sécuritaire et il s'agirait pour le Gouvernement de poursuivre le dialogue avec ses partenaires en vue de poursuivre la coopération au bénéfice des populations tout en tenant compte du contexte sécuritaire.

Des approches d'adaptation telles que le recours aux relais locaux, la contractualisation avec les acteurs locaux, la délocalisation de certains projets ou initiatives, l'utilisation de nouvelles technologies comme celles expérimentées par la Banque mondiale pour le suivi à distance des projets et programmes et la flexibilité au niveau des budgets ont été adoptées afin de défier le contexte sécuritaire et continuer à apporter des services de développement aux populations. Il s'agirait d'amplifier ces mesures en les élargissant à l'ensemble des programmes et projets avec l'accord des Partenaires techniques et financiers.

Pour atteindre les ODD auxquels le Burkina Faso a souscrit et ainsi répondre durablement aux attentes des populations en matière de sécurité, de développement et de paix, il importe de privilégier un nouveau mode opératoire qui prend en compte les aspects suivants :

- ✓ assurer une sécurisation intégrale du territoire national, le renforcement des capacités stratégiques, tactiques et opérationnelles des FDS ;
- ✓ assurer la présence de l'État dans les différentes parties du pays et poursuivre les initiatives de développement aux profits de toutes les communautés nationales ;
- ✓ promouvoir la cohésion sociale et le vivre-ensemble par une gouvernance de justice, d'équité et de dialogue dans un esprit de réconciliation nationale et de volonté commune de contribuer au développement durable et harmonieux du Burkina Faso ;
- ✓ intégrer les aspects sécuritaires dans les processus de conception, formulation, mise en œuvre des projets et programmes ainsi que le suivi de leur mise en œuvre ;
- ✓ faire preuve de flexibilité désormais dans le partenariat entre le Gouvernement et ses partenaires pour tenir compte de la situation exceptionnelle d'insécurité afin de permettre la poursuite et le développement des actions de développement en faveur des populations.

Tout cela devrait être soutenu par une coopération entre le Gouvernement et ses partenaires au développement dans le cadre d'un nouveau mode opératoire qui prend désormais en compte les défis sécuritaires et qui s'appuie sur des politiques et stratégies nationales définies par le Gouvernement. À cet effet, la toute nouvelle SNCD pourrait prendre en compte dans son opérationnalisation la question sécuritaire. Le nouveau référentiel de développement en cours de formulation et qui succèdera au PNDES devra résolument tenir compte du nouveau contexte créé par le défi sécuritaire auquel le Burkina Faso devrait faire face pour les prochaines années à venir.

Par ailleurs, la mise en œuvre efficace de ces stratégies et programmes requiert l'implication et l'inclusion de tous les acteurs, ceux-ci devant se donner la main pour opérer une rupture de mentalités et d'actes pour une union sacrée, dont le seul intérêt qui prime est la sauvegarde et le développement durable et inclusif du Burkina Faso.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le dynamisme de la coopération pour le développement en 2019 a permis au Burkina Faso de mobiliser davantage des ressources financières auprès de ses PTF dans la mise en œuvre des actions de développement inscrites dans le PNDES. Le montant de l'APD en 2019, toujours dans une dynamique progressive amorcée depuis 2017, est de 1 548,72 millions de dollars US contre 1 489,19 millions de dollars US, soit une hausse de 4,0%.

Cette dynamique haussière de l'aide extérieure est accompagnée d'un effort de mobilisation des ressources intérieures, permettant ainsi de constater une baisse de la dépendance du budget de l'État vis-à-vis de l'aide extérieure. C'est ainsi que l'on note la baisse de la part des appuis extérieurs dans les ressources budgétaires qui est passée de 27,3% en 2015 à 15,0% en 2019. Dans la même dynamique, la part des investissements sur financement extérieur a connu une tendance baissière sur la même période en passant de 30,3% en 2015 à 24,5% en 2019.

L'APD reçue en 2019 a été principalement délivrée sous forme d'aide projet pour 72,2% et sous forme de dons avec 65,6% des ressources d'aide. Tout comme les années antérieures, on note la prédominance de l'aide multilatérale (64,5%) en 2019 comparativement à l'aide bilatérale (30,6%) et à l'aide des ONG/AD (4,9%). S'agissant de la répartition sectorielle, les cinq secteurs ayant reçu le plus d'APD sont les secteurs « Environnement, eau et assainissement » (15,7%), « Santé » (15,2%), « Production agro-sylvo-pastorale » (13,8%), « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%) et « Éducation et formation » (6,4%).

Le RCD 2019 s'est intéressé à la problématique de la coopération au développement face aux défis sécuritaires que connaît le Burkina Faso depuis 2015. Cette étude a eu pour objectif principal de fournir un éclairage sur la situation sécuritaire qui prévaut au niveau du pays, son ampleur, ses différentes manifestations, son impact sur la mise en œuvre des actions de développement et en particulier sur les projets et programmes du Gouvernement et ses partenaires, et d'identifier de nouvelles formes de coopération qui tiennent compte de la situation. Les résultats indiquent que l'insécurité affecte négativement la mise en œuvre des actions de développement financées sur ressources extérieures. Les activités des projets et programmes de développement dans les régions fortement touchées par l'insécurité sont presque à l'arrêt. Cependant, on note que certains acteurs de la mise en œuvre de ces projets ont développé des initiatives résilientes permettant la poursuite de certaines activités de développement dans ces localités.

Cette étude a permis de dresser des éléments pour l'établissement d'un nouveau mode opératoire pour la coopération au développement dans un contexte d'insécurité qui consiste, entre autres à (i) faire de la sécurité et de la paix le levier principal pour relancer la vie sociale et économique dans les zones fortement affectées, (ii) travailler désormais en considérant l'insécurité comme une réalité et non pas seulement comme un risque, surtout dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes et (iii) faire preuve de flexibilité dans la conduite des projets et programmes dans les zones à forts défis sécuritaires et responsabiliser les ONG et associations nationales pour assurer la continuité des actions de développement au profit des populations. Ces propositions interpellent non seulement le Gouvernement qui assure le leadership du pilotage du développement, mais aussi les partenaires au développement qui accompagnent le processus de développement du pays.

BIBLIOGRAPHIE

1. Documents internationaux en matière de développement

- UEMOA (2009), « Directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA »
- FMI et Banque mondiale (2014) : « Directives révisées pour la gestion de la dette publique »
- Banque mondiale (2018) « Notation CPIA (Country policy and institutional assessment) »
- Transparency international (2019) « Rapport sur l'état de la corruption dans le monde »
- Banque mondiale (2019) « Rapport Doing business »

2. Documents de stratégies nationales de développement

- MINEFID (2017), « Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) 2040 » DGDT
- Burkina Faso (2016), « Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 »
- MFPTPS (2017), « Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG) 2018-2027 »
- MINEFID (2017), « Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) 2017-2020 », DGDT
- MINEFID (2019), « Stratégie d'extension du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) 2019-2021 », DGDT
- MEF (2011), « Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso », DGCOOP
- MINEFID (2019), « Stratégie nationale de coopération au développement », DGCOOP

3. Rapports de mise en œuvre des référentiels de développement

- Premier Ministère (2020), « Projet de rapport de performance 2019 du PNDES » SP/PNDES
- MINEFID, (2019), « Rapport d'exécution financière au 31 décembre 2019 des investissements exécutés par l'État », Gestion 2019, DGB
- MINEFID, (2018), « Rapport sur la Coopération pour le développement », DGCOOP
- MINEFID (2017), « Rapport sur la Coopération pour le développement », Burkina Faso, DGCOOP
- MINEFID, « Programme pluriannuel de convergence 2020-2024 », SP/CNPE
- MINEFID, « Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2019 », SP/CNPE
- MINEFID, (2019), « Tableaux des opérations financières de l'État », DGTCP
- MINEFID : « Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'État, exercice 2019, au 30 septembre » DGB
- Premier Ministère (2019) « Matrice des réformes stratégiques et des investissements structurants (MR-SIS) », SP/PNDES
- MENAPLN (2019) « Rapport bilan de la campagne 2019 », DGENF
- MENAPLN, (2019), « Rapport hebdomadaire sur les données ESU à la date du 28 novembre 2019 »
- MENAPLN, (2019), « Annuaire statistique 2018/2019 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire », DGESS
- MINEFID (2020), « Rapport d'exécution financière des ressources internes du Programme d'investissement public 2019 au 31 décembre », DGB
- MINEFID (2020), « Rapport de l'étude sur les Défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso », DGCOOP
- Banque mondiale, (2019) « Développer et mobiliser le secteur privé pour renforcer la résilience économique du Burkina Faso : diagnostic secteur privé »

4. Notes techniques et parutions

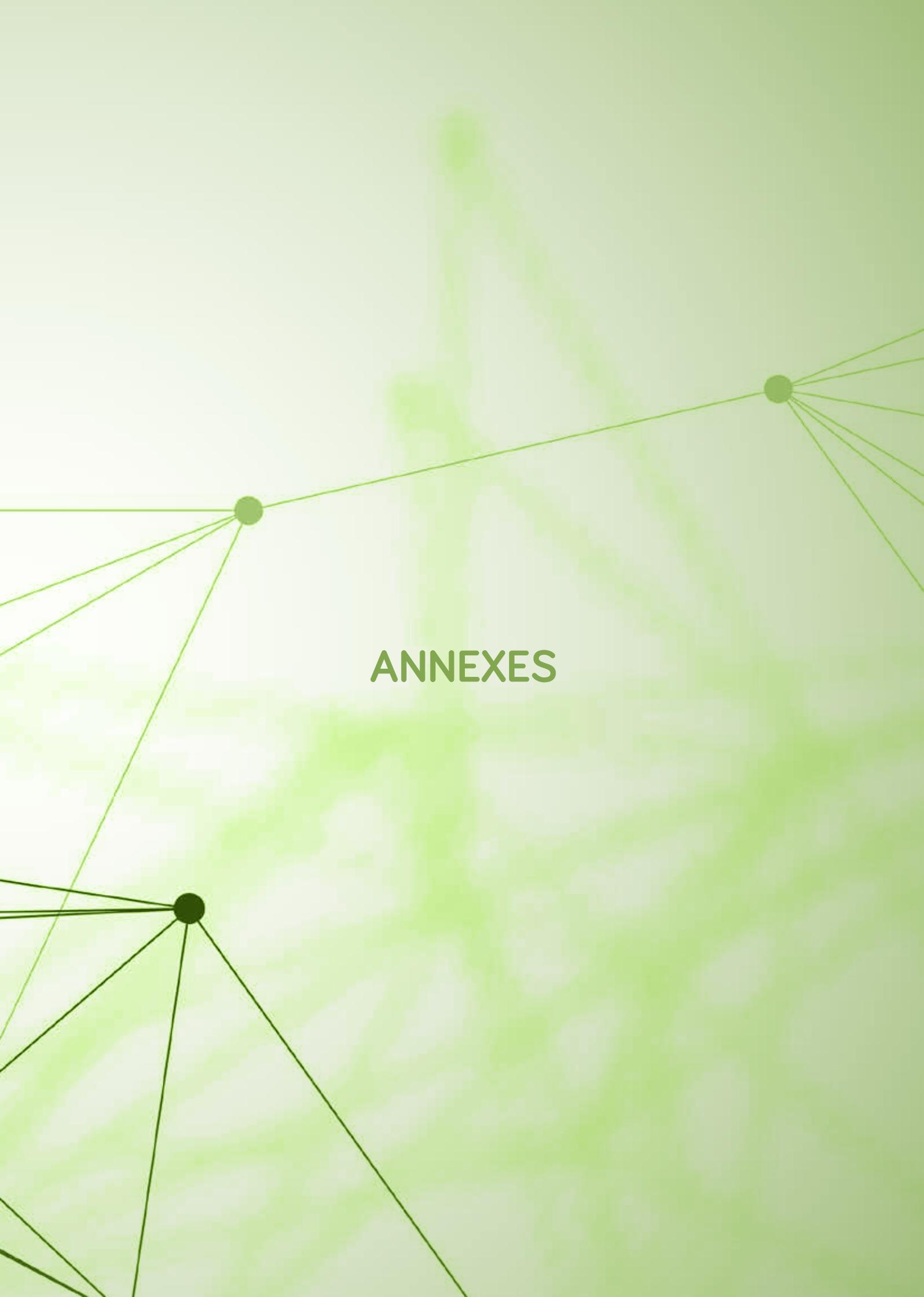
- MINEFID (2019), « Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2019, et perspectives 2020-2022 », DGEP
- Groupe des Nations Unies pour le développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre (UNSDG-WCA) 2019 : « Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma »
- Le Nouvelliste du 29/10/19 : BERTHEMET (Tanguy), « Burkina Faso : pays miné par le djihadisme »
- ASSANVO (William) et al. (2020), « Rapport Afrique n°287/24 février 2020, Burkina Faso : Sortir de la spirale des violences »

5. Plateforme de données

- MINEFID, « Instrument d'analyse et de prévision macroéconomique (IAP) », DGEP
- MINEFID : Plateforme de gestion de l'aide (PGA), DGCOOP

6. Site web/Internet

- https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sahel_soubassements_d'un_desastre.pdf (consulté le 1^{er} décembre 2019) : SAWADOGO (Bénédictine), Émission « À vous de juger » (débat), Radio Burkina, janvier 2019 ; ANTIL (Alain), « Sahel : soubassements d'un désastre », pp. 92 - 93, in Politique étrangère, n°3/2019
- <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/15.pdf> (consulté le 02 décembre 2019) : BAGAYOKO (Niagalé), Dir. « Vers une réforme du système de sécurité burkinabè ? », septembre 2017, Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel, in, pp. 6-8
- <https://lefaso.net/spip.php?article92609> (consulté le 24 octobre 2019) : O. L et SAGNON (Mariam), « Crise humanitaire au Burkina : 486 360 déplacés internes à la date du 2 octobre 2019 », publié le 17 octobre 2019
- <https://www.zoodomail.com/fr/education/burkina-faso-1-455-etablissements-scolaires-fermes-cause-de-linsecurite> (consulté le 1er novembre 2019) : Agence d'information du Burkina (AIB), « Burkina Faso : 1 455 établissements scolaires fermés à cause de l'insécurité », publié le 31 octobre 2019
- <https://www.zoodomail.com/fr/education/burkina-faso-1-455-etablissements-scolaires-fermes-cause-de-linsecurite> (consulté le 1er novembre 2019) : Agence d'information du Burkina (AIB), « Burkina Faso : 1 455 établissements scolaires fermés à cause de l'insécurité », publié le 31 octobre 2019

The background is a light green gradient. Overlaid on this is a network diagram consisting of three dark green circular nodes. One node is positioned in the lower-left quadrant, another in the upper-left quadrant, and the third in the upper-right quadrant. These nodes are interconnected by thin, dark green lines. The node in the lower-left is connected to several lines extending towards the left and bottom edges. The node in the upper-left is connected to a horizontal line from the left edge and a diagonal line to the upper-right node. The node in the upper-right is connected to a diagonal line from the upper-left node and several lines extending towards the right edge.

ANNEXES

Annexe 1 :

Taux de change moyen en 2019 des principales devises utilisées

| Devises | Pour un USD |
|---------|-------------|
| DKK | 6,6694 |
| SEK | 9,4583 |
| CHF | 0,9938 |
| CAD | 1,3268 |
| EUR | 0,8933 |
| XOF | 585,9110 |
| NOK | 8,8000 |
| KWD | 0,3036 |
| DTS | 0,7238 |
| INR | 70,4203 |
| JPY | 109,0097 |
| CHY | 7,8359 |
| UCB | 0,7245 |

Source : Direction nationale de la BCEAO (2020)

Annexe 2 :

L'APD par source de financement (en millions USD)

| Groupe de donateurs et agences | Décaissement 2018 | Décaissement 2019 | Var. 2019-2018 en % |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| BILATÉRAL | 427,09 | 473,09 | 10,77 |
| Abu Dhabi | 0 | 0 | - |
| Abu Dhabi | 0 | 0 | - |
| Allemagne | 45,37 | 74,10 | 63,32 |
| Coopération allemande | 0 | 0 | - |
| GIZ | 24,42 | 26,63 | 9,05 |
| KFW | 20,95 | 47,48 | 126,63 |
| Service allemand de développement | 0 | 0 | - |
| Arabie Saoudite | 0 | 1,68 | - |
| Fonds saoudien | 0 | 1,68 | - |
| Autriche | 0 | 8,65 | - |
| Coopération autrichienne | 3,32 | 8,65 | 160,54 |
| Belgique | 17,11 | 18,86 | 10,23 |
| Coopération technique belge | 0 | 0 | - |
| Royaume de Belgique | 17,11 | 18,86 | 10,23 |
| Brésil | 0 | 0 | - |
| Brésil | 0 | 0 | - |
| Canada | 39,59 | 29,43 | -25,66 |
| Affaires mondiales Canada | 39,59 | 29,43 | -25,66 |
| Corée du Sud | 0 | 0 | - |
| Corée du Sud | 0 | 0 | - |

| Groupe de donateurs et agences | Décaissement 2018 | Décaissement 2019 | Var. 2019-2018 en % |
|---|-------------------|-------------------|---------------------|
| Danemark | 54,9 | 26,93 | -50,95 |
| Agence danoise pour le développement international | 54,9 | 26,93 | -50,95 |
| Espagne | 0 | 0 | - |
| Coopération espagnole | 0 | 0 | - |
| États-Unis d'Amérique | 93,71 | 73,23 | -21,85 |
| Millennium Challenge Account- Burkina Faso | 0 | 0 | - |
| United States Agency for International Development | 93,71 | 73,23 | -21,85 |
| France | 81,99 | 105,55 | 28,74 |
| Agence française de développement | 70,25 | 97,1 | 38,22 |
| Coopération française | 0 | 0 | - |
| Fonds français pour l'environnement mondial | 0 | 0 | - |
| Service de coopération et d'action culturelle | 11,75 | 8,45 | -28,09 |
| Inde | 0,61 | 1,39 | 127,87 |
| Inde | 0,61 | 1,39 | 127,87 |
| Italie | 7,06 | 10,69 | 51,42 |
| Agence italienne pour la coopération au développement | 7,06 | 10,69 | 51,42 |
| Japon | 17,28 | 11,05 | -36,05 |
| Coopération japonaise | 17,28 | 11,05 | -36,05 |
| Koweït | 0 | 3,09 | - |
| Fonds koweïtien | 0 | 3,09 | - |
| Luxembourg | 21,88 | 24,74 | 13,05 |
| Grand-Duché du Luxembourg | 21,88 | 31,8 | 45,34 |
| Lux-développement | 0 | 0 | - |
| Norvège | 0 | 0 | - |
| Coopération norvégienne | 0 | 0 | - |
| Pays-Bas | 0 | 0 | - |
| Coopération néerlandaise | 0 | 0 | - |
| Principauté de Monaco | 0,94 | 1,57 | 67,02 |
| Principauté de Monaco | 0,94 | 1,57 | 67,02 |
| République populaire de Chine | 0 | 16,35 | - |
| Agence internationale de coopération pour le développement | 0 | 16,35 | - |
| Suisse | 27,85 | 29,43 | 5,67 |
| Direction du développement et de la coopération | 27,85 | 29,43 | 5,67 |
| Suède | 15,48 | 36,35 | 134,82 |
| Agence suédoise de coopération internationale au développement | 0,63 | 36,35 | 5669,84 |
| MULTILATÉRAL | 1000,47 | 999,56 | -0,09 |
| Banque africaine de développement (BAD/FAD) | 103,43 | 48,74 | -52,88 |
| FAD/BAD | 76,37 | 16,13 | -78,88 |
| Fonds africain de développement | 27,06 | 32,61 | 20,51 |
| Banque arabe pour le développement économique en Afrique | 4,84 | 16,98 | 250,83 |
| Banque arabe pour le développement économique en Afrique | 4,84 | 16,98 | 250,83 |
| Banque islamique de développement | 50,81 | 65,83 | 29,56 |
| Banque Islamique de Développement | 50,81 | 65,83 | 29,56 |
| Banque mondiale | 404,36 | 331,9 | -17,92 |
| Association internationale de développement | 404,36 | 331,9 | -17,92 |

| Groupe de donateurs et agences | Décaissement 2018 | Décaissement 2019 | Var. 2019-2018 en % |
|---|-------------------|-------------------|---------------------|
| Banque ouest-africaine de développement | 29,99 | 25,51 | -14,94 |
| Banque Ouest-Africaine de Développement | 29,99 | 25,51 | -14,94 |
| Banque d'investissements et de développement de la CEDEAO | 10,21 | 0,001 | -99,99 |
| Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO | 10,21 | 0,001 | -99,99 |
| Fonds monétaire international | 25,16 | 49,69 | 97,50 |
| Fonds monétaire international | 25,16 | 49,69 | 97,50 |
| Fonds OPEP | 8,45 | 4,02 | -52,43 |
| Fonds OPEP | 8,45 | 4,02 | -52,43 |
| Indépendant | 41,82 | 101,07 | 141,68 |
| Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria | 36,16 | 91,53 | 153,13 |
| Fonds vert pour le climat | 0 | 0,59 | - |
| GAVI Alliance | 5,65 | 8,95 | 58,41 |
| Système des Nations Unies (SNU) | 85,11 | 179,58 | 111,00 |
| Fonds international de développement agricole | 5,56 | 17,55 | 215,65 |
| Fonds d'équipement des Nations Unies | 0 | 0,00 | - |
| Fonds de l'environnement mondial | 0 | 0,00 | - |
| Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 8,85 | 48,00 | 442,37 |
| Fonds des Nations Unies pour la population | 10,46 | 18,02 | 72,31 |
| Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés | 0 | 20,03 | - |
| Organisation mondiale de la santé | 3,04 | 3,04 | 0,00 |
| Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | 0 | 5,81 | - |
| Programme alimentaire mondial | 45,48 | 52,2 | 14,78 |
| Programme des Nations Unies pour le développement | 11,72 | 14,93 | 27,39 |
| Union européenne | 236,3 | 176,24 | -25,42 |
| Banque européenne d'investissements | 0 | 0,00 | - |
| Commission européenne | 8,81 | 1,77 | -79,88 |
| Fonds européen de développement | 227,49 | 174,47 | -23,31 |
| ONG INTERNATIONALES | 61,64 | 76,07 | 23,41 |
| ACDI/VOCA | 0 | 0 | - |
| Africare | 0,15 | 0 | -100,00 |
| Association solidarité Afrique de l'Ouest | 0 | 0 | - |
| Autres ONG | 0 | 0 | - |
| Bornefonden | - | 0 | - |
| Catholic Relief Services | 0 | 8,61 | - |
| Centre italien d'aide à l'enfance | 0 | 0 | - |
| Compassion International | 25,28 | 31,86 | 26,03 |
| Diakonia | 0 | 0 | - |
| Fondation nouvelle planète | 0 | 0 | - |
| Fonds mondial pour la nature | 0 | 0 | - |
| Helen Keller International | 0,51 | 2,18 | 327,45 |
| Helvetas Burkina Faso | 2,62 | 3,49 | 33,21 |
| Hunger Project Burkina | 0 | 0 | - |
| Lutheran World Relief | 0 | 0 | - |
| Marie Stopes International Burkina Faso | 0 | 0 | - |
| OCADES | 0 | 0 | - |
| Organisation néerlandaise de développement | 0 | 0 | - |

| Groupe de donateurs et agences | Décaissement 2018 | Décaissement 2019 | Var. 2019-2018 en % |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|
| Oxfam Belgique | 0 | 0 | - |
| Oxfam Intermon | 0 | 0 | - |
| Oxfam Québec | 0 | 0 | - |
| Oxfam Burkina Faso | 13,67 | 0 | -100,00 |
| Plan Burkina | - | 0 | - |
| Plan International | 12,23 | 14,43 | 17,94 |
| RES PUBLICA | 0 | 1,73 | - |
| SOS Sahel international France | 0 | 0 | - |
| Save The Children (Canada) | 4,84 | 7,66 | 58,26 |
| Save The Children (USA) | 0 | 0 | - |
| Self Help Africa - Programme de l'Afrique de l'Ouest | 0 | 0 | - |
| WaterAid | 2,34 | 6,13 | 161,97 |
| Welt Hunger Hilfe | 0 | 0 | - |
| TOTAL | 1489,19 | 1548,72 | 4,00 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020



Annexe 3 :

L'APD par instrument et source de financement (en millions USD)

| Bailleurs | Aide projet avec fonds commun et/ou CAST | Aide projet sans fonds commun et/ou CAST | Appui budgétaire général | Appui budgétaire sectoriel | Aide alimentaire | Assistance et secours d'urgence | Total |
|---|--|--|--------------------------|----------------------------|------------------|---------------------------------|-----------------|
| Allemagne | | 59,55 | | 14,55 | | | 74,10 |
| Arabie Saoudite | | 1,68 | | | | | 1,68 |
| Autriche | | 5,04 | | | | 3,61 | 8,65 |
| Belgique | | 17,29 | | | | 1,57 | 18,86 |
| Banque mondiale | | 233,74 | 98,16 | | | | 331,90 |
| Canada | 7,54 | 21,89 | | | | | 29,43 |
| Danemark | 1 | 18,29 | | 7,64 | | | 26,93 |
| France | 15,88 | 49,53 | 37,22 | | | 2,91 | 105,54 |
| Indépendant | | 101,07 | | | | | 101,07 |
| Italie | 2,61 | 8,08 | | | | | 10,69 |
| Luxembourg | 12,54 | 12,19 | | | | | 24,73 |
| Pays-Bas | | | | | | | 0,00 |
| Principauté de Monaco | | 1,46 | | | 0,111 | | 1,57 |
| République populaire de Chine | | 16,35 | | | | | 16,35 |
| Suisse | 14,61 | 9,23 | 5,59 | | | | 29,43 |
| Suède | | 36,35 | | | | | 36,35 |
| Système des Nations Unies | 11,21 | 100,02 | | | 35,73 | 32,62 | 179,58 |
| États-Unis d'Amérique | | 58,96 | | | | 14,27 | 73,23 |
| Japon | | 0,77 | | | 4,59 | 5,7 | 11,06 |
| ONG internationales | | 75,927 | | | | 0,14 | 76,07 |
| Banque africaine de développement (BAD/FAD) | | 34,76 | | 13,80 | | 0,18 | 48,74 |
| Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique | | 16,98 | | | | | 16,98 |
| Banque Islamique de Développement | | 65,83 | | | | | 65,83 |
| Banque Ouest-Africaine de Développement | | 25,51 | | | | | 25,51 |
| Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO | | 0,001 | | | | | 0,00 |
| Brésil | | | | | | | 0,00 |
| Chine-Taiwan | | | | | | | 0,00 |
| Corée du Sud | | | | | | | 0,00 |
| Fonds OPEP | | 4,02 | | | | | 4,02 |
| Inde | | 1,39 | | | | | 1,39 |
| Koweït | | 3,09 | | | | | 3,09 |
| Union européenne | | 73,71 | 60,40 | 41,81 | | 0,324 | 176,24 |
| Fonds Monétaire International | | | 49,69 | | | | 49,69 |
| Total | 65,39 | 1 052,71 | 251,06 | 77,81 | 40,43 | 61,32 | 1 548,72 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Annexe 4 :

L'APD par type et source de financement (en millions USD)

| Type de financement | 2018 | | Total | 2019 | | Total |
|---|---------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|-----------------|
| | Prêts | Dons | | Prêts | Dons | |
| BILATÉRAUX | 50,75 | 376,336 | 427,08 | 71,94 | 401,15 | 473,09 |
| Arabie Saoudite | | | 0 | 1,68 | | 1,68 |
| Belgique | 0,961 | 16,144 | 17,11 | 1,42 | 17,44 | 18,86 |
| France | 36,6 | 45,4 | 81,99 | 48,02 | 57,53 | 105,55 |
| Inde | 0,61 | | 0,61 | 1,39 | | 1,39 |
| Koweït | | | 0 | 3,09 | | 3,09 |
| Allemagne | | 45,37 | 45,37 | | 74,103 | 74,10 |
| Autriche | | 3,32 | 3,32 | | 8,65 | 8,65 |
| Brésil | | | 0 | | | 0,00 |
| Canada | | 39,59 | 39,59 | | 29,43 | 29,43 |
| Corée du Sud | | | 0 | | | 0,00 |
| Danemark | 12,574 | 42,33 | 54,9 | | 26,93 | 26,93 |
| États-Unis d'Amérique | | 93,71 | 93,71 | | 73,23 | 73,23 |
| Italie | | 7,06 | 7,06 | | 10,69 | 10,69 |
| Japon | | 17,28 | 17,28 | | 11,05 | 11,05 |
| Luxembourg | | 21,88 | 21,88 | | 24,735 | 24,74 |
| Pays-Bas | | | 0 | | | 0,00 |
| Principauté de Monaco | | 0,94 | 0,94 | | 1,57 | 1,57 |
| République populaire de Chine | | | 0 | 16,35 | | 16,35 |
| Suisse | | 27,85 | 27,85 | | 29,43 | 29,43 |
| Suède | | 15,48 | 15,48 | | 36,353 | 36,35 |
| MULTILATÉRAUX | 365,71 | 634,75 | 1000,46 | 460,21 | 539,35 | 999,56 |
| Banque africaine de développement | 56,86 | 46,57 | 103,43 | 28,10 | 20,64 | 48,74 |
| Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique | 4,84 | | 4,84 | 16,98 | | 16,98 |
| BID | 50,74 | 0,068 | 50,81 | 65,83 | | 65,83 |
| Banque mondiale | 173,9 | 230,46 | 404,36 | 268,64 | 63,26 | 331,90 |
| Banque Ouest-Africaine de Développement | 29,99 | | 29,99 | 25,51 | | 25,51 |
| Banque d'Investissements et de Développement de la CEDEAO | 10,212 | | 10,21 | 0,00 | | 0,00 |
| Fonds Monétaire International | 25,16 | | 25,16 | 49,69 | | 49,69 |
| Fonds OPEP | 8,45 | | 8,45 | 4,02 | | 4,02 |
| Indépendants | | 41,816 | | | 101,07 | 101,07 |
| Système des Nations Unies (SNU) | 5,56 | 79,55 | 85,11 | 1,43 | 178,15 | 179,58 |
| Union européenne | | 236,3 | 236,3 | | 176,24 | 176,24 |
| ONG INTERNATIONALES | | 61,64 | 61,64 | | 76,07 | 76,07 |
| TOTAL | 416,46 | 1 072,72 | 1 489,18 | 532,15 | 1 016,57 | 1 548,72 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020

Annexe 5 :

L'APD par instrument et type de financement (millions USD)

| Désignation | Décassements 2018 | | Total | Décassements 2019 | | Total | Var- 2019-2018 en % |
|--|-------------------|-----------------|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| | Prêts | Dons | | Prêts | Dons | | |
| Aide Projet avec fonds commun et/ou CAST | | 29,94 | 29,94 | | 65,39 | 65,39 | 137,75 |
| Aide projet sans fonds commun et/ou CAST | 340,57 | 811,87 | 1 152,43 | 354,84 | 697,88 | 1 052,72 | -9,65 |
| Appui budgétaire général | 75,89 | 89,1 | 164,99 | 163,52 | 87,54 | 251,06 | 37,08 |
| Appui budgétaire sectoriel | | 77,62 | 77,62 | 13,8 | 64,01 | 77,81 | 31,98 |
| Aide alimentaire | | 52,05 | 52,05 | | 40,43 | 40,43 | -22,33 |
| Assistance et secours d'urgence | | 12,15 | 12,15 | | 61,319 | 61,319 | 239,84 |
| TOTAL | 416,46 | 1 072,73 | 1 489,19 | 532,16 | 1 016,56 | 1 548,72 | 2,25 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020



Annexe 6 :

Inventaire des projets en cours d'exécution par secteur (en millions USD)

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Affaires Mondiales Canada | | 29,43 |
| Appui à la démocratie au Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,11 |
| Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) | Éducation et formation | 7,54 |
| Proposal for african leader of tomorrow (ALT) - Scholarship Fund - Canadian bureau for international education (CBIE) | Éducation et formation | 0,03 |
| Achieving Equality through HRE | - Justice et droits humains - Travail, emploi et protection sociale | 0,20 |
| HerWASH:Menstruel health for SRHR | Santé | 0,14 |
| Autonomisation des jeunes femmes | Travail, emploi et protection sociale | 0,07 |
| P008241 - OCHA - Burkina Faso Resp. 2019 | Travail, emploi et protection sociale | 0,08 |
| P008255 - Emergency Support UNHCR 2019 | Travail, emploi et protection sociale | 0,38 |
| P007070 - WFP -Multi-Country 2019 | Travail, emploi et protection sociale | 0,19 |
| P008240 - WFP - Support additionnel | Travail, emploi et protection sociale | 0,38 |
| Innovation platform for MNCH | Santé | 0,08 |
| CESO-VCP 2015-2020 | Travail, emploi et protection sociale | 0,21 |
| P007074 - ICRC Multi-Country 2019 Appeal | Travail, emploi et protection sociale | 0,19 |
| Droit à l'identité | - Travail, emploi et protection sociale - Gouvernance administrative et locale | 0,19 |
| PARITE : Renforcement des capacités du MENA | Éducation et formation | 0,24 |
| Renforcer le droit des filles à achever une scolarité sécurisée et à temps au Burkina Faso | Éducation et Formation | 4,15 |
| Reducing CEFM in Burkina Faso an SL | Travail, emploi et protection sociale | 0,68 |
| Scaling Her Voice on Air | - Travail, emploi et protection sociale - Production agro-sylvo-pastorale | 0,29 |
| USC Canada semences de la survie | Production agro-sylvo-pastorale | 0,41 |
| UNICEF Enhanced Child Health Days | Santé | 0,88 |
| Jeunesse emploi développement international (JEDI) | Travail, emploi et protection sociale | 0,05 |
| Partenariat pour l'innovation municipale et le développement économique local | Gouvernance administrative et locale | 0,40 |
| Programme d'amélioration de la santé des mères et des enfants (PASME) | Santé | 1,43 |
| Démocratisation du système de santé | Santé | 0,24 |
| Arms and ammunition management for more stability in the Sahel | Défense et Sécurité | 0,12 |
| Surveillance renforcée de l'industrie extractive en Afrique francophone | Transformations industrielles et artisanales | 0,69 |
| Structure d'appui terrain - Burkina Faso | - Travail, emploi et protection sociale - Gouvernance administrative et locale | 0,86 |
| Jeunes stagiaires professionnels engagés | Travail, emploi et protection sociale | 0,09 |
| World Neighbours Canada - Initiative sur la santé des mères et des enfants | Santé | 0,05 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|--|--------------------|
| Innovation et mobilisation pour la sécurité alimentaire (IMSA) | Production agro-sylvo-pastorale | |
| SUCO Agir ensemble | Gouvernance administrative et locale | 0,08 |
| Oxfam-Québec-PCV 2015-2020 | Travail, emploi et protection sociale | 0,35 |
| Uniterra-CECI 2015-2020 et EUMC-CECI (Uniterra) envoi de volontaires 2015-2020 | - Commerce et services marchands - Gouvernance économique | 0,76 |
| Skills for change | Travail, emploi et protection sociale | 0,16 |
| Réseau Agro - Innov - pour un entrepreneuriat agricole innovant et durable | Production agro-sylvo-pastorale | 0,27 |
| Bourses de la Francophonie 2014-2019 | Éducation et Formation | 0,25 |
| Preventing Torture in La Francophonie | Travail, emploi et protection sociale | 0,01 |
| Activer le plein potentiel des femmes dans les processus de paix au Sahel | Défense et sécurité | 0,06 |
| Prévention et réduction des conflits dans les régions frontalières du Sahel | Défense et Sécurité | 0,36 |
| Gouvernance et développement économique durable dans les régions extractives de l'Afrique de l'Ouest | Travail, emploi et protection sociale | 0,88 |
| Voix et leadership des femmes au Burkina | Travail, emploi et protection sociale | |
| Appui à la promotion et à la prévention en santé reproductive des adolescentes au Burkina Faso | Santé | 0,87 |
| Renforcement des capacités en protection des enfants | Travail, emploi et protection sociale | 1,38 |
| Projet énergie et croissance économique durable | Transformations industrielles et artisanales | 2,74 |
| Eau et croissance économique dans la région sahélienne-Burkina Faso | Environnement, eau et assainissement | 0,69 |
| D000060001 Projet d'appui aux étuveuses de riz | Production agro-sylvo-pastorale | 0,23 |
| AGENCE DANOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL | | 26,93 |
| Programme sectoriel eau et assainissement | Environnement, eau et assainissement | 10,97 |
| Programme Pays Burkina Faso-Danemark 2016-2020 | Gouvernance économique | 0,18 |
| Programme d'appui à la bonne gouvernance au Burkina Faso | Gouvernance économique | 7,67 |
| Programme de croissance économique dans le secteur agricole - PCESA 2016-2020 | Production agro-sylvo-pastorale | 8,11 |
| AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | | 97,10 |
| Accord de subvention (Gouvernance 2019-2021) | | 10,36 |
| Programme d'Aide budgétaire général 2019 de l'Agence Française de Développement | | 11,19 |
| Appui Budgétaire Général 2019-2021 _ Prêt de soutien budgétaire de l'Agence Française de Développement | | 15,67 |
| SANYA KANI/GRET | Santé | 1,52 |
| Projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO) | Travail, emploi et protection sociale | 13,03 |
| FAPS PADCT | Gouvernance administrative et locale | 0,08 |
| PAPEP | Environnement, eau et assainissement | 11,19 |
| Projet d'appui aux communautés rurales de l'Ouest du Burkina Faso en matière de gestion du foncier et des ressources naturelles (PACOF) | Environnement, eau et assainissement | 0,58 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|--|--------------------|
| PACTE | Gouvernance administrative et locale | 4,26 |
| PSAE IT AFL | Environnement, eau et assainissement | 0,34 |
| FERC ETI Douanes | Éducation et Formation | 0,19 |
| APOSE | Éducation et Formation | 2,73 |
| Mésofinance/Maison de l'Entreprise | Transformations industrielles et artisanales | 0,09 |
| Partenariat mondial pour l'éducation (PME) | Éducation et Formation | 10,70 |
| Fonds d'études et de renforcement de capacités (FERC N°IV) | Gouvernance administrative et locale | 0,13 |
| PACRM - Mutuelle santé | Santé | 0,08 |
| OICC Dori | | 0,45 |
| Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) | Éducation et Formation | 2,02 |
| AEP Est | Environnement, eau et assainissement | 1,48 |
| Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans l'Est du Burkina Faso-PSAE | Production agro-sylvo-pastorale | 7,49 |
| PACOF FAST TRACK | Environnement, eau et assainissement | 1,20 |
| PSAE IT MINEFID | Environnement, eau et assainissement | 2,31 |
| AGENCE INTERNATIONALE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT | | 16,35 |
| Projet Backbone | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 16,35 |
| AGENCE ITALIENNE POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT | | 10,69 |
| PICAPS - Projet d'approche systémique pour la lutte contre les causes profondes de l'exploitation du travail des mineurs | Gouvernance administrative et locale | 0,73 |
| Entreprises sociales innovatrices et participation des migrants pour l'inclusion sociale au Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,79 |
| Comunità SMART Eau, énergie, nourriture, travail et innovation pour le développement durable | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement - Travail, emploi et protection sociale - Transformations industrielles et artisanales | 0,47 |
| Réseaux d'achat pour la sécurité alimentaire avec soutien de la diaspora burkinabè en Italie | Production agro-sylvo-pastorale | 0,30 |
| Jeunes au centre : partenariats territoriaux pour des politiques, des services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,21 |
| Ressource terre : Développement, transfert et adaptation des meilleures pratiques pour la sécurité nutritionnelle des enfants et des mères dans les régions du Sud du Burkina Faso | - Production agro-sylvo-pastorale - Santé | 0,57 |
| Appui au Projet de réalisation du 5 ^{ème} Recensement de l'habitat et de la population au Burkina Faso 2016 (RGPH) 2016 | Santé | 0,56 |
| Insertion et stabilisation socioéconomique des jeunes et femmes dans le Séno | Production agro-sylvo-pastorale | 2,78 |
| Bridging the gap II - Inclusive policies and services for equal rights of persons with disabilities | Santé | 0,16 |
| Renforcement de l'enregistrement des naissances et lutte contre le phénomène des enfants invisibles | Santé | 0,56 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|--|--------------------|
| Cultiver l'inclusion : Sécurité alimentaire et résilience des familles vulnérables au Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,49 |
| Production innovant de riz et promotion des produits agricoles locaux pour la souveraineté alimentaire et le développement rural durable dans la région de Bagré, Boulgou, Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 0,19 |
| Projet de renforcement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière dans la région du Centre-Est : Burkina Faso (JEM - Centre-Est) | Travail, emploi et protection sociale | 2,05 |
| Agrinovia 3.0 - Apprendre à innover pour promouvoir le développement rural durable | Éducation et Formation | 0,27 |
| Lutte contre la malnutrition chronique dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest | Santé | 0,56 |
| AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT | | 36,35 |
| Projet de valorisation agricole des petits barrages (ProValAB) | Production agro-sylvo-pastorale | 3,77 |
| Accord spécifique pour le projet «Renforcement organisationnel de l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de Lutte contre la corruption du Burkina Faso (ASCE-LC) 2017-2019 » | Gouvernance économique | 0,01 |
| Projet énergie / Beyond the Grid Fund for Africa | Transformations industrielles et artisanales | 1,06 |
| Transfert project phase 2 Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,21 |
| Appui à la protection sociale-UNICEF | Travail, emploi et protection sociale | 4,89 |
| Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso BEOG-PUUTO « Les champs de l'avenir » | Production agro-sylvo-pastorale | 3,12 |
| Fondation Hirondelle pour le Projet "Studio Yafa : l'Information et le dialogue pour la cohésion sociale au Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,26 |
| Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) 2019-2023 pour le projet : renforcement de l'État de droit, promotion de la conscience citoyenne et de la gouvernance démocratique au Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,32 |
| GGGI (Résultats de recherche Global Green Growth Institute / MRV climate change | Environnement, eau et assainissement | 0,74 |
| Gouvernance locale des ressources forestières (Tree Aid/SNV/UNCDF/GAGF) | Environnement, eau et assainissement | 5,60 |
| Programme de renforcement de la redevabilité politique et économique : Monitoring citoyen des politiques publiques et TIC «Présimètre» 2016-2020 | Commerce et services marchands | 1,59 |
| Appui pour l'adaptation au changement climatique, CCI, IUCN | Production agro-sylvo-pastorale | 0,02 |
| Projet de promotion de l'hygiène et l'assainissement dans les régions du Centre-Nord, Centre-Sud et du Nord du Burkina Faso | Environnement, eau et assainissement | 2,11 |
| FCG Sweden pour une assistance technique et financière 2018-2019 à l'ASCE-LC Burkina | Gouvernance administrative et locale | 0,13 |
| Projet REACT-EEP/SSA IV d'appui aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique | Transformations industrielles et artisanales | 1,05 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Projet REACT d'appui aux énergies renouvelables | Transformations industrielles et artisanales | 1,17 |
| Functional Reviews | Gouvernance administrative et locale | 1,96 |
| Réponse d'urgence et appui à l'amélioration de la résilience des populations vulnérables dans les zones à haut risque du Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 8,35 |
| ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT | | 331,90 |
| Appui budgétaire général (BM) | | 98,16 |
| Projet d'interconnexion électrique de la Dorsale Nord | Transformations industrielles et artisanales | 0,87 |
| Appui au secteur des mines | Transformations industrielles et artisanales | 0,43 |
| Projet de résilience et de compétitivité agricole (PReCA) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,64 |
| BF- Biodigester Programm | Environnement, eau et assainissement | 0,28 |
| Projet sur l'inclusion financière et de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises | Commerce et services marchands | 0,34 |
| Projet de renforcement du système de santé (PRSS) | Santé | 13,09 |
| Programme d'amélioration des services d'eau et d'assainissement | Environnement, eau et assainissement | 68,29 |
| Hydromet | Travail, emploi et protection sociale | 0,52 |
| Appui enquêtes ménages | Gouvernance économique | 0,32 |
| Appui à l'irrigation au Sahel | Environnement, eau et assainissement | 1,81 |
| Autonomisation des femmes | Travail, emploi et protection sociale | 11,04 |
| Maladies tropicales négligées | Santé | 11,56 |
| Pastoralisme au Sahel | Production agro-sylvo-pastorale | 5,04 |
| WARCIP | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 2,22 |
| Centres africains d'excellence | Éducation et Formation | 1,12 |
| Appui aux forêts dans les communes | Environnement, eau et assainissement | 1,02 |
| Projet d'amélioration de la productivité agricole et la sécurité alimentaire(PAPSA) | Production agro-sylvo-pastorale | 21,42 |
| BF-REDD | Environnement, eau et assainissement | 0,93 |
| Programme d'investissement forestier (PIF) | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement - Transformations industrielles et artisanales | 4,15 |
| Projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes | Gouvernance économique | 0,06 |
| Appui à l'enseignement supérieur | Éducation et Formation | 1,74 |
| Appui au développement du secteur de l'élevage | Production agro-sylvo-pastorale | 4,82 |
| Assistance technique transport | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 1,29 |
| le Projet e-Burkina | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 5,36 |
| Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne | Gouvernance administrative et locale | 4,97 |
| PROJET DE TRANSPORT ET DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES URBAINES (PTDIU) | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 14,32 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| Projet «Emploi des jeunes et développement des compétences»(PEJDC) | Travail, emploi et protection sociale | 8,50 |
| Projet d'appui au secteur de l'électricité | Transformations industrielles et artisanales | 9,53 |
| Protection sociale | Travail, emploi et protection sociale | 15,85 |
| Projet d'infrastructures aéroport de Donsin | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 2,93 |
| Appui à la décentralisation BM | Gouvernance administrative et locale | 7,16 |
| Projet pôle de croissance de Bagré | Production agro-sylvo-pastorale | 7,17 |
| Projet sectoriel eau en milieu urbain (Urban Sector Water Project) | Environnement, eau et assainissement | 4,99 |
| BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE | | 16,98 |
| Ligne de crédit en faveur du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes | Travail, emploi et protection sociale | 0,69 |
| Appui à 4 fonds nationaux | Travail, emploi et protection sociale | 5,35 |
| Ligne de crédit pour le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) | Travail, emploi et protection sociale | 1,90 |
| Projet de construction du CHR de Ziniaré | Santé | 3,15 |
| Projet de Route Kongoussi-Djibo, Tronçon 1 «Kongoussi-Yargo» | Environnement, eau et assainissement | 1,44 |
| Projet de construction et d'équipement d'une Unité de formation et de recherche en Sciences et techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'université OUAGA II | Éducation et Formation | 4,45 |
| BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT | | 65,83 |
| Programme de construction de l'aéroport international de Donsin | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,49 |
| Projet de construction et de bitumage de la route Kantchari-Diapaga-Frontière du Bénin | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 6,15 |
| Projet de construction et de bitumage de la route Dédougou-Tougan | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 12,87 |
| Ouagadougou water supply project (phase II) | Environnement, eau et assainissement | 6,01 |
| Projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural | Environnement, eau et assainissement | 3,02 |
| Projet d'électrification solaire rurale | Transformations industrielles et artisanales | 2,00 |
| 50 MW power plant of kossodo in Ouagadougou | Transformations industrielles et artisanales | 20,18 |
| Projet de construction de cité universitaire à Bobo-Dioulasso | Éducation et Formation | 2,37 |
| Projet d'appui à l'enseignement primaire bilingue | Éducation et Formation | 1,15 |
| BUILDING RESILIENCE TO RECURRING FOOD INSECURITY PROGRAM | Gouvernance économique | 5,22 |
| PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE SOUM / BOULKIEMDÉ (PDH/SOUM) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,41 |
| Développement hydro-agricole Pensa-Liptougou | Production agro-sylvo-pastorale | 1,41 |
| Projet de développement rural intégré du Plateau Central | Environnement, eau et assainissement | 0,32 |
| Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants pour l'Afrique subsaharienne (APAP) | Production agro-sylvo-pastorale | 3,24 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT | | 25,51 |
| Aménagement hydro-agricole dans la Région du Liptako-Gourma Phase III | Production agro-sylvo-pastorale | 0,04 |
| Projet d'aménagement hydro-agricole (AHA) de Soum/Boulkiemdé au Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 2,51 |
| Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac BAM | Production agro-sylvo-pastorale | 1,62 |
| Projet de bitumage de la route Didyr-Tougan (RN21) | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 7,24 |
| Projet d'aménagement de la section urbaine de la RNO4 allant du croisement RNO4/RNO3 à l'échangeur de l'Est de Ouagadougou au Burkina Faso | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 4,19 |
| Programme de Construction de l'Aéroport International de Donsin | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 1,47 |
| Etudes prospectives barrages, périmètres irrigués à Ganzourgou | Production agro-sylvo-pastorale | 0,04 |
| Projet de réhabilitation du tronçon Tenkodogo-Ouaga (28 km) | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 7,14 |
| Programme de valorisation en eau dans le Nord (PVEN) | Environnement, eau et assainissement | 0,64 |
| Projet de réhabilitation de barrages et d'aménagements de périmètres et bas-fonds au Burkina Faso | Environnement, eau et assainissement | 0,62 |
| BANQUE D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CEDEAO | | 0,001 |
| Projet de construction et de bitumage de la route Ouagadougou-Léo-Frontière du Ghana | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,001 |
| CATHOLIC RELIEF SERVICES | | 8,61 |
| BEOOG BIIGA 3 | Éducation et Formation | 2,81 |
| Fonds privés de CRS | Gouvernance administrative et locale | 0,30 |
| Helping Hands vivres | Gouvernance économique | 0,50 |
| REGIS AG | Production agro-sylvo-pastorale | 0,20 |
| BUILDING RESILIENCY OF VULNERABLE COMMUNITIES IN BURKINA FASO | Travail, emploi et protection sociale | 0,07 |
| REVENUE THROUGH COTTON LIVELIHOODS, TRADE AND EQUITY (RECOLTE) | Production agro-sylvo-pastorale | 2,84 |
| Kom-Yilma 2 | Environnement, eau et assainissement | 1,65 |
| Saniya-So | Environnement, eau et assainissement | 0,12 |
| JEDYA | Commerce et services marchands | 0,08 |
| SILC | Gouvernance administrative et locale | 0,04 |
| Projet d'assistance aux populations affectées par la crise (PAPAC) | Gouvernance administrative et locale | 0,00 |
| COMMISSION EUROPÉENNE | | 1,77 |
| Lignes budgétaires thématiques : acteurs non étatiques et autorités locales | Gouvernance administrative et locale | 0,52 |
| Lignes budgétaires thématiques : droits humains | Gouvernance administrative et locale | 0,07 |
| Lignes budgétaires thématiques : sécurité alimentaire | Gouvernance économique | 1,18 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|--|--------------------|
| COMPASSION INTERNATIONAL | | 31,86 |
| Production et vente de beurre de karité | Commerce et services marchands | 0,00 |
| Fonds de démarrage de projet | Travail, emploi et protection sociale | 0,08 |
| Évacuation sanitaire pour chirurgie du cœur pour deux bénéficiaires | Santé | 0,04 |
| Soutien aux enfants hautement vulnérables | Travail, emploi et protection sociale | 0,24 |
| Promotion de l'éducation non formelle | Éducation et Formation | 0,19 |
| Évacuation sanitaire pour chirurgie (maladie de crouzon) d'un bénéficiaire | Santé | 0,03 |
| Construction de forages | Environnement, eau et assainissement | 0,42 |
| Construction de toilettes | Environnement, eau et assainissement | 0,63 |
| Frais de dossiers pour les examens | Éducation et Formation | 0,01 |
| Soutien spontané aux familles vulnérables | Travail, emploi et protection sociale | 0,03 |
| Soutien aux familles victimes de désastre (inondations, incendies...) | Travail, emploi et protection sociale | 0,13 |
| Élevage de porcs | Production agro-sylvo-pastorale | 0,00 |
| Construction de salles de classe | Éducation et Formation | 0,10 |
| Bourses scolaires pour les bénéficiaires du second cycle | Éducation et Formation | 0,16 |
| Secours alimentaire | Santé | 0,47 |
| Installation d'un système d'énergie solaire | Transformations industrielles et artisanales | 0,20 |
| Frais de vaccination contre la méningite | Santé | 0,02 |
| Achat de vaccins contre la méningite et distribution aux associations bénéficiaires des frais de vaccination contre la méningite | Santé | 0,39 |
| Fonds pour le dépistage et la sensibilisation contre le VIH | Santé | 0,02 |
| Fonds de soutien pour l'éducation tertiaire des bénéficiaires | Éducation et Formation | 0,23 |
| Fonds de soutien pour la lutte contre les maladies vectorielles | Santé | 0,00 |
| Achat de moustiquaires pour les partenaires ayant reçu les fonds de soutien pour la lutte contre les maladies vectorielles | Santé | 0,14 |
| Fonds de soutien aux PV VIH | Santé | 0,21 |
| Fonds de soutien aux enfants enregistrés | Travail, emploi et protection sociale | 26,93 |
| Soutiens aux femmes enceintes et leurs nourrissons | Santé | 0,62 |
| Remboursement des frais de santé des enfants | Santé | 0,57 |
| COOPÉRATION JAPONAISE | | 11,05 |
| Don multilatéral | Travail, emploi et protection sociale | 5,70 |
| Appui aux ONG femme | Gouvernance administrative et locale | 0,38 |
| Appui aux ONG Agriculture Japon | Production agro-sylvo-pastorale | 0,08 |
| Appui aux ONG Santé Japon | Santé | 0,04 |
| Appui aux ONG Électrification Japon | Transformations industrielles et artisanales | 0,08 |
| Appui aux ONG Éducation Japon | Éducation et Formation | 0,08 |
| Appui aux ONG Eau Japon | Environnement, eau et assainissement | 0,10 |
| Aide alimentaire japonaise | Travail, emploi et protection sociale | 4,59 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| COOPÉRATION AUTRICHIENNE | | 8,65 |
| Soutien PAM-Humanitarian Support to Vulnerable Populations in Burkina Faso (HuSuVuBu) | Travail, emploi et protection sociale | 0,92 |
| Strengthening gender-based social inclusion for resilience and sustainable peace in the Sahel and the East regions - Burkina Faso (UNICEF) | Travail, emploi et protection sociale | 0,45 |
| Addressing the IDP CISIS in the Sahel and Centre-North regions of Burkina Faso for improved security and sustainable peacebuilding | Travail, emploi et protection sociale | 1,57 |
| Contribution to the ICRC Abidjan Regional Budget Appeal 2019 with earmarking for Burkina Faso (Food Assistance) | Travail, emploi et protection sociale | 0,11 |
| Divers appuis aux ONG | Gouvernance administrative et locale | 0,10 |
| Caritas | Gouvernance administrative et locale | 0,11 |
| SELF Help Africa Irland | Commerce et services marchands | 0,50 |
| Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle - APOSE | Éducation et Formation | 1,57 |
| Contribution to the ICRC Activities in Burkina Faso 2019-2020 | | 0,56 |
| Tuuma | Éducation et Formation | 1,16 |
| Projet d'irrigation localisée et de résilience agricole au Burkina Faso (PIRA-BF) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,40 |
| Assistance technique pour le projet PPIG : Service partenariat privé-public | | 0,03 |
| Projet de promotion de l'irrigation goutte à goutte (PPIG)/ATN | Production agro-sylvo-pastorale | 0,17 |
| DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION | | 29,43 |
| Projet d'assistance technique à la Cours des comptes | Gouvernance administrative et locale | -0,02 |
| Appui institutionnel à la DGI (2016-2020) | Gouvernance administrative et locale | 1,03 |
| Appui budgétaire général Autres SECO | | 5,59 |
| CAST 2016-2021 | Éducation et Formation | 2,04 |
| FONAENF 2016-2021 | Éducation et Formation | 0,95 |
| Développement économique local | Production agro-sylvo-pastorale | 2,51 |
| Projet de réponse d'urgence et de renforcement de la résilience des populations affectées par la crise alimentaire et pastorale de 2018 au Burkina Faso (PRACAP) | Travail, emploi et protection sociale | 0,44 |
| Programme de Valorisation du potentiel agro-pastoral dans l'Est du Burkina Faso (VALPAPE), phase 2 | Production agro-sylvo-pastorale | 2,36 |
| ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE | | |
| Projet «aide humanitaire» | Travail, emploi et protection sociale | 1,15 |
| Gestion de Bureau | Gouvernance administrative et locale | 1,62 |
| Micro actions/Crédit global | - Éducation et formation - Gouvernance administrative et locale - Santé | 0,10 |
| Culture | Travail, emploi et protection sociale | 0,58 |
| Gouvernance et démocratie (décentralisation) | Gouvernance administrative et locale | 8,43 |
| Appui à la société civile | Gouvernance administrative et locale | 0,03 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| FAD/BAD | | 48,74 |
| Projet d'appui au pôle de croissance de Bagré | Production agro-sylvo-pastorale | 0,53 |
| Aide d'urgence contre la chenille légionnaire d'automne | Production agro-sylvo-pastorale | 0,18 |
| Projet de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle | Production agro-sylvo-pastorale | 8,03 |
| Projets d'aménagement de routes de désenclavement internes | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,98 |
| Projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi (PATECE) | - Gouvernance économique - Travail, emploi et protection sociale | 3,37 |
| Multinational TOGO Burkina CU9 | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 1,74 |
| Projet de développement intégré pour le changement climatique et d'adaptation au climat dans le bassin du Niger | Environnement, eau et assainissement | 0,06 |
| Projet d'appui à la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes | Production agro-sylvo-pastorale | 0,36 |
| Projet d'appui à l'emploi des jeunes et au développement des compétences en milieu rural | Environnement, eau et assainissement | 0,14 |
| ÉTUDE DE RÉHABILITATION BARRAGE NARE | Environnement, eau et assainissement | 0,73 |
| Programme d'appui aux réformes dans le secteur de l'énergie (PARSE) | Transformations industrielles et artisanales | 13,80 |
| PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE : NIGERIA-NIGER-BÉNIN-BURKINA FASO | Transformations industrielles et artisanales | 0,28 |
| Projet développement anacardes | Production agro-sylvo-pastorale | 1,23 |
| Projet Gestion participative des forêts classées | Environnement, eau et assainissement | 2,77 |
| (PROJET D'ÉLECTRIFICATION DES ZONES PERU-URBAINES DE OUAGADOUGOU ET DE BOBO-DIOULASSO) | Transformations industrielles et artisanales | 11,47 |
| Assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou | Environnement, eau et assainissement | 3,07 |
| FOND MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LA MALARIA | | 91,53 |
| TB | Santé | 3,45 |
| TB/VIH | Santé | 4,91 |
| Paludisme/RSS | Santé | 67,22 |
| VIH | Santé | 15,94 |
| FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT | | 174,22 |
| Appui budgétaire pour la mise en œuvre du PUS étendu du Burkina Faso_Appui budgétaire N°1-PUS + | | 24,63 |
| Contrat de bonne gouvernance et de développement | | 35,64 |
| Ensemble pour le dialogue, prévention de l'extrémisme violent autochtone à travers la promotion du dialogue inter-religieux et inter-communautaire | Défense et Sécurité | 0,32 |
| Programme d'appui à la structuration de l'économie de la culture et à la cohésion sociale | Gouvernance administrative et locale | 0,02 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| Projet d'amélioration de la gouvernance de la résilience et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et agriculture durable en Afrique de l'Ouest | Production agro-sylvo-pastorale | 0,90 |
| Programme gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso (ProGEF) | Gouvernance administrative et locale | 11,52 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle (PAPS) santé au Burkina Faso | Santé | 0,03 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle- Approvisionnement en eau potable et assainissement (PAPS-AEPA 2009-2014) | Environnement, eau et assainissement | 0,15 |
| Appui aux ONG (UNION EUROPÉENNE) | Travail, emploi et protection sociale | 3,29 |
| APPUI AU PROGRAMME SECTORIEL DES TRANSPORTS | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,89 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle santé II | Santé | 19,61 |
| Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles de l'UEMOA (PARCI) | Gouvernance administrative et locale | 0,04 |
| Projet d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques au Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 3,42 |
| Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD) | Production agro-sylvo-pastorale | 19,40 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et assainissement (PAPS-EA) | Environnement, eau et assainissement | 12,30 |
| Projet d'appui à l'ordonnateur national du Burkina Faso-Phase II (PAON II) | Gouvernance économique | 0,02 |
| Programme régional d'appui à la compétitivité - volet Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 2,32 |
| First technical cooperation facility (TCFI) under the 11 th EDF regional indicative program for West Africa | Gouvernance administrative et locale | 0,12 |
| PIR 11 ^{ème} FED Gouvernance énergie en Afrique de l'Ouest | Transformations industrielles et artisanales | 0,00 |
| Programme relatif à la biodiversité et au changement climatique en Afrique de l'Ouest | Environnement, eau et assainissement | 6,45 |
| Programme régional de dialogue et d'investissement pour le pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (PREDIP) | Production agro-sylvo-pastorale | 5,71 |
| PIR 11 ^{ème} FED : Appui à la gouvernance dans le secteur des transports en Afrique de l'Ouest | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,01 |
| Programme d'appui à la transition fiscale en Afrique de l'Ouest | Gouvernance administrative et locale | 0,56 |
| Réhabilitation de la route communautaire CU2a section Gounghin - Fada N'Gourma - Piéga-frontière du Niger | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,00 |
| Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest | Production agro-sylvo-pastorale | 0,00 |
| Réhabilitation et renforcement de la route communautaire Cu2a : Koupéla-Fada N'gourma (section Koupéla-Gounghin) RN4 | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 4,66 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Contrat OMD ABCRP : Mise en place d'un laboratoire P4 au sein du centre Muraz | Santé | 0,04 |
| Global allocation to support communication and visibility activities on the impact and results of EU development cooperation in Africa, Caribbean and Pacific (ACP) countries (2017-2020) | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,04 |
| INTRA-ACP/ACP-UE Energy facility II budget increase | Transformations industrielles et artisanales | 4,70 |
| Programme d'appui au contrôle de l'exécutif (PACE) | Gouvernance administrative et locale | 1,16 |
| Programme population | Santé | 3,88 |
| Projet de développement de la Valeur ajoutée des filières agricoles (VAFA) | Production agro-sylvo-pastorale | 2,93 |
| Facilité de coopération technique du 11 ^{ème} FED | Gouvernance administrative et locale | 1,00 |
| Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS) | Gouvernance économique | 5,06 |
| Projet de construction d'une centrale photovoltaïque (Zagtouli) | Transformations industrielles et artisanales | 1,49 |
| Programme d'appui à la Politique nationale de justice au Burkina Faso (PA-PNJ) | Gouvernance administrative et locale | 1,90 |
| FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE | | 17,55 |
| Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,43 |
| Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural Centre-Nord et Est (NEER-TAMBA) | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 16,12 |
| FONDS KOWEITIEN | | 3,09 |
| Construction et équipement du CHR de Manga | Santé | 2,32 |
| Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni | Production agro-sylvo-pastorale | 0,78 |
| FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL | | 49,69 |
| Facilité élargie de crédit 2019 | | 49,69 |
| FONDS OPEP | | 4,02 |
| OUAGADOUGOU UNIVERSITY EXPANSION PROJECT | Éducation et Formation | 1,80 |
| Ziniare Regional Health Centre Project | Santé | 0,42 |
| Projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga (water supply project) | Environnement, eau et assainissement | 0,71 |
| Connexion électrique Zano-Koupéla | Transformations industrielles et artisanales | 1,00 |
| The New Ouagadougou Donsin International Airport Project | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,10 |
| FONDS SAOUDIEN | | 1,68 |
| Construction et Equipement du CHR de Manga | Santé | 0,07 |
| Programme de développement intégré de la vallée de Samendéni | Production agro-sylvo-pastorale | 1,61 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|--|--------------------|
| FONDS VERT POUR LE CLIMAT | | 0,59 |
| Projet GCP/BKF/056/GCR, intitulé «Évaluer les opportunités...de la forêt, de l'utilisation des terres au BF pour soutenir les interventions d'adaptation...du changement climatique, en particulier dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte» | Environnement, eau et assainissement | 0,34 |
| Programme de renforcement des capacités de l'autorité nationale désignée | Environnement, eau et assainissement | 0,25 |
| FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE | | 48,00 |
| Inclusion sociale | Travail, emploi et protection sociale | 3,39 |
| Eau, assainissement et hygiène (Wash) | Environnement, eau et assainissement | 8,56 |
| Protection de l'enfant | Éducation et Formation | 9,97 |
| Nutrition | Santé | 8,82 |
| Santé | Santé | 7,15 |
| Éducation de base de qualité | Éducation et Formation | 10,11 |
| FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION | | 18,02 |
| Projet PBF : «Jeunes et paix, une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso / Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale» | Défense et Sécurité | 0,17 |
| Appui à la coordination du programme | Gouvernance administrative et locale | 8,37 |
| Produit 4 : Renforcement des capacités des institutions nationales, des organisations de la société civile et des communautés en matière de prévention, de gestion et de lutte contre la violence sexiste et les pratiques traditionnelles néfastes | - Gouvernance administrative et locale - Travail, emploi et protection sociale - Santé | 1,73 |
| Lutte contre les violences basées sur le genre | Santé | 0,93 |
| Produit 3 : Renforcement des capacités des adolescents et ...à prendre des décisions... concernant leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits en matière de procréation, et à acquérir les compétences de la vie ...nécessaires à leur développement | Santé | 1,46 |
| Produit 2 : Renforcement des capacités nationales à assurer un continuum de soins obstétricaux et néonataux essentiels et d'urgence de qualité, notamment dans les situations de crise humanitaire | Santé | 0,97 |
| Produit 1 : Renforcement des capacités des organisations nationales, de la société civile et du secteur privé à accroître la demande de moyens de contraception modernes et leur disponibilité, notamment dans les situations de crise humanitaire | Santé | 4,39 |
| GAVI ALLIANCE | | 8,95 |
| GAVI-RSS | Santé | 6,85 |
| GAVI-VACCINATION | Santé | 2,10 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|--|--------------------|
| GIZ | | 26,63 |
| Développement énergétique (composante Burkina Faso) | Transformations industrielles et artisanales | 0,48 |
| Promotion de l'emploi des femmes en milieu rural en Afrique-NEPAD/CAADP (composante Burkina Faso) | Travail, emploi et protection sociale | 0,27 |
| Programme gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso (ProGEF) | Gouvernance administrative et locale | 1,23 |
| Promotion de la qualification professionnelle à travers le NEPAD/CAADP II (composante Burkina Faso) | Éducation et Formation | 0,32 |
| Backup Initiative Santé (composante Burkina Faso) | Santé | 1,21 |
| Soutien à la prévention des pandémies dans la région de la CEDEAO (composante Burkina Faso) | Santé | 0,40 |
| Gestion intégrée du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari-Gic-Rbt-Wap (composante Burkina Faso) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,79 |
| Promotion du riz africain (composante Burkina Faso) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,36 |
| Prévention du travail des enfants dans le secteur du coton au Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,07 |
| Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Protection et restauration des sols pour la sécurité alimentaire (ProSol) | Production agro-sylvo-pastorale | 2,91 |
| Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Projet d'amélioration de l'alimentation, de la nutrition et de l'hygiène en milieu familial (PAH) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,46 |
| Initiative spéciale «un seul monde sans faim» Programme global centre d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIV) | Production agro-sylvo-pastorale | 4,25 |
| Protection contre l'érosion, récupération et mise en valeur des terres dégradées (EKF) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,67 |
| Programme eau et assainissement dans les petites et moyennes villes (PEA) | Environnement, eau et assainissement | 1,68 |
| Programme renforcement de la bonne gouvernance financière (PRBGF) | Gouvernance économique | 1,01 |
| Programme droits humains/Protection des enfants et promotion de leurs droits (PRO-ENFANT) | Travail, emploi et protection sociale | 1,57 |
| Programme de développement de l'agriculture (PDA) | Production agro-sylvo-pastorale | 3,47 |
| Programme de décentralisation et de développement communal (PDCC V) | Gouvernance administrative et locale | 3,48 |
| GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG | | 24,74 |
| BKF/026, Appui à la politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique | Éducation et Formation | 2,07 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle (PAPS) santé au Burkina Faso | Santé | 0,03 |
| Programme d'appui au secteur forestier du Burkina (PASF BKF/019) | Environnement, eau et assainissement | 0,00 |
| Cadastre Fiscal Luxembourg | Production agro-sylvo-pastorale | 0,03 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Fondation Chreschte Mam Sahel | Production agro-sylvo-pastorale | 1,44 |
| ECPAT Luxembourg ASBL | Environnement, eau et assainissement | 0,06 |
| Croix-Rouge luxembourgeoise/Croix-Rouge burkinabè | Travail, emploi et protection sociale | 0,91 |
| Action solidarité tiers monde | Éducation et Formation | 0,13 |
| Hand an hand Kanner, Elteren, Drett Welt ASBL | Production agro-sylvo-pastorale | 0,09 |
| Solidarech Aktioun Echternachh Luxembourg | | 0,06 |
| Handicap International Luxembourg | Production agro-sylvo-pastorale | 0,16 |
| Letzebuerger Jongbaueren A Jongwenzer ASBL | Travail, emploi et protection sociale | 0,43 |
| Fondation DR Elvire Engel | - Production agro-sylvo-pastorale - Gouvernance administrative et locale | 0,60 |
| BKF/O21 Projet d'appui au développement des technologies de l'information et de la communication | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 1,56 |
| Appui à la gestion durable des ressources forestières (BKF/O23) | Production agro-sylvo-pastorale | 4,63 |
| Récupération et valorisation des espaces pastoraux (BKF/O24) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,18 |
| BKF/O25, Programme d'appui pour la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) | Éducation et Formation | 4,21 |
| Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso UNFPA | Santé | 0,72 |
| Femmes, jeunes entrepreneurs et citoyenneté (FEJEC) PNUD | Travail, emploi et protection sociale | 0,57 |
| Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers les innovations financières et digitales UNCDF | Commerce et services marchands | 1,23 |
| Projet d'appui à la participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local (PAPCiDDeL) PNUD | Gouvernance administrative et locale | 0,50 |
| Projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité (PACFI-K) Phase 2 du Cadre intégré renforcé (2016-2022) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,56 |
| Agri+ : Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso SOS Faim | Commerce et services marchands | 0,17 |
| Contribution aux opérations - PAM | Gouvernance économique | 0,56 |
| Renforcement de la prise en compte de l'inclusion dans la réponse humanitaire au Sahel - Handicap International Luxembourg | Gouvernance administrative et locale | 0,12 |
| Frères des Hommes | Travail, emploi et protection sociale | 0,09 |
| SOS Faim Luxembourg / UBTEC | | 0,24 |
| Le Soleil dans la main | Éducation et Formation | 0,66 |
| Fondation Follereau Luxembourg/ Association des amis burkinabè de la Fondation Follereau | | 0,49 |
| APIP-Association pour la promotion des Îles de Paix | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,15 |
| SOS Sahel International Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,11 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|--|--------------------|
| Assistance humanitaire au profit des personnes déplacées internes dans les régions les plus affectées par la crise sécuritaire - Croix - Rouge Luxembourg | Travail, emploi et protection sociale | 0,34 |
| Appui à la gestion de la sécurité de la CR burkinabè - Croix-Rouge Luxembourg | Gouvernance administrative et locale | 0,09 |
| Contribution aux opérations - CICR | Gouvernance économique | 0,56 |
| HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS | | 20,03 |
| Assistance aux personnes déplacées internes (abris, articles ménagers essentiels et protection) | Travail, emploi et protection sociale | 6,75 |
| Réduction des risques d'apatridie | Gouvernance administrative et locale | 0,22 |
| Assistance multisectorielle au profit des réfugiés, communautés hôtes et demandeurs d'asile | Travail, emploi et protection sociale | 13,05 |
| HELEN KELLER INTERNATIONAL | | 2,18 |
| Projet de planification de distribution préventive d'azithromycine (REACH) | Santé | 0,09 |
| Projet de santé oculaire dans les écoles | Santé | 0,00 |
| Analyse situationnelle des groupements féminins comme plateformes pour la promotion de la santé et de la nutrition | Santé | 0,04 |
| La patate douce à chair orange pour améliorer la santé de l'enfant (AGRANDIS : Agriculture and Nutrition for Improved Child Survival) (Fondation M. A. Cargill) | - Production agro-sylvo-pastorale - Santé | 0,25 |
| Projet d'appui à la fortification des bouillons | Santé | 0,05 |
| Projet de promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de la nutrition des adolescents | Santé | 1,39 |
| Projet d'appui à la supplémentation en vitamine A | Santé | 0,34 |
| HELVETAS BURKINA FASO | | 3,49 |
| Ho Halé | Production agro-sylvo-pastorale | 0,25 |
| PAPEA | Production agro-sylvo-pastorale | 0,27 |
| Projet DEPAC | Travail, emploi et protection sociale | 0,39 |
| Programme eau et assainissement (LAAFIA) | Environnement, eau et assainissement | 0,16 |
| Resilience for water | Environnement, eau et assainissement | 0,05 |
| RESIANE | Gouvernance économique | 0,50 |
| Projet emplois des jeunes et développement des compétences (PEJDC)/Helvetas | Travail, emploi et protection sociale | 1,88 |
| INDE | | 1,39 |
| Construction 1 000 logements sociaux | Travail, emploi et protection sociale | 0,05 |
| Projet de ligne de crédit en dollars | Commerce et services marchands | 1,34 |
| KFW | | 47,48 |
| Fonds de développement communal (FDC III / FICOD FEJ) | Gouvernance administrative et locale | 0,76 |
| Réserve de biosphère transfrontalière WAP : 2019 69 161 | Environnement, eau et assainissement | 11,20 |
| Appui à la politique sectorielle eau et assainissement-Appui budgétaire sectoriel I (ABS I) | Environnement, eau et assainissement | 2,24 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Parc Solaire Kodéni- 2018 68 413 | Transformations industrielles et artisanales | 0,17 |
| Fonds Enfants-5 (FE-V) | Travail, emploi et protection sociale | 0,21 |
| Fonds Enfants-4 (FE-IV) | Travail, emploi et protection sociale | 0,10 |
| Appui à la politique sectorielle eau et assainissement-Appui budgétaire sectoriel II (ABS II) | Environnement, eau et assainissement | 12,32 |
| Programme Eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans 4 régions (AEPA 4R, tranche 1) | Environnement, eau et assainissement | 2,03 |
| Programme eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud-Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA 3) | Environnement, eau et assainissement | 0,71 |
| Programme eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud-Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA phase 2b) | Environnement, eau et assainissement | 0,22 |
| Programme eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du Sud-Ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA phase 1-2a) | Environnement, eau et assainissement | 0,10 |
| Appui à l'assainissement de base dans les petites et moyennes villes du BF (AAB) | Environnement, eau et assainissement | 0,17 |
| 2011 65 323 Fonds de développement communal FDC II / FICOD | Gouvernance administrative et locale | 4,98 |
| 2009 66 937 Fonds de développement communal FDC I / FICOD VI-FPDCT) | Gouvernance administrative et locale | 2,71 |
| Décentralisation et développement communal (FICOD-B) V | Gouvernance administrative et locale | 0,22 |
| Projet d'amélioration de la productivité agricole par la conservation des eaux et des sols (PACES) | Production agro-sylvo-pastorale | 3,50 |
| Petite irrigation dans le grand Ouest (PIGO) | Production agro-sylvo-pastorale | 5,85 |
| ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ | | 3,04 |
| Programme OMS de gestion des situations d'urgence | Santé | 0,30 |
| Poliomyélite et programmes spéciaux | Santé | 0,20 |
| Services institutionnels et fonctions d'appui | Santé | 0,50 |
| Système de santé | Santé | 0,36 |
| Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie | Santé | 0,37 |
| Maladies non transmissibles | Santé | 0,05 |
| Maladies transmissibles | Santé | 1,26 |
| ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE | | 5,81 |
| Assessing forest and land use sector opportunities in Burkina Faso to support climate change adaptation | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,18 |
| Risk Mapping, Monitoring, and Early Warning for early action for a new threat - FAW in Africa | Production agro-sylvo-pastorale | 0,06 |
| Amélioration de l'accès à la sécurité alimentaire et moyens d'existence des déplacés internes et communauté d'accueil dans les communes de Barsalogo et de Djibo | Production agro-sylvo-pastorale | 0,00 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| Renforcer la résilience des populations pastorales et agropastorales transfrontalières dans les zones prioritaires du Sahel | Production agro-sylvo-pastorale | 0,86 |
| Mécanisme d'alerte et d'assistance rapide aux urgences humanitaires des agropasteurs victimes de la crise sécuritaire au Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 0,01 |
| Assistance aux ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux ménages victimes de conflits communautaires dans la région du Centre-Nord Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 0,28 |
| Réponse d'urgence et d'appui à l'amélioration de la résilience des populations vulnérables dans les zones à haut risque du Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 1,09 |
| Réponse d'urgence à la crise alimentaire et nutritionnelle et renforcement de la résilience des ménages affectés par la situation sécuritaire au Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 0,02 |
| Réponse d'urgence et d'appui à des populations vulnérables dans les zones à risque au Burkina Faso | Production agro-sylvo-pastorale | 1,36 |
| Appui à la mise en place d'écovillage au Burkina Faso | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,07 |
| Action contre la désertification (ACD) | Environnement, eau et assainissement | 0,42 |
| GCP/BKF/054/LDF : Integrating climate resilience into agricultural and pastoral production for food security in vulnerable rural areas through the Farmers Field School approach (FSP) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,56 |
| Mainstreaming food loss reduction initiatives for smallholders in food deficit areas. Phase II | Production agro-sylvo-pastorale | 0,03 |
| Projet d'opérationnalisation du Système national de vulgarisation et d'Appui-conseil en élevage (SNVACE) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,11 |
| Food and Nutrition security impact, Resilience, Sustainability and transformation (FIRST) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,27 |
| Projet d'appui aux ménages victimes des infestations de la chenille légionnaire dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Centre-Ouest | Production agro-sylvo-pastorale | 0,05 |
| Supporting the global health security agenda (GHS) to address zoonotic disease and animal health in Africa | Production agro-sylvo-pastorale | 0,44 |
| PLAN INTERNATIONAL | | 14,43 |
| Promoting equality and Safety in schools in Centre North region | Éducation et Formation | 0,66 |
| Renforcement de l'autonomisation des jeunes filles dans la région du Sud-Ouest | Travail, emploi et protection sociale | 0,07 |
| Improving acces to inclusive and quality education for children specially girls in Burkina Faso | Éducation et Formation | 0,20 |
| Girls quality improvement in center north region of Burkina Faso (BRIGE 2) | Éducation et Formation | 0,24 |
| Projet d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques au Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,82 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---------------------------------------|--------------------|
| Bâtir la résilience, l'autonomisation et la voix des jeunes filles pour leur pouvoir économique (BRAVE) | Travail, emploi et protection sociale | 2,16 |
| Accès de la jeune fille à une hygiène et à un assainissement adéquats, à un statut nutritionnel optimal pour un bon démarrage dans la vie et son plein épanouissement dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Est et du Sud-Ouest au Burkina Faso | Environnement, eau et assainissement | 0,41 |
| BIAAG : Influencing end child marriage and pregnancy in school in Burkina Faso (SDG influency strategy) | Travail, emploi et protection sociale | 0,49 |
| Programme d'amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leurs communautés aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement adéquats (PAEPHAA) | Environnement, eau et assainissement | 0,15 |
| Promoting quality education in South West and Centre-East regions in Burkina Faso | Éducation et Formation | 0,41 |
| Preventing maternal neo-natal mortality in Bam province | Santé | 0,16 |
| Resilience for Maliens Refugees and community members to reduce the negative impact of foods crisis and economical dependency from external aid in the Sahel region of Burkina Faso (SEWOH) | Travail, emploi et protection sociale | 0,62 |
| Renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants dans les régions du Centre-Est, Centre-Nord et Centre-Ouest du Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,83 |
| Projet d'autonomisation économique pour la résilience des jeunes et des femmes dans 8 provinces du BFA (PAERJF/BF) | Travail, emploi et protection sociale | 1,65 |
| Projet d'amélioration de l'accès des enfants à une éducation de base et post-primaire de qualité (PDSEB 2016) | Éducation et Formation | 0,77 |
| Primary access through speed schools with educate a child Qatar and CNO | Éducation et Formation | 3,13 |
| Éliminer les obstacles aux droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescents au Burkina Faso | Santé | 0,10 |
| Capacity building of the civil society and advocacy for the monitoring of child rights implementation in Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,12 |
| Prevention of HIV prevalence and mother to child transmission in Burkina Faso | Santé | 0,60 |
| Strengthening sponsorship communication in Burkina Faso | Travail, emploi et protection sociale | 0,85 |
| PRINCIPAUTÉ DE MONACO | | 1,57 |
| Appui à la brigade nationale des sapeurs-pompier | Travail, emploi et protection sociale | 0,17 |
| Programme éducation appui à la mise en place d'un fonds d'impact éducation | Éducation et Formation | 0,04 |
| Sahel Malaria Initiative (Same) | Santé | 0,09 |
| Améliorer la qualité de l'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle et des écoles primaires bilingues par la professionnalisation des acteurs (Association Tin Tua) | Éducation et Formation | 0,06 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Programme de renforcement de la justice juvénile-Mise en place du Centre d'accueil des mineurs en conflits avec la loi (Fondation Terre des Hommes Italie) | Gouvernance administrative et locale | 0,04 |
| Aide alimentaire en urgence au PAM | Travail, emploi et protection sociale | 0,11 |
| Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les provinces du KADIOGO du Zoundwéogo et de l'Oubritenga | Gouvernance économique | 0,11 |
| Gouvernance des chaînes de valeur et inclusion des filières niébé, lait et PFNL | Gouvernance économique | 0,12 |
| Programme d'actions en faveur des enfants et jeunes de la rue | Travail, emploi et protection sociale | 0,11 |
| 30 ans convention des droits des enfants | Gouvernance administrative et locale | 0,00 |
| Grandir ensemble : pour une meilleure insertion sociale des enfants de 3 à 6 ans déficients visuels | Santé | 0,11 |
| Agrandissement et modernisation de l'école maternelle de l'orphelinat sainte Thérèse de Loumbila | Éducation et Formation | 0,12 |
| Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire et favoriser le développement des jeunes enfants au Burkina Faso | Éducation et Formation | 0,07 |
| Programme d'appui à la politique sectorielle d'Enseignement et de formation techniques et professionnels au Burkina Faso (PAPS-EFTP) | Éducation et Formation | 0,11 |
| Forage et construction d'une maternité à Goéma | Santé | 0,02 |
| Programme d'appui aux associations luttant contre la drépanocytose | Santé | 0,03 |
| Initiative pour la santé des enfants en Afrique | Santé | 0,17 |
| Amélioration des capacités de prise en charge de la drépanocytose | Santé | 0,09 |
| PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL | | 52,20 |
| Plan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023) Activité 8 : Fournir des services communs des technologies de l'information et de la communication | Infrastructures de transport, de communication et d'habitat | 0,07 |
| Plan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023) Activité 7 : Fournir des services communs dans les chaînes d'approvisionnement | Environnement, eau et assainissement | 16,06 |
| Plan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023) Activité 6 : Fournir un appui au renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires concernant les aspects suivants : interventions d'urgence, systèmes d'alerte précoce, chaîne d'approvisionnement | Environnement, eau et assainissement | 0,34 |
| Plan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023) Activité 5 : Aider les groupes ciblés, grâce à la création d'actifs et de moyens d'existence, au développement de chaînes de valeur, à des dispositifs d'assurance climatique, à des techniques et pratiques d | Production agro-sylvo-pastorale | 6,14 |
| Plan stratégique de pays-Burkina Faso (2019-2023) Activité 1 : Mettre en place un programme d'assistance intégrée, comprenant une assistance alimentaire, des repas scolaires et la fourniture d'aliments aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux enfants | Travail, emploi et protection sociale | 22,64 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---|--------------------|
| Plan stratégique de pays-Burkina Faso (2019-2023) Activité 2 : Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables pendant les années d'enseignement primaire et des rations à emporter aux filles des classes CM | Travail, emploi et protection sociale | 2,85 |
| Plan stratégique de pays-Burkina Faso (2019-2023) Activité 3 : Fournir une assistance sous forme de transferts monétaires aux bénéficiaires ciblés par les filets de protection sociale publics, notamment le renforcement des capacités des adolescentes | Travail, emploi et protection sociale | 0,02 |
| Plan stratégique de pays-Burkina Faso (2019-2023) Activité 4 : Fournir des aliments nutritifs spécialisés et réaliser des programmes intégrés, notamment des activités de communication visant le changement de comportement, pour traiter la malnutrition aiguë | Santé | 4,09 |
| PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT | | 14,93 |
| Confiance Admin Pop FDS | Gouvernance administrative et locale | 0,40 |
| Projet d'appui au plan national | Environnement, eau et assainissement | 1,02 |
| Programme d'appui au développement des économies locales | Environnement, eau et assainissement | 2,66 |
| Projet d'appui à la consolidation de l'État de droit et à l'accès des pauvres à la justice au Burkina Faso (PNUD) | Gouvernance administrative et locale | 0,10 |
| Gestion des terres | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,01 |
| Participation citoyenne, à la décentralisation et au développement local | Environnement, eau et assainissement | 0,46 |
| Jeunes et paix | Défense et Sécurité | 0,08 |
| Appui-conseil stratégique à la gouvernance sécuritaire | Défense et Sécurité | 0,95 |
| PAMED | Travail, emploi et protection sociale | 0,33 |
| Accelerator Lab-BFA | | 0,13 |
| Appui au renforcement des capacités des leaders communautaires dans la conduite du dialogue paisible et inclusif | Gouvernance administrative et locale | 0,55 |
| Cross Border | | 1,67 |
| Appui à la mise en œuvre du programme pays | Gouvernance administrative et locale | 0,59 |
| Renforcement des capacités de résilience | Environnement, eau et assainissement | 2,06 |
| Projet d'appui aux élections | Gouvernance administrative et locale | 0,02 |
| Femmes Jeunes Entrepreneuriat et Citoyenne | Gouvernance administrative et locale | 0,75 |
| Burkina Faso cohésion sociale | Gouvernance administrative et locale | 0,48 |
| Accès à la justice | Gouvernance administrative et locale | 0,09 |
| Adaptation des écosystèmes | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 1,60 |
| Projet AgriFinance | Gouvernance administrative et locale | 0,02 |
| Gouvernance économique | Gouvernance économique | 0,02 |
| PIMS 4298 BD Burkina zones tampon | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,05 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| Gestion intégrée PONASI | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,12 |
| Adaptation NAKAMBÉ | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,12 |
| Système alerte précoce | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,03 |
| Gestion des conventions RIO | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,02 |
| CC JATROPHA | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,61 |
| RES PUBLICA | | 1,73 |
| Social (Nanoro, Ouagadougou, Banfora, Garango, Mangodara, Koudougou, Bobo-Dioulasso) | Travail, emploi et protection sociale | 0,15 |
| Éducation secondaire (Nanoro, Banfora, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Mangodara, Ouagadougou, Pella, Soaw, Toussiana, Boura, Fara, Léo, Sourgou, Garango, Saponé) | Éducation et Formation | 0,57 |
| Éducation supérieure (Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Loumbila, Dori, Ouagadougou, Banfora, Gaoua, Mangodara, Fada) | Éducation et Formation | 0,10 |
| Éducation maternelle | Éducation et Formation | 0,35 |
| Sécurité alimentaire (Nanoro, Soaw) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,06 |
| Activité cinématographique (Ouagadougou, Nanoro, Pella) | Travail, emploi et protection sociale | 0,00 |
| Santé (Koudougou, Janick, Ouagadougou, Pella) | Santé | 0,17 |
| Éducation primaire (Nanoro, Pella, Soaw, Banfora, Mangodara, Ouagadougou) | Éducation et Formation | 0,32 |
| ROYAUME DE BELGIQUE | | 18,86 |
| Rikolto | Production agro-sylvo-pastorale | 0,35 |
| HI Belgique | Santé | 0,55 |
| VSF Belgique | - Production agro-sylvo-pastorale - Santé | 0,36 |
| Îles de Paix | - Production agro-sylvo-pastorale - Environnement, eau et assainissement | 0,25 |
| SOS Faim (Belgique) | Production agro-sylvo-pastorale | 0,71 |
| MdM | Santé | 0,09 |
| WSM | Environnement, eau et assainissement | 0,23 |
| SHC | Éducation et Formation | 0,33 |
| Croix-Rouge de Belgique | Santé | 0,32 |
| Autre Terre | Production agro-sylvo-pastorale | 0,23 |
| SolSoc | Gouvernance administrative et locale | 0,65 |
| CEMUBAC/Uni4Coop | Environnement, eau et assainissement | 0,52 |
| Oxfam Solidarité | Production agro-sylvo-pastorale | 0,43 |
| Africalia | Travail, emploi et protection sociale | 0,38 |
| Broederlijk Delen | Production agro-sylvo-pastorale | 0,50 |
| Solidagro | Production agro-sylvo-pastorale | 0,50 |
| TRIAS | Production agro-sylvo-pastorale | 0,79 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|---|--------------------|
| PEE : Projet d'approvisionnement en eau potable | Environnement, eau et assainissement | 1,42 |
| Portefeuille coopération Gouvernementale 2019-2023 | Commerce et services marchands | 2,06 |
| CRB : aide humanitaire | Santé | 1,57 |
| UNFPA : accélération de la réalisation des droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction | Santé | 1,86 |
| UVCW : renforcement des capacités des communes en matière d'état civil | Environnement, eau et assainissement | 0,46 |
| APEFE : SPA/IGMVSS (Grande muraille verte) | Environnement, eau et assainissement | 0,75 |
| IMT : renforcement de capacité de l'Institut de recherche en science de la santé Clinical Research Unit of Nanoro (CRUN) | Santé | 0,44 |
| APEFE : accès aux soins de réadaptation de qualité au bénéfice de personnes atteintes d'une incapacité | Santé | 0,25 |
| Programme d'appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma | Environnement, eau et assainissement | 0,46 |
| ARES : renforcer et valoriser par des partenariats, la contribution des acteurs académiques au développement humain durable du Burkina Faso | Éducation et Formation | 2,41 |
| SAVE THE CHILDREN (CANADA) | | 7,66 |
| Combattre la pauvreté et les vulnérabilités des enfants dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord (PEPSE) | Travail, emploi et protection sociale | 0,11 |
| BFA_DRA Acute Joint Response | Travail, emploi et protection sociale | 0,00 |
| Breakthrough Action Waba Core | Santé | 0,00 |
| Breakthrough Action Waba | Santé | 0,11 |
| BFA_Sahel EUTF Espaces connecteurs : Cohésion sociale et résilience dans le Liptako-Gourma | - Production agro-sylvo-pastorale - Travail, emploi et protection sociale - Santé | 0,00 |
| BFA_Protective Éducation for Crisis Affected Children in Burkina Faso | Éducation et Formation | 0,20 |
| BFA_Humanitarian support for IDPs Foubé response | Travail, emploi et protection sociale | 0,10 |
| BFA Child Protection Foubé IDP Pooled Seed Fund 2019 | Travail, emploi et protection sociale | 0,02 |
| Programmes protection de l'enfant Phase 2 (Kog-Li-Koamba 2) | Travail, emploi et protection sociale | 0,06 |
| Projet d'appui à la promotion et au soutien des pratiques optimales d'ANJE dans les districts sanitaires de Barsalogo, Kaya, Kongoussi, Centre-Nord (Burkina Faso) | Santé | 0,08 |
| Projet d'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil en particulier les naissances dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest du Burkina Faso | Gouvernance administrative et locale | 0,09 |
| Projet d'amélioration de la santé maternelle et infantile de la région sanitaire des Cascades «Improving Maternal and Child Health/GSK» | Santé | 0,12 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|--|--------------------|
| Access to safe, inclusive and quality education to conflict affected children in Oudalan Province, Sahel Region, Burkina Faso | Éducation et Formation | 0,50 |
| Projet de renforcement de l'offre et de la demande de services d'état civil et de promotion sociale au niveau des CSPS, des communes et en milieu scolaire dans les régions des Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest (PRODEPS) | Gouvernance administrative et locale | 1,01 |
| Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience (PANASAD) | Production agro-sylvo-pastorale | 1,16 |
| Community Food Security Program for the Prevention and Case Management of Child Malnutrition in the Sahel Region, Burkina Faso (SENO Nut) - phase 2 | Éducation et Formation | 0,03 |
| Community Food Security Program for the Prevention and Case Management of Child Malnutrition in the Sahel Region, Burkina Faso (SENO Nut) | Éducation et Formation | 0,23 |
| BFA_Lot CIV : Engaging CSOs and organizations to promote and protect the rights of children and ending child marriage | Gouvernance administrative et locale | 0,43 |
| Strengthen regional CSOs and empower youth networks to protect children on the move and ending child marriage (2019-2021) | Travail, emploi et protection sociale | 0,22 |
| Projet multisectoriel intégré de résilience des masses pauvres et très pauvres face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les provinces septentrionales de la Boucle du Mouhoun (PROMIRIAN) | Travail, emploi et protection sociale | 0,86 |
| Dispositif de contrôle et vérification de l'effectivité de la gratuité des soins phase 3 | Santé | 0,07 |
| Breakthrough Action_SAHEL Year 1 | Éducation et Formation | 0,29 |
| BFA CSF IDP Crisis in Centre-Nord 2019 | Santé | 0,28 |
| BFA Victory Against Malnutrition Program (ViMplus) | Santé | 0,61 |
| BFA_UNICEF_CP_Projet de renforcement du système de protection de l'enfant (Kog-Li-Koamba) | Travail, emploi et protection sociale | 0,13 |
| OFDA_IYCFE Impact Evaluation Research (Burkina Faso) | Santé | 0,12 |
| CIV-ML-BFA Promouvoir une gouvernance sous régionale efficace des migrations (Rabat Process) | Travail, emploi et protection sociale | 0,05 |
| BFA PIEREF, Projet intégré de protection de l'enfant et renforcement de l'environnement familial et communautaire | Travail, emploi et protection sociale | 0,78 |
| SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE | | 8,45 |
| Humanitaire : Projet EHA pour PDI et hôtes au Sahel | Environnement, eau et assainissement | 0,34 |
| FSPI : appui à l'encadrement du secteur aurifère artisanal | Transformations industrielles et artisanales | 0,50 |
| FSPI : Environnement francophone au Burkina Faso | Transformations industrielles et artisanales | |
| Crédit d'intervention : appui au Ministère de l'administration et de la décentralisation | Travail, emploi et protection sociale | 0,01 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|---|--|--------------------|
| Crédit d'intervention : appui à la lutte contre la corruption | Gouvernance administrative et locale | 0,08 |
| Crédit d'intervention : égalité entre les femmes et les hommes | Gouvernance administrative et locale | 0,02 |
| Crédit d'intervention : atelier de formation en fiscalité et développement des dépenses fiscales | Éducation et Formation | 0,02 |
| Projet gouvernance crédit d'intervention : table ronde pour la réintégration du Burkina Faso dans le fonds Muskoka | Gouvernance administrative et locale | 0,00 |
| Projet de stabilisation : réhabilitation d'ouvrages hydrauliques dans le Bam | Environnement, eau et assainissement | 0,28 |
| Programmation culturel/appui à l'Institut français | Travail, emploi et protection sociale | 0,54 |
| Crédit d'intervention : Objectif de développement durable | Gouvernance administrative et locale | 0,12 |
| Crédit d'intervention : appui aux OSC, ONG (partenariat) | Gouvernance administrative et locale | 0,01 |
| FSPI : Projets innovants de la société civile et coalition d'acteurs (PISCCCA) Ouagadougou ville durable. Appui aux associations et coopératives qui interviennent dans le secteur de la valorisation des déchets | Environnement, eau et assainissement | 0,36 |
| Projet de Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI) : MESRSI-Innovation la «Ruche» | Éducation et Formation | 0,31 |
| Expert dans la recherche médicale | Santé | 0,28 |
| Expert rattaché à l'OCAME/CAMEG | Santé | 0,28 |
| Expert rattaché à l'OMS secteur Santé | Santé | 0,28 |
| Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'Innovation (MESRI)-Bourses de formation | Éducation et Formation | 0,74 |
| Appuis aux associations et coopératives qui interviennent dans le secteur de la valorisation des déchets | Environnement, eau et assainissement | 0,36 |
| Aide alimentaire programmée | Gouvernance économique | 2,91 |
| Soutien à la Ruche, animation du secteur ESR | Environnement, eau et assainissement | 0,04 |
| Partenariat pour l'enseignement supérieur et la recherche : innovation | Éducation et Formation | 0,04 |
| Humanitaire : renforcement médico-psychologique pour les PDI dans la commune de Kelbo | Santé | 0,11 |
| Projet de stabilisation : insertion des jeunes ruraux | Gouvernance administrative et locale | 0,19 |
| Projet de stabilisation: développement opportunités économiques pour jeunes et femmes au Sahel | Gouvernance administrative et locale | 0,61 |
| Crédit d'intervention : Coopération décentralisée | Gouvernance administrative et locale | 0,02 |
| UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT | | 73,23 |
| Projets Éducation de base | Éducation et Formation | 6,79 |
| Projet énergie USA | Transformations industrielles et artisanales | 1,44 |
| Protection de l'environnement | Environnement, eau et assainissement | 0,75 |
| Dépenses communes | Gouvernance administrative et locale | 7,58 |
| Autres interventions | Travail, emploi et protection sociale | 0,04 |

| Désignation | Secteurs du PNDES | Décaissements 2019 |
|--|---------------------------------------|--------------------|
| Conflits, paix et sécurité | Défense et Sécurité | 3,00 |
| Programmes de démocratie et gouvernance (décentralisation, appui au processus électoral, gouvernance locale) | Gouvernance administrative et locale | 1,50 |
| Réponse d'urgence USA | Travail, emploi et protection sociale | 14,27 |
| Projet de résilience et nutrition (agriculture, sécurité alimentaire, élevage, nutrition...) | Production agro-sylvo-pastorale | 12,06 |
| Programmes de santé (paludisme, planification familiale, lutte contre le VIH-SIDA, maladies tropicales négligées, nutrition, hygiène et assainissement...) | Santé | 24,54 |
| Projet de prise en charge des morbidités et de prévention des incapacités liées aux maladies tropicales négligées (MMDP) | Santé | 0,27 |
| Projet de lutte contre les maladies tropicales négligées (End NTDs in Africa) (HKI) | Santé | 0,99 |
| WATERAID | | 6,13 |
| Programme de gestion des ressources en eau | Environnement, eau et assainissement | 0,61 |
| Programme de recherches et d'innovations | Environnement, eau et assainissement | 0,03 |
| Programme d'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement | Travail, emploi et protection sociale | 0,07 |
| Programme d'amélioration des services durables d'eau, d'hygiène et d'assainissement | Environnement, eau et assainissement | 5,42 |
| TOTAL | | 1 548,72 |

Source : PGA/DGCOOP, juin 2020



Annexe 7 :

Liste des conventions de financement signées avec les PTF en 2019

| N° | INTITULÉ | MONTANT EN FCFA |
|----------------------------------|---|------------------------|
| COOPÉRATION BILATÉRALE | | 299 183 504 150 |
| France | | 116 749 924 155 |
| 1 | Projet agriculture contractuelle et transition écologique (PACTE) | 8 582 614 855 |
| 2 | Projet d'interconnexion électrique régionale Dorsale Nord | 19 678 710 000 |
| 3 | Projet d'interconnexion électrique régionale Dorsale Nord | 9 839 355 000 |
| 4 | Programme d'investissement et de renforcement des capacités de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (PIRC/ONEA) | 26 697 449 900 |
| 5 | Appui budgétaire en soutien à la mise en œuvre du PNDES | 6 559 570 000 |
| 6 | Convention de crédit «Appui du programme économique et financier du Gouvernement» | 19 678 710 000 |
| 7 | Convention de financement entre l'AFD et le Burkina Faso relatif au Programme d'appui à la politique sectoriel de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP) | 6 559 570 000 |
| 8 | Avenant à la convention de financement entre le l'AFD et le Burkina Faso relatif au Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) | 13 906 288 400 |
| 9 | Programme d'investissement et de renforcement des capacités de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (PIRC/ONEA) | 3 279 785 000 |
| 10 | Projet 3 frontières | 1 967 871 000 |
| Grand-Duché de Luxembourg | | 14 470 626 250 |
| 11 | Protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif au Projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité (PACFI-K) | 1 876 251 850 |
| 12 | Avenant au Protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif au Programme d'appui pour la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) | 4 066 933 400 |
| 13 | Protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Burkina Faso relatif au Programme d'appui à la politique sectoriel de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP) | 8 527 441 000 |
| Allemagne | | 40 669 334 000 |
| 14 | Contrat d'exécution pour les programmes et projets de coopération technique / Projet «Renforcement de la bonne gouvernance financière au Burkina Faso, Phase II» (Projet GIZ/PRBGF II) | 1 967 871 000 |
| 15 | Projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque régionale à Kodéni et son raccordement à la SONABEL | 13 119 140 000 |
| 16 | Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (AEPA 4-R) Phase 2 | 11 151 269 000 |
| 17 | Projet de pilotage et de mise en place de la plateforme TruBudget Phase 2 | 1 639 892 500 |
| 18 | Réserve de Biosphère Transfrontalière WAP : Biodiversité dans les parcs nationaux burkinabè Arly et W (FSOA) | 6 559 570 000 |
| 19 | Projet d'amélioration de la productivité agricole par la conservation des eaux et des sols (PACES), phase II | 6 231 591 500 |
| Autriche | | 3 925 902 645 |
| 20 | Projet d'irrigation localisée et de résilience agricole au Burkina Faso (PIRA-BF) | 1 302 074 645 |
| 21 | Projet Formation professionnelle en énergie renouvelable au Burkina Faso (BBEE-BF) | 983 935 500 |
| 22 | Appui à la politique sectorielle d'Enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP) | 1 639 892 500 |

| N° | INTITULÉ | MONTANT EN FCFA |
|--------------------------------------|---|------------------------|
| SUISSE | | 13 154 812 500 |
| 23 | Projet de réponse d'urgence et de renforcement de la résilience des populations affectées par la crise alimentaire et pastorale de 2018 au Burkina Faso (PRACAP) | 1 238 100 000 |
| 24 | Programme de valorisation du potentiel agro-pastoral dans l'Est du Burkina Faso, Phase 2 (VALPAPE 2) | 6 097 642 500 |
| 25 | Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso, Phase 5 (PASEC 5) | 1 485 720 000 |
| 26 | Avenant à l'accord relatif à la mise en œuvre du Programme d'appui à l'éducation de base | 4 333 350 000 |
| Abu Dhabi | | 30 295 174 600 |
| 27 | Projet d'électrification de 42 localités par systèmes solaires et mini-réseau de distribution électrique (PERD/EnR 42 localités) | 5 500 000 000 |
| 28 | Projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire à Bassinko (financement partiel) | 24 795 174 600 |
| Koweït | | 8 536 470 000 |
| 29 | Projet de construction de la route Tougan-Ouahigouya (RN10) | 8 250 000 000 |
| 30 | Subvention d'assistance technique pour la participation au financement de l'étude de faisabilité technique et économique du projet de développement intégré de la vallée de Samendéni au Burkina Faso | 286 470 000 |
| Japon | | 3 000 000 000 |
| 31 | Projets assistance alimentaire | 1 500 000 000 |
| 32 | Projet acquisition d'un stabilisateur au profit du Ministère des infrastructures | 1 500 000 000 |
| Canada | | 3 800 000 000 |
| 33 | Projet d'appui aux réformes institutionnelles et techniques pour l'équité (PARITE) | 3 800 000 000 |
| République populaire de Chine | | 64 581 260 000 |
| 33 | Projet de construction de cent (100) complexes scolaires équipés | 5 500 000 000 |
| 34 | Accord de don pour la réalisation du Projet de construction d'un nouveau centre hospitalier universitaire à Bobo-Dioulasso | 55 235 250 000 |
| 35 | Accord de mise en œuvre du projet d'assistance technique pour la démonstration de la culture du mil au Burkina Faso | 3 846 010 000 |
| COOPÉRATION MULTILATÉRALE | | 461 557 395 430 |
| OFID | | 21 450 000 000 |
| 1 | Projet de construction et de bitumage de la route nationale n°10 Tougan-Ouahigouya | 10 450 000 000 |
| 2 | Projet d'appui à la promotion de la filière agricole | 11 000 000 000 |
| BAD | | 39 372 928 000 |
| 3 | Initiative «Désert à l'énergie» Projet Yeleen d'électrification rurale | 2 523 120 000 |
| 4 | Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger | 1 385 750 000 |
| 5 | Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger | 878 638 000 |
| 6 | Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger | 1 682 080 000 |
| 7 | Projet d'appui à la création d'une banque d'agrobusiness | 6 307 800 000 |
| 8 | Aide d'urgence pour la lutte intégrée contre l'invasion de la chenille légionnaire d'automne | 575 000 000 |
| 9 | Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba | 3 364 000 000 |
| | Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba | 22 656 540 000 |
| Banque mondiale | | 298 474 800 000 |

| N° | INTITULÉ | MONTANT EN FCFA |
|-------------------------|--|------------------------|
| 10 | Projet des centres d'excellence d'enseignement supérieur d'Afrique pour l'impact sur le développement d'Afrique (CEA IMPACT) | 6 050 000 000 |
| | | 12 100 000 000 |
| 11 | Projet d'appui à l'inclusion financière et d'accès au financement des petites et moyennes entreprises | 55 000 000 000 |
| 12 | Première opération de la série d'appuis aux réformes sur la gestion budgétaire, la croissance durable et la prestation des services de santé (appui budgétaire) | 55 000 000 000 |
| 13 | Projet filets sociaux | 55 000 000 000 |
| 14 | Projet de résilience et de compétitivité agricole (PRéCA) | 115 324 800 000 |
| Union européenne | | 33 125 828 500 |
| 15 | Projet d'appui à la gestion de l'aide de l'Union européenne pour le Burkina Faso (PAGA) | 1 967 871 000 |
| 16 | Projet YEELLEN | 9 839 355 000 |
| 17 | Programme pour la compétitivité en Afrique de l'Ouest | 4 919 677 500 |
| 18 | Projet PUS+ | 16 398 925 000 |
| FIDA | | 39 678 838 930 |
| 19 | Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de La Léraba | 5 378 847 400 |
| 20 | Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun | 33 716 189 800 |
| 21 | Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun | 583 801 730 |
| PNUD | | 1 705 000 000 |
| | Projet COSED d'État de droit, Sécurité et cohésion sociale | 1 705 000 000 |
| BOAD | | 25 000 000 000 |
| 22 | Projet de promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB) | 5 000 000 000 |
| 23 | Programme d'appui au développement des économies locales dans 06 régions du Burkina Faso (Hauts-Bassins, Sud-Ouest, Centre, Plateau Central, Cascades et Centre-Ouest) | 10 000 000 000 |
| 24 | Programme d'appui au développement des économies locales dans 06 régions du Burkina Faso (Hauts-Bassins, Sud-Ouest, Centre, Plateau Central, Cascades et Centre-Ouest) | 10 000 000 000 |
| BID | | 2 750 000 000 |
| 25 | Projet d'aménagement agricole de 2 000 ha à Dangoumana | 2 750 000 000 |
| TOTAL | | 760 740 899 580 |

Source : DGCOOP juin 2020



Annexe 8 :

Les conventions d'établissement signées avec les ONG/AD en 2019 (FCFA)

| N° | Convention | Montant |
|--------------|---|-----------------------|
| 1 | CATHOLIC RELIEF SERVICES | 13 560 000 000 |
| 2 | EDUCO | 11 296 097 850 |
| 3 | HELEN KELLER INTERNATIONAL | 9 510 458 802 |
| 4 | DIRECT AID | 8 997 002 925 |
| 5 | HUMANITÉ ET INCLUSION | 4 688 003 000 |
| 6 | INTERNATIONAL REFERENCE CENTER FOR WATER SANITATION AND HYGIENE | 3 637 550 000 |
| 7 | MEDECINS SANS FRONTIÈRES | 2 609 360 000 |
| 8 | TERRE VERTE | 2 242 000 000 |
| 9 | FONDATION SEMAFO | 1 941 792 115 |
| 10 | PLANNED PARENTHOOD GLOBAL BURKINA FASO | 1 429 885 100 |
| 11 | TUA RES STIFTUNG | 1 412 289 407 |
| 12 | FONDATION HIRONDELLE | 1 292 159 270 |
| 13 | ASSOCIATION FOR SMALL AFRICAN PROJETS | 1 234 862 925 |
| 14 | ARMY OF THE KING | 1 165 000 000 |
| 15 | ENFANTS DU MONDE | 1 138 200 000 |
| 16 | ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES LAÏCS (LVIA) | 1 020 504 413 |
| 17 | GLOBAL ISLAMIC MISSION | 900 949 999 |
| 18 | FERT | 877 283 457 |
| 19 | TAMAT | 813 386 680 |
| 20 | LE SOLEIL DANS LA MAIN | 732 564 181 |
| 21 | ORGANISATION NEERLANDAISE DE DÉVELOPPEMENT | 644 574 953 |
| 22 | FATAWA ISLAMIQUE EL HAIRIA DU BURKINA | 624 361 211 |
| 23 | GRUPPO DI VOLONTARIATO CIVILE | 540 607 500 |
| 24 | LE RELAIS | 500 000 000 |
| 25 | THE SONDER PROJECT, INC | 433 160 000 |
| 26 | ASSOCIATION TIPOKO | 386 200 000 |
| 27 | ÎLES DE PAIX | 314 858 885 |
| 28 | INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE | 292 788 300 |
| 29 | AFRICA FOR JESUS MINISTRIES INTERNATIONAL | 229584950 |
| 30 | ASSOCIATION SCOLARITÉ-SANTÉ ALAIN ANNIE LOUIS LES ENFANTS DE BAM | 196 787 100 |
| 31 | ORDRE DES FRÈRES FRANCISCAINS CONVENTUELS | 185 000 000 |
| 32 | FONDATION D'AIDES AUX PROJETS SAHÉLIENS | 175 000 000 |
| 33 | CAMPO DI LAVARO PER IL SANTO NATALE | 125 251 000 |
| 34 | ASSOCIATION LES AMIS DE LA COUR DES FEMMES | 53 250 000 |
| 35 | INSTITUT DES SŒURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE NOTRE-DAME DE LOURDES | 41 010 000 |
| 36 | LIBÈRE TON GÉNIE D'AFRIQUE | 38 835 000 |
| 37 | COUP DE POUCE PUS | 26 593 100 |
| 38 | GREEN CROSS | 22 000 000 |
| 39 | ASSOCIATION GÉRARD SABARLY | 7 550 000 |
| TOTAL | | 75 336 762 123 |

Source : DGCOOP juin 2020

Annexe 9 :

Les contrats de partenariat public-privé signés en 2019 en FCFA

| N° | INTITULE | MONTANT EN FCFA |
|-------|---|-----------------|
| 1 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 36 MWc à Kalzi | 28 800 000 000 |
| 2 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 24 MWc à Zano | 19 200 000 000 |
| 3 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 18 MWc à Dédougou | 14 400 000 000 |
| 4 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc sur le site de Pâ | 24 000 000 000 |
| 5 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 38 MWc à Kodéni | 30 400 000 000 |
| 6 | Projet de centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc à Ouagadougou | 24 000 000 000 |
| TOTAL | | 140 800 000 000 |

Source : DGCOOP juin 2020





Avec l'appui
financier du PNUD

© Direction générale de la coopération

Pour plus d'informations sur le rapport :
www.dgcoop.gov.bf